



**RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**  
AU 30 JUIN 2021



# Rapport d'activité du premier semestre

<b>1. Faits marquants de la période</b>	<b>4</b>
<b>2. Chiffre d'affaires</b>	<b>6</b>
<b>3. Résultats</b>	<b>8</b>
<b>4. Flux de trésorerie</b>	<b>10</b>
<b>5. Bilan et endettement financier net</b>	<b>12</b>
<b>6. Carnet de commandes</b>	<b>13</b>
<b>7. Perspectives</b>	<b>13</b>
<b>8. Acompte sur dividende</b>	<b>13</b>
<b>9. Principales transactions avec les parties liées</b>	<b>13</b>
<b>10. Facteurs de risques</b>	<b>13</b>

# Rapport d'activité du premier semestre

*Le premier semestre 2021 a été marqué par un net rebond du chiffre d'affaires et des résultats par rapport à 2020. Celui-ci s'accompagne d'une génération positive de cash-flow libre, en dépit de l'impact de la saisonnalité de l'activité traditionnellement défavorable en début d'année.*

*L'activité et les résultats de VINCI Energies et de VINCI Construction ont atteint des niveaux remarquables, supérieurs à ceux de 2019. Les prises de commandes sont restées bien orientées et le carnet a atteint un nouveau record, conférant au Groupe une visibilité appréciable pour aborder l'après crise sanitaire.*

*Pour VINCI Autoroutes, si le trafic des poids lourds s'est montré dynamique, celui des véhicules légers est resté affecté par le maintien de certaines mesures restrictives aux déplacements. Leur levée progressive début mai s'est traduite par une remontée rapide du trafic, qui atteint désormais un niveau supérieur à celui de 2019.*

*Pour VINCI Airports, à l'image de l'ensemble du secteur aérien mondial, le trafic est resté faible, conséquence directe des restrictions aux voyages découlant de la pandémie. Pour autant, la demande de transport aérien à l'échelle mondiale reste forte. Si certaines plateformes retrouvent un niveau de trafic proche de celui de 2019, les tendances sont contrastées selon les zones géographiques. Dans ce contexte, le Groupe a poursuivi son développement, en remportant au Brésil la concession de l'aéroport de Manaus et de six autres petits aéroports.*

*En avril, VINCI a annoncé avoir signé un accord avec le groupe ACS pour l'acquisition de ses activités dans le secteur de l'énergie. Cette opportunité unique s'inscrit dans la stratégie du Groupe, visant à créer un acteur mondial dans l'ingénierie, les travaux et les services liés à l'énergie et à développer des projets d'énergie renouvelable.*

*Le Groupe continue de déployer et d'accélérer son ambition environnementale. Pour que celle-ci soit réellement partagée et portée par tous, un Prix de l'Environnement, ouvert à l'ensemble des collaborateurs de VINCI dans le monde, a été lancé fin 2020. L'impressionnante mobilisation, l'enthousiasme, le nombre et la diversité des projets proposés démontrent la capacité des entités du Groupe à se mobiliser pour mettre en œuvre cette ambition.*

*Cette énergie collective conforte la vision globale de la réussite de VINCI, engagé non seulement sur la performance économique de ses activités, mais également sur leur impact social, sociétal et environnemental.*

Xavier HUILARD  
Président-directeur général de VINCI

## Chiffres clés

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2021	1 <sup>er</sup> semestre 2020	Variation 1 <sup>er</sup> semestre 2021/2020	1 <sup>er</sup> semestre 2019	Exercice 2020
<b>Chiffre d'affaires (*)</b>	<b>22 607</b>	<b>18 493</b>	<b>+ 22,3%</b>	<b>21 729</b>	<b>43 234</b>
Chiffre d'affaires réalisé en France (*)	12 365	9 484	+ 30%	12 262	22 912
% du chiffre d'affaires (*)	54,7%	51,3%		56,4%	53,0%
Chiffre d'affaires réalisé à l'international (*)	10 242	9 009	+ 14%	9 467	20 322
% du chiffre d'affaires (*)	45,3%	48,7%		43,6%	47,0%
Résultat opérationnel sur activité	1 598	267	1 332	2 289	2 859
% du chiffre d'affaires (*)	7,1%	1,4%		10,5%	6,6%
Résultat opérationnel courant	1 467	118	1 349	2 341	2 511
Résultat opérationnel	1 467	-	1 468	2 348	2 459
Résultat net part du Groupe, hors variations non courantes de la fiscalité différée au Royaume-Uni	877	(244)	1 121	1 359	1 292
Résultat net dilué par action, hors cet effet (en euros)	1,53	(0,44)	1,97	2,43	2,29
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>682</b>	<b>(294)</b>	<b>976</b>	<b>1 359</b>	<b>1 242</b>
% du chiffre d'affaires (*)	3,0%	(1,6%)		6,3%	2,9%
Résultat net dilué par action (en euros)	1,19	(0,53)	1,72	2,43	2,20
Dividende par action (en euros)	0,65		0,65	0,79	2,04
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>	<b>3 132</b>	<b>1 803</b>	<b>1 329</b>	<b>3 625</b>	<b>5 919</b>
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(543)	(497)	(46)	(525)	(994)
<b>Cash-flow opérationnel</b>	<b>811</b>	<b>388</b>	<b>423</b>	<b>823</b>	<b>5 075</b>
Investissements de développement (concessions et PPP)	(430)	(569)	139	(507)	(1 085)
<b>Cash-flow libre</b>	<b>381</b>	<b>(182)</b>	<b>563</b>	<b>316</b>	<b>3 990</b>
Capitaux propres y compris intérêts minoritaires	23 232	20 919	2 313	21 434	23 024
Endettement financier net	(18 597)	(22 142)	3 545	(24 241)	(17 989)

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

Les comptes du 1<sup>er</sup> semestre 2021 font ressortir de fortes hausses du chiffre d'affaires et des résultats sur un an, ainsi qu'une génération de cash-flow libre remarquable. Par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2019, les résultats de VINCI Energies et de VINCI Construction progressent, tandis que ceux des concessions restent pénalisés par la faiblesse du trafic aérien et, dans une moindre mesure, par le recul du trafic autoroutier.

Le chiffre d'affaires consolidé du 1<sup>er</sup> semestre 2021 s'élève à 22,6 milliards d'euros, en hausse de 22,3 % à structure réelle par rapport à celui du 1<sup>er</sup> semestre 2020 (+ 21,7 % à structure comparable). Par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2019, la hausse du chiffre d'affaires à structure réelle est de 4 %.

L'Ebitda s'élève à 3 132 millions d'euros (1 803 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2020 et 3 625 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2019). Il représente 13,9 % du chiffre d'affaires (contre 9,7 % au 1<sup>er</sup> semestre 2020 et 16,7 % au 1<sup>er</sup> semestre 2019).

Le résultat opérationnel sur activité (ROPA) s'établit 1 598 millions d'euros. Très supérieur à celui du 1<sup>er</sup> semestre 2020 (267 millions d'euros), il reste en deçà de son niveau du 1<sup>er</sup> semestre 2019 (2 289 millions d'euros). Le taux de ROPA/chiffre d'affaires s'élève à 7,1 % (contre 1,4 % au 1<sup>er</sup> semestre 2020 et 10,5 % au 1<sup>er</sup> semestre 2019).

Le résultat opérationnel courant (ROC), incluant l'impact des paiements en actions (IFRS 2), la contribution des participations consolidées par mise en équivalence - encore négative pour VINCI Airports - et d'autres éléments opérationnels courants, ressort à 1 467 millions d'euros (118 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2020 et 2 341 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2019).

Le résultat net consolidé part du Groupe s'établit à 682 millions d'euros et le résultat net par action<sup>1</sup> ressort à 1,19 euro (respectivement une perte de 294 millions d'euros et - 0,53 euro par action au 1<sup>er</sup> semestre 2020 ; un profit de 1 359 millions d'euros et 2,43 euros par action au 1<sup>er</sup> semestre 2019). Il intègre une charge non courante au titre de la fiscalité différée, suite au relèvement du taux de l'impôt sur les bénéfices de 19 % à 25 % au Royaume-Uni à compter de 2023. Portant essentiellement sur la contribution de l'aéroport de Londres Gatwick, cette charge représente un montant total proche de 200 millions d'euros ; elle est sans impact cash. Hors cet effet, le résultat net consolidé part du Groupe ressort à 877 millions d'euros (1,53 euro par action).

Le cash-flow opérationnel (avant prise en compte des investissements de développement dans les concessions) s'établit à 811 millions d'euros, du même ordre de grandeur que celui du 1<sup>er</sup> semestre 2019 (823 millions d'euros ; 388 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2020).

<sup>1</sup> Après prise en compte des instruments dilutifs

Le cash-flow libre du 1<sup>er</sup> semestre s'établit à 381 millions d'euros, supérieur à celui des deux précédents exercices (- 182 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2020 et + 316 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2019).

L'endettement financier net ressort à 18,6 milliards d'euros au 30 juin 2021, en diminution de plus de 3,5 milliards d'euros sur 12 mois et en hausse de 0,6 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2020.

VINCI conserve une liquidité très importante de 17,3 milliards d'euros au 30 juin 2021, se décomposant entre une trésorerie nette gérée de 9,0 milliards d'euros, un encours de 0,3 milliard d'euros de billets de trésorerie et des lignes de crédit bancaire confirmées et non utilisées pour un total de 8,0 milliards d'euros.

Les prises de commandes de VINCI Energies et VINCI Construction se sont élevées à 22,4 milliards d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2021. Malgré un effet de base exigeant compte tenu des grandes affaires remportées par le Groupe au 1<sup>er</sup> semestre 2020, elles sont quasiment stables sur un an. Cette très bonne performance traduit à la fois l'obtention de plusieurs contrats d'importance au 1<sup>er</sup> semestre 2021 et l'inflexion positive des prises de commandes sur les affaires de taille plus modeste en France.

Le carnet de commandes au 30 juin 2021 s'établit à 46,0 milliards d'euros, en progression de 9 % par rapport au 31 décembre 2020 et de 7 % sur 12 mois. Il représente 14 mois d'activité moyenne des pôles VINCI Energies et VINCI Construction. L'international représente 62 % du carnet à fin juin 2021.

# 1. Faits marquants de la période

## 1.1 Principales variations de périmètre

### VINCI Immobilier

VINCI Immobilier a acquis, en janvier 2021, 50,1 % du capital d'Urbat Promotion, promoteur immobilier spécialisé dans la construction de logements à prix accessibles dans le sud de la France, portant ainsi sa participation au capital de la société à 100 %. VINCI Immobilier était entré au capital d'Urbat Promotion, à hauteur de 49,9 %, en janvier 2019.

### VINCI Energies

VINCI Energies a réalisé une vingtaine d'acquisitions depuis le début de l'année, en Europe et aux Etats-Unis, qui représentent un chiffre d'affaires en année pleine d'environ 100 millions d'euros.

### Réorganisation d'un nouveau pôle VINCI Construction

Depuis début 2021, l'ensemble constitué par VINCI Construction et Eurovia est placé sous l'autorité de Pierre Anjolras. Cette nouvelle organisation permet d'optimiser le fonctionnement des activités de cet ensemble et de développer leurs synergies en les intégrant au sein d'un pôle de management unique. Ce nouvel ensemble est désormais nommé VINCI Construction.

### ACS Industrial Services

VINCI a annoncé, le 1<sup>er</sup> avril 2021, la signature d'un accord avec le groupe espagnol ACS pour l'acquisition de ses activités dans le secteur de l'énergie. Cette transaction s'inscrit dans la stratégie de développement du Groupe. Elle vise à créer un acteur mondial dans l'ingénierie, les travaux et les services liés à l'énergie et à développer des projets d'énergie renouvelable, pour enrichir son portefeuille de concessions et allonger sa maturité moyenne. Elle permettra à VINCI d'améliorer sa contribution à la transition climatique.

Le périmètre de l'acquisition recouvre :

- la quasi-totalité des activités contracting d'ACS Industrial Services, employant environ 45 000 collaborateurs dans une cinquantaine de pays ;
- huit concessions *greenfield* en cours de développement et/ou de construction, principalement dans le domaine des réseaux de transmission électrique ;
- la plateforme de développement de projets renouvelables d'ACS, disposant d'une expérience reconnue de longue date dans le développement de projets de concessions renouvelables.

La valeur d'entreprise de cet ensemble ressort à 4,2 milliards d'euros. Sur cette base, le prix d'acquisition est estimé à environ 4,9 milliards d'euros au closing.

Cette transaction est soumise aux approbations réglementaires habituelles, dont celles des autorités de la concurrence, et pourrait être finalisée vers la fin de l'année 2021.

### VINCI Concessions

Le 23 avril 2021, VINCI Concessions a conclu un accord de négociations exclusives avec Eiffage en vue d'une offre publique d'achat simplifiée, suivie le cas échéant d'un retrait obligatoire, visant les actions de la Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage (SMTPC) au prix de 23,0 euros par action (dividende attaché).

La conclusion des accords définitifs pourra intervenir une fois achevées les procédures d'informations et de consultation des instances représentatives du personnel de VINCI Concessions et de SMTPC. La réalisation de ces accords restera subordonnée à l'obtention des autorisations des autorités de la concurrence compétentes, de sorte que VINCI Concessions et Eiffage n'agiront de concert que si les accords définitifs sont conclus et ces autorisations obtenues.

Ces opérations sont mentionnées dans les notes aux comptes consolidés (note A2 - Evolution du périmètre de consolidation).

## 1.2 Succès commerciaux chez VINCI Energies et VINCI Construction

Les prises de commandes de VINCI Construction et de VINCI Energies se sont élevées à 22,4 milliards d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2021, en légère baisse (- 2 %), compte tenu des grandes affaires remportées au 1<sup>er</sup> semestre 2020 (notamment le projet HS2 au Royaume-Uni pour 3,3 milliards d'euros). Cette variation se décompose par pôle de la façon suivante : VINCI Construction - 10 % ; VINCI Energies + 15 %. Cette prise de commande a été tirée par plusieurs grandes affaires dont les plus significatives sont :

### VINCI Energies

- Réalisation de 1 500 km lignes de transport et réseaux de distribution d'électricité, et 11 postes de transformation au Bénin.
- Renouvellement du contrat de maintenance des équipements de tri colis et courrier du groupe La Poste en France, pour une durée de cinq ans.
- Raccordement du réseau électrique au plus grand parc solaire de Suède à Hårad.
- Conception et installation de l'architecture des infrastructures numériques de la municipalité d'Utrecht (Pays Bas), puis gestion pendant 7 ans.
- Conception et développement des infrastructures IT du plus grand centre de vaccination en Italie situé à Milan.
- Lots multi-techniques dans le cadre de la construction de la plus haute tour d'Afrique (404 mètres) à Abidjan en Côte d'Ivoire.

### VINCI Construction

- Le contrat de construction du tunnel du Femern, plus long tunnel immergé routier et ferroviaire du monde, reliant le Danemark et l'Allemagne ;
- Le contrat du lot 2 de la liaison ferroviaire Lyon-Turin pour la réalisation de 46 km de tunnel en Savoie ;
- Le contrat de construction d'un réservoir de gaz naturel liquéfié sur l'île de Grain au Royaume-Uni ;
- Un contrat de rénovation d'un axe routier dans l'agglomération de Melbourne en Australie ;
- Un contrat d'aménagement de la voie express A40 à Grande Prairie dans l'Alberta au Canada

## 1.3 Opérations de financement

### Nouveaux financements

En mars, Gatwick Airport Finance plc – holding de contrôle de l'aéroport de Londres Gatwick – a émis un emprunt obligataire de 450 millions de livres sterling à échéance 2026, assorti d'un coupon de 4,375%.

En avril, l'aéroport de Londres Gatwick a émis un emprunt obligataire de 300 millions de livres sterling à échéance 2032 et assorti d'un coupon de 2,5%, afin de refinancer la ligne de crédit de 300 millions de livres sterling, mise en place en avril 2020.

Le 30 juin 2021, VINCI a placé une émission obligataire de 750 millions d'euros à 10,5 ans, assortie d'un coupon de 0,5 %. Les fonds ont été reçus le 9 juillet.

### Remboursements d'emprunts

En mai, Cofiroute a remboursé un emprunt obligataire de 1,1 milliard d'euros, émis en 2006 et augmenté en 2007, assorti d'un coupon de 5% ;

Au 30 juin 2021, la dette financière brute long terme du Groupe, d'un montant total de 27,6 milliards d'euros, a une maturité moyenne de 7,7 ans (7,7 ans au 31 décembre 2020).

## 1.4 Autres faits marquants

### VINCI Airports

VINCI Airports a remporté, en avril, à l'issue de l'appel d'offres lancé par l'ANAC (Agência Nacional de Aviação Civil), une concession de 30 ans portant sur l'exploitation de sept aéroports de la région Nord du Brésil, dont celui de Manaus.

Portes d'entrée sur l'Amazonie et les Etats brésiliens voisins, ces aéroports ont accueilli 4,7 millions de passagers en 2019 et sont essentiels pour le désenclavement de cette région vaste de 3,8 millions de km<sup>2</sup>.

Le 23 juillet 2021, VINCI Airports a signé, avec le département de la Haute-Savoie, le contrat lui permettant de devenir concessionnaire de l'aéroport Annecy Mont-Blanc pour une durée de 15 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### VINCI Concessions

Les synergies développées de longue date par VINCI entre ses métiers de constructeur et de concessionnaire lui ont permis de remporter en 2021 deux contrats autoroutiers en partenariat public-privé :

- en avril, le groupement constitué de VINCI Highways (mandataire) et Meridiam (50/50) a conclu le montage financier du PPP de l'autoroute D4 en République tchèque. Les travaux du premier partenariat public-privé autoroutier en République tchèque seront réalisés par Eurovia.
- en juillet, contrat de la nouvelle route B247 en Allemagne. Première route fédérale à être attribuée à un opérateur privé dans le cadre d'un partenariat public-privé, ce projet conforte la position de VINCI Concessions comme premier concessionnaire autoroutier en Allemagne avec cinq partenariats public-privé en cours, développés en synergies avec les filiales locales de VINCI Construction qui réaliseront les travaux.

### VINCI Construction

VINCI Construction France a livré, le 21 juin 2021, au groupe LVMH les bâtiments rénovés de la Samaritaine, réhabilitation complexe et technique de 70 000 m<sup>2</sup> au cœur de Paris. Les travaux, démarrés en 2015, ont mobilisé quotidiennement jusqu'à 700 collaborateurs, dont des experts en rénovation de patrimoine classé.

## 2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du 1<sup>er</sup> semestre 2021 s'élève à 22,6 milliards d'euros, en hausse de 22,3 % à structure réelle par rapport à celui du 1<sup>er</sup> semestre 2020 (+21,7 % à structure comparable ; impacts des changements de périmètre : +1,2 % ; variations de change : -0,6 %). Le rebond est particulièrement marqué en France, où l'activité avait été fortement impactée par l'entrée en premier confinement le 17 mars 2020. Par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2019, la hausse du chiffre d'affaires à structure réelle est de 4 %.

Le chiffre d'affaires du pôle **concessions** ressort à 2,9 milliards d'euros, en hausse de 11,9 % à structure réelle (12,7 % à structure comparable) par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2020. Il est en baisse de 24 % à structure réelle par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2019.

Le chiffre d'affaires de **VINCI Energies** s'établit à 7,2 milliards d'euros, en hausse de 12 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2019 et de 16,8 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2020.

Le chiffre d'affaires de **VINCI Construction** s'établit à 12,2 milliards d'euros, en hausse 7,2 % à structure réelle par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2019 et de 26,6 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2020.

**En France**, le chiffre d'affaires s'élève à 12,4 milliards d'euros, en progression de 0,8 % par rapport à la même période de 2019 et en hausse de 30,4 % à structure réelle (29,4 % à périmètre constant) par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2020. Cette évolution ressort à + 24 % dans les concessions, + 25 % chez VINCI Energies, + 32 % chez VINCI Construction, et + 70 % chez VINCI Immobilier.

**À l'international**, le chiffre d'affaires ressort à 10,2 milliards d'euros, en hausse de 13,7 % à structure réelle et de 13,6 % à structure comparable par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2020. Il tient compte d'effets positifs de périmètre (+ 1,4 %) et d'effets de change (- 1,3 % ; principalement suite à la dépréciation de dollar américain par rapport à l'euro). Il affiche une croissance de 8,2 % à structure réelle par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2019. La part du chiffre d'affaires réalisé à l'international s'établit à 45 % (49 % au 1<sup>er</sup> semestre 2020 et 44 % au 1<sup>er</sup> semestre 2019).

### Chiffre d'affaires par pôle

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2021	1 <sup>er</sup> semestre 2020	Variation 2021/2020		1 <sup>er</sup> semestre 2019
			Réelle	Comparable	
Concessions	2 900	2 592	+ 11,9%	+ 12,7%	3 836
VINCI Autoroutes	2 393	1 892	+ 26,5%	+ 26,5%	2 608
VINCI Airports	371	592	(37,3%)	(36,1%)	1 070
Autres concessions	136	108	+ 25,7%	+ 34,8%	158
VINCI Energies	7 162	6 133	+ 16,8%	+ 14,9%	6 370
VINCI Construction	12 151	9 602	+ 26,6%	+ 27,2%	11 337
VINCI Immobilier	742	436	+ 70,1%	+ 54,9%	470
Éliminations intra-groupe	(348)	(270)			(284)
<b>Chiffre d'affaires(*)</b>	<b>22 607</b>	<b>18 493</b>	<b>+ 22,3%</b>	<b>+ 21,7%</b>	<b>21 729</b>
CA travaux des filiales concessionnaires	326	400	(18,6%)	(17,0%)	447
Éliminations intra-groupe	(54)	(69)			(124)
<b>CA travaux des filiales concessionnaires - hors activité Groupe</b>	<b>272</b>	<b>331</b>	<b>(17,9%)</b>	<b>(16,0%)</b>	<b>323</b>
<b>Chiffre d'affaires consolidé total</b>	<b>22 879</b>	<b>18 824</b>	<b>+ 21,5%</b>	<b>+ 21,0%</b>	<b>22 052</b>

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

### CONCESSIONS : 2 900 millions d'euros (+ 11,9 % à structure réelle ; + 12,7 % à structure comparable)

**VINCI Autoroutes** : le chiffre d'affaires s'établit 2 393 millions d'euros en baisse de 8 % par rapport au premier semestre 2019, mais en hausse de 26,5 % par rapport au premier semestre 2020. Le trafic affiche un rebond de 28,6 % (véhicules légers + 31,7 % et poids lourds + 16,2 %) par rapport au premier semestre 2020. Par rapport au premier semestre 2019, le trafic recule de 13,7 %. Le trafic des poids lourds est resté dynamique (+ 2,0 %) grâce à la bonne tenue de l'activité économique en France et au développement de l'e-commerce. En revanche, le trafic des véhicules légers, toujours pénalisé par le maintien de mesures restrictives, a reculé de 16,5 %. La levée des interdictions de déplacements au-delà de 10 km du domicile à partir de début mai 2021 s'est traduite par un redressement rapide du trafic.

**VINCI Airports** : le chiffre d'affaires est en baisse de 37 % par rapport au premier semestre 2020 et de 65 % par rapport au premier semestre 2019. Il s'établit à 371 millions d'euros (592 millions d'euros au premier semestre 2020 et 1 070 millions d'euros au premier semestre 2019). Le trafic passager enregistre un recul de 50 % par rapport au premier semestre 2020 et de 81 % par rapport à celui de 2019. Le recul des mouvements commerciaux est plus limité (-63 %). Les tendances sont contrastées selon les zones géographiques : retour à la normale aux Etats-Unis, en République dominicaine et au Costa Rica ; trafic nettement inférieur à son niveau d'avant crise sanitaire en Europe, malgré une inflexion positive en juin au Portugal, en France et en Serbie ; trafic toujours très faible à Londres Gatwick, au Japon et au Cambodge.

**Autres concessions :** le chiffre d'affaires s'établit à 136 millions d'euros ; en hausse de 26 % par rapport au premier semestre 2020, il reste inférieur de 14 % à celui du premier semestre 2019. VINCI Highways réalise un chiffre d'affaires proche de celui du 1<sup>er</sup> semestre 2019. Les principales entités contributrices au chiffre d'affaires sont Lima Expressa, société concessionnaire du périphérique de Lima (Pérou), Gefyra, société concessionnaire du pont de Rion-Antirion (Grèce), VINCI Stadium et MESEA, société chargée de la maintenance et de l'exploitation de la ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique entre Tours et Bordeaux.

**VINCI Energies : 7 162 millions d'euros (+ 16,8 % à structure réelle et + 14,9 % à structure comparable par rapport au premier semestre 2020 ; + 12,4 % à structure réelle par rapport au premier semestre 2019)**

Ce rebond traduit principalement un environnement économique dynamique et, dans une moindre mesure, l'impact de la croissance externe. Une vingtaine d'acquisitions ont été finalisées depuis le début de l'année 2021, représentant un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 100 millions d'euros.

En France, le chiffre d'affaires s'établit à 3 305 millions d'euros (46% du total), en progression de 12,3 % à structure réelle par rapport au premier semestre 2019 et en hausse de 25,3 % à structure réelle par rapport au premier semestre 2020 (24,8 % à périmètre constant).

À l'international, le chiffre d'affaires s'élève à 3 858 millions d'euros, représentant 54 % du chiffre d'affaires total du pôle. Il est en hausse de 10,3 % à structure réelle (7,6 % à structure comparable) par rapport à 2020 et de 12,5 % par rapport au premier semestre 2019. Il progresse en Europe, en Amérique du Nord, en Afrique et en Asie / Océanie, et recule au Brésil et au Moyen-Orient.

**VINCI Construction : 12 151 millions d'euros (+ 26,6 % à structure réelle et + 27,2 % à structure comparable par rapport au premier semestre 2020 ; + 7,2 % à structure réelle par rapport au premier semestre 2019)**

En France, le chiffre d'affaires s'établit à 6 139 millions d'euros (51 % du total), en hausse de 32,3 % à structure réelle et de 32,0 % à périmètre constant par rapport au premier semestre 2020, au cours duquel la grande majorité des chantiers s'étaient arrêtés pendant plus d'un mois. Le chiffre d'affaire est proche de celui du premier semestre 2019 (-2,1 % à structure réelle). L'activité reste soutenue dans les travaux publics et le génie civil (portée par les projets du Grand Paris Express) ainsi que dans les travaux routiers, ferroviaires et de terrassement. Dans le bâtiment, l'activité est tirée par plusieurs grandes opérations en région parisienne.

À l'international, le chiffre d'affaires s'élève à 6 012 millions d'euros (49 % du total), en hausse de 21,2 % à structure réelle et de 22,7 % à structure comparable par rapport au premier semestre 2020. Il augmente de 18,7 % à structure réelle par rapport au premier semestre 2019. Le premier semestre 2021 bénéficie de la montée en régime de plusieurs affaires significatives récentes, dont les deux lots de la ligne à grande vitesse HS2 au Royaume-Uni.

**VINCI Immobilier : 742 millions d'euros (+ 70,1 % à structure réelle et + 54,9 % à structure comparable par rapport au premier semestre 2020 ; + 57,8 % à structure réelle par rapport au premier semestre 2019)**

Le chiffre d'affaires géré, incluant la part du Groupe dans les co-promotions, s'établit à 804 millions d'euros, en hausse de 52 % (hors URBAT Promotion) par rapport au premier semestre 2020 et de +34 % par rapport au premier semestre 2019. Cette évolution est notamment la conséquence d'un niveau de production soutenue de programmes non-résidentiels lancés antérieurement.

Le nombre de logements réservés en France s'est établi à 3 281 lots, en hausse d'environ 10 % par rapport au premier semestre 2019 grâce à l'intégration d'Urbat Promotion. Hors cet effet, le niveau des réservations est proche de celui du premier semestre 2019 grâce à une demande soutenue, et malgré l'allongement persistant des délais d'obtention des permis de construire.

## Chiffre d'affaires par zone géographique

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2021	% du total	1 <sup>er</sup> semestre 2020	Variation 2021/2020		1 <sup>er</sup> semestre 2019
				Réelle	À taux de change constant	
<b>France</b>	<b>12 365</b>	<b>54,7%</b>	<b>9 484</b>	<b>+ 30,4%</b>	<b>+ 30,4%</b>	<b>12 262</b>
Allemagne	1 466	6,5%	1 436	+ 2,0%	+ 2,0%	1 371
Royaume-Uni	1 506	6,7%	1 234	+ 22,0%	+ 21,2%	1 301
Europe centrale et orientale	946	4,2%	851	+ 11,2%	+ 11,7%	884
Autres pays d'Europe	2 143	9,5%	1 980	+ 8,2%	+ 7,9%	2 216
<b>Europe hors France</b>	<b>6 060</b>	<b>26,8%</b>	<b>5 501</b>	<b>+ 10,2%</b>	<b>+ 10,0%</b>	<b>5 771</b>
Amériques	2 257	10,0%	1 843	+ 22,4%	+ 31,3%	1 800
<i>Dont Etats-Unis</i>	<i>996</i>	<i>4,4%</i>	<i>1 060</i>	<i>(6,1%)</i>	<i>+ 4,3%</i>	<i>892</i>
Afrique	720	3,2%	627	+ 14,8%	+ 18,0%	687
Russie, Asie-Pacifique et Moyen-Orient	1 205	5,3%	1 037	+ 16,2%	+ 14,4%	1 209
<b>International hors Europe</b>	<b>4 182</b>	<b>18,5%</b>	<b>3 508</b>	<b>+ 19,2%</b>	<b>+ 23,7%</b>	<b>3 696</b>
<b>Total International</b>	<b>10 242</b>	<b>45,3%</b>	<b>9 009</b>	<b>+ 13,7%</b>	<b>+ 15,2%</b>	<b>9 467</b>
<b>Chiffre d'affaires(*)</b>	<b>22 607</b>	<b>100,0%</b>	<b>18 493</b>	<b>+ 22,3%</b>	<b>+ 23,0%</b>	<b>21 729</b>

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

### 3. Résultats

#### 3.1 Résultat opérationnel sur activité/résultat opérationnel

Le résultat opérationnel sur activité (ROPA) s'établit à 1 598 millions d'euros. Très supérieur à celui du 1<sup>er</sup> semestre 2020 (267 millions d'euros), il reste inférieur à celui du 1<sup>er</sup> semestre 2019 (2 289 millions d'euros). Le taux de ROPA/chiffre d'affaires s'élève à 7,1 % (1,4 % au 1<sup>er</sup> semestre 2020 et 10,5 % au 1<sup>er</sup> semestre 2019).

#### Résultat opérationnel sur activité (ROPA)/résultat opérationnel

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2021	% CA(*)	1 <sup>er</sup> semestre 2020	% CA(*)	Variation 2021/2020	1 <sup>er</sup> semestre 2019
Concessions	944	32,6%	545	21,0%	399	1 844
VINCI Autoroutes	1 180	49,3%	701	37,0%	479	1 407
VINCI Airports	(251)	(67,6%)	(127)	(21,4%)	(124)	432
Autres concessions	15	-	(29)	-	44	5
VINCI Energies	428	6,0%	186	3,0%	241	378
VINCI Construction	213	1,8%	(441)	(4,6%)	654	53
VINCI Immobilier	11	1,5%	(27)	(6,3%)	39	5
Holdings	2	-	4	-	(1)	8
<b>Résultat opérationnel sur activité (ROPA)</b>	<b>1 598</b>	<b>7,1%</b>	<b>267</b>	<b>1,4%</b>	<b>1 332</b>	<b>2 289</b>
Paiement en actions (IFRS 2)	(115)	-	(90)	-	(26)	(100)
Résultats des sociétés mises en équivalence	(17)	-	(88)	-	71	121
Autres éléments opérationnels courants	1	-	29	-	(28)	32
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 467</b>	<b>6,5%</b>	<b>118</b>	<b>0,6%</b>	<b>1 349</b>	<b>2 341</b>
Éléments opérationnels non courants	-	-	(119)	-	119	7
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 467</b>	<b>6,5%</b>	<b>-</b>	<b>(0,0%)</b>	<b>1 468</b>	<b>2 348</b>

Nota : le ROPA se définit comme le résultat opérationnel avant prise en compte des charges associées aux paiements en actions (IFRS 2), de la quote-part de résultat dans les sociétés mises en équivalence et des autres éléments opérationnels courants et non courants

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

La contribution du pôle **concessions** s'élève à 944 millions d'euros (32,6 % du chiffre d'affaires), en hausse de 399 millions d'euros par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2020 (545 millions d'euros et 21 % du chiffre d'affaires) mais reste en deçà de son niveau de 2019 (1 844 millions d'euros et 48 % du chiffre d'affaires).

Le ROPA de **VINCI Autoroutes** s'élève à 1 180 millions d'euros et représente 49,3 % du chiffre d'affaires. En forte amélioration par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2020 grâce au rebond du chiffre d'affaires (701 millions d'euros et 37 % du chiffre d'affaires), il demeure inférieur de 16 % à celui du 1<sup>er</sup> semestre 2019 (1 407 millions d'euros, soit 53,9 % du chiffre d'affaires).

**VINCI Airports** limite sa perte qui ressort à - 251 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2021 (contre - 127 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2020 et + 432 millions au 1<sup>er</sup> semestre 2019). Les conséquences de la crise sanitaire ne s'étaient fait sentir qu'à partir de la mi-mars 2020, après un très bon début d'année. Par ailleurs, la structure de coûts du pôle, essentiellement fixe, ne permet pas d'absorber la forte baisse de chiffre d'affaires, malgré des réductions de coûts drastiques.

Le ROPA de **VINCI Energies** s'élève à 428 millions d'euros et la marge opérationnelle à 6,0 %, supérieure à son niveau du premier semestre 2019 (378 millions d'euros et 5,9 % ; 186 millions d'euros et 3,0 % au 1<sup>er</sup> semestre 2020). La grande majorité des activités et zones géographiques contribuent à cette bonne performance, notamment la France et l'Allemagne.

Le ROPA de **VINCI Construction** s'élève à 213 millions d'euros (- 441 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2020 et + 53 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2019). Le taux de ROPA/chiffre d'affaires, qui était passé de 0,5 % au 1<sup>er</sup> semestre 2019 à - 4,6% au 1<sup>er</sup> semestre 2020 en raison de l'arrêt de l'activité en France pendant plusieurs semaines au 2<sup>e</sup> trimestre, ressort à 1,8 % au 1<sup>er</sup> semestre 2021. Cette amélioration s'inscrit dans la continuité de celle observée au 2<sup>e</sup> semestre 2020. Elle traduit également la réduction de foyers de pertes passées, grâce à la réorganisation des activités dans l'oil & gaz, et à l'achèvement de quelques chantiers de bâtiment difficiles en France. Il convient de noter que compte tenu de la forte saisonnalité de certaines activités et géographies qui affecte la couverture des frais généraux, le taux de ROPA/CA du 1<sup>er</sup> semestre n'est pas représentatif de la performance annuelle du pôle.

**VINCI Immobilier** : le ROPA s'établit à 11 millions d'euros avec un taux de ROPA/chiffre d'affaires de 1,5 %, en amélioration par rapport à ceux du 1<sup>er</sup> semestre 2019 (5 millions d'euros et 1,1 % du chiffre d'affaires) et du 1<sup>er</sup> semestre 2020 (perte de 27 millions d'euros, soit - 6,3 % du chiffre d'affaires).

Le résultat opérationnel courant (ROC) ressort à 1 467 millions d'euros contre 118 millions d'euros l'an dernier (2 341 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2019). Il prend en compte :

- la charge sur paiements en actions (avantages consentis aux salariés dans le cadre des plans d'épargne Groupe et des plans d'actions de performance) pour un montant de 115 millions d'euros (90 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2020) ;
- les autres éléments opérationnels courants qui représentent une charge nette de - 15 millions d'euros (- 59 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2020 et + 153 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2019) ; ils comprennent la contribution des sociétés mises en équivalence, encore négative pour VINCI Airports.

### Résultat opérationnel courant par pôle

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2021	% CA(*)	1 <sup>er</sup> semestre 2020	% CA(*)	Variation 2021/2020	1 <sup>er</sup> semestre 2019
Concessions	883	30,4%	474	18,3%	409	1 954
VINCI Autoroutes	1 176	49,2%	698	36,9%	478	1 402
VINCI Airports	(293)	(78,8%)	(201)	(34,0%)	(91)	518
Autres concessions	(1)	-	(23)	-	22	34
VINCI Energies	387	5,4%	154	2,5%	233	348
VINCI Construction	178	1,5%	(481)	(5,0%)	659	25
VINCI Immobilier	21	2,9%	(29)	(6,7%)	50	12
Holdings	(1)	-	1	-	(2)	2
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 467</b>	<b>6,5%</b>	<b>118</b>	<b>0,6%</b>	<b>1 349</b>	<b>2 341</b>

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

Le Groupe n'a pas enregistré d'éléments opérationnels non courants significatifs au 1<sup>er</sup> semestre 2021. Pour rappel, la charge nette de 119 millions d'euros du 1<sup>er</sup> semestre 2020 comprenait des pertes de valeur des goodwill pour un montant de 68 millions d'euros, concernant pour l'essentiel, VINCI Energies aux Etats-Unis, ainsi que des coûts de restructuration et des dépréciations d'actifs, notamment chez VINCI Construction et VINCI Airports.

Le **résultat opérationnel**, après prise en compte des éléments opérationnels courants et non courants, s'élève à 1 467 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2021, alors qu'il était nul au 1<sup>er</sup> semestre 2020 et atteignait 2 348 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2019.

## 3.2 Résultat net

Le résultat net consolidé part du Groupe du 1<sup>er</sup> semestre 2021 s'établit à 682 millions d'euros, soit 3,0 % du chiffre d'affaires (contre une perte de 294 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2020 et un bénéfice de 1 359 millions d'euros, soit 6,3 % du chiffre d'affaires au 1<sup>er</sup> semestre 2019). Il intègre une charge non courante au titre de la fiscalité différée, suite au relèvement du taux de l'impôt sur les bénéfices de 19 % à 25 % au Royaume-Uni à compter de 2023. Portant essentiellement sur la contribution de l'aéroport de Londres Gatwick, cette charge représente un montant proche de 200 millions d'euros, sans impact cash. Hors cet effet, le résultat net consolidé part du Groupe ressort à 877 millions d'euros.

Le résultat net par action du semestre, après prise en compte des instruments dilutifs, s'élève à 1,19 euro (-0,53 euro au 1<sup>er</sup> semestre 2020 et 2,43 euros au 1<sup>er</sup> semestre 2019).

Le coût de l'endettement financier net s'élève à 319 millions d'euros (303 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2020). Cette évolution est principalement due à l'augmentation de l'encours des dettes au Royaume-Uni de l'aéroport de Londres Gatwick. Sur le reste du périmètre, malgré des conditions de placements à taux négatifs, et la forte génération de cash-flow du 2<sup>e</sup> semestre 2020, les opérations de refinancement effectuées en 2020 à des conditions plus favorables que celles des dettes remboursées ont permis de réduire le coût de l'endettement financier. Au 1<sup>er</sup> semestre 2021, le coût moyen de la dette financière brute long terme s'est élevé à 2,3 % stable par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2020 et à l'ensemble de l'année 2020.

Les autres produits et charges financiers présentent un solde positif de 17 millions d'euros (contre un solde négatif de 9 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2020). Ils comprennent :

- le coût de l'actualisation des engagements de retraite et des provisions pour remise en état des actifs incorporels concédés pour - 14 millions d'euros (- 3 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2020) ;
- un produit de 22 millions d'euros au titre des intérêts financiers capitalisés sur les investissements en cours dans les concessions (+ 19 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2020) ;
- les charges financières relatives aux contrats de locations IFRS 16 pour - 21 millions d'euros (stables par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2020) ;
- la variation de juste valeur des instruments de capitaux propres pour un montant positif de 28 millions d'euros, concernant essentiellement la participation dans le Groupe ADP.

La charge d'impôt du semestre s'élève à 798 millions d'euros. Elle comprend l'incidence négative pour -386 millions d'euros de la hausse du taux d'impôt adoptée par le Royaume-Uni (de 19 % à 25 % à compter de 2023), conduisant notamment à réévaluer les impôts différés passifs liés à l'écart d'évaluation de la société détenant l'aéroport de Londres Gatwick. Cette réévaluation est sans impact cash. Hors cet effet, la charge d'impôts du Groupe s'élèverait à 412 millions d'euros et le taux effectif d'impôt à 34,9 %.

La quote-part de pertes attribuables aux minoritaires s'élève à 314 millions d'euros (perte de 124 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2020). Elle comprend celle imputable à l'aéroport de Londres Gatwick pour 299 millions d'euros, comprenant la réévaluation des impôts différés pour 191 millions d'euros.

## 4. Flux de trésorerie

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2021	1 <sup>er</sup> semestre 2020	Variation 2021/2020
<b>Capacité d'autofinancement avant impôt et coût de l'endettement</b>	<b>3 132</b>	<b>1 803</b>	<b>1 329</b>
% du chiffre d'affaires	13,9%	9,7%	
Variations du besoin en fonds de roulement et des provisions courantes	(735)	471	(1 206)
Impôts payés	(453)	(774)	320
Intérêts financiers nets payés	(326)	(351)	25
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	37	31	6
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>	<b>1 655</b>	<b>1 180</b>	<b>475</b>
Investissements opérationnels nets	(543)	(497)	(46)
Remboursements des dettes de location et charges financières associées	(302)	(296)	(6)
<b>Cash-flow opérationnel</b>	<b>811</b>	<b>388</b>	<b>423</b>
Investissements de développement dans les concessions	(430)	(569)	139
<b>Cash-flow libre</b>	<b>381</b>	<b>(182)</b>	<b>563</b>
dont Concessions	830	(47)	876
dont VINCI Energies et VINCI Construction	(368)	(250)	(118)
dont Immobilier et Holding	(80)	115	(195)
Investissements financiers nets	(138)	(121)	(17)
Autres	(33)	(23)	(9)
<b>Cash-flow disponible après financement de la croissance</b>	<b>211</b>	<b>(326)</b>	<b>536</b>
Augmentations et réductions de capital	605	77	528
Opérations sur actions propres	-	(336)	336
Dividendes versés	(1 173)	(9)	(1 164)
<b>Sous-total opérations en capital</b>	<b>(568)</b>	<b>(267)</b>	<b>(301)</b>
<b>Flux nets de trésorerie durant la période</b>	<b>(357)</b>	<b>(593)</b>	<b>236</b>
Autres variations	(251)	105	(356)
<b>Variation de l'endettement financier net</b>	<b>(608)</b>	<b>(488)</b>	<b>(120)</b>
<b>Endettement financier net</b>	<b>(18 597)</b>	<b>(22 142)</b>	<b>3 545</b>

L'Ebitda s'élève à 3 132 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2021 (contre 1 803 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2020 et 3 625 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2019). Il représente 13,9 % du chiffre d'affaires, contre 9,7 % du chiffre d'affaires au 1<sup>er</sup> semestre 2020 et 16,7 % au 1<sup>er</sup> semestre 2019.

L'Ebitda des **concessions** s'améliore de 25 % à 1 879 millions d'euros par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2020 (1 502 millions d'euros ; 2 692 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2019). Il représente 64,8 % du chiffre d'affaires (57,9 % au 1<sup>er</sup> semestre 2020 et 70,2 % au 1<sup>er</sup> semestre 2019).

L'Ebitda de **VINCI Autoroutes** est en hausse de 36,4 % à 1 805 millions d'euros (1 324 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2020). Il reste inférieur à son niveau du 1<sup>er</sup> semestre 2019 (2 004 millions d'euros). Le taux d'Ebitda/chiffre d'affaires ressort à 75,4 % au 1<sup>er</sup> semestre 2021, proche de son niveau du 1<sup>er</sup> semestre 2019 de 76,8 % (pour mémoire : 69,9 % au 1<sup>er</sup> semestre 2020).

L'Ebitda de **VINCI Airports** est proche de l'équilibre au 1<sup>er</sup> semestre 2021 (140 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2020 et 608 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2019).

L'Ebitda de **VINCI Energies** s'élève à 518 millions d'euros, soit 7,2 % du chiffre d'affaires à comparer à 361 millions d'euros et 5,9 % du chiffre d'affaires au 1<sup>er</sup> semestre 2020 et à 508 millions d'euros et 8,0 % du chiffre d'affaires au 1<sup>er</sup> semestre 2019.

L'Ebitda de **VINCI Construction** s'élève à 555 millions d'euros, soit 4,6 % du chiffre d'affaires à comparer à une perte de 57 millions d'euros (- 0,6 % du chiffre d'affaires au 1<sup>er</sup> semestre 2020) et à 368 millions d'euros et 3,2 % du chiffre d'affaires au 1<sup>er</sup> semestre 2019.

## Ebitda par pôle

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2021	% CA <sup>(*)</sup>	1 <sup>er</sup> semestre 2020	% CA <sup>(*)</sup>	Variation 2021/2020	1 <sup>er</sup> semestre 2019
Concessions	1 879	64,8%	1 502	57,9%	377	2 692
VINCI Autoroutes	1 805	75,4%	1 324	69,9%	482	2 004
VINCI Airports	(3)	(0,9%)	140	23,7%	(144)	608
Autres concessions	77	-	38	-	39	80
VINCI Energies	518	7,2%	361	5,9%	156	508
VINCI Construction	555	4,6%	(57)	(0,6%)	612	368
VINCI Immobilier	22	3,0%	(18)	(4,0%)	40	11
Holdings	158	-	14	-	143	46
<b>Ebitda</b>	<b>3 132</b>	<b>13,9%</b>	<b>1 803</b>	<b>9,7%</b>	<b>1 329</b>	<b>3 625</b>

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

La variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité et des provisions courantes traditionnellement négative au 1<sup>er</sup> semestre en raison de la saisonnalité des activités de VINCI Energies et VINCI Construction génère une consommation de trésorerie de 735 millions d'euros, d'un ampleur cependant limitée par rapport à celle du 1<sup>er</sup> semestre 2019 (- 1 354 millions d'euros). Cette performance doit s'apprécier au regard de la très forte amélioration du besoin en fonds de roulement réalisée en 2020 à compter du 2<sup>e</sup> trimestre, l'exercice ayant bénéficié d'un niveau d'encaissement des créances clients particulièrement soutenu chez VINCI Energies et VINCI Construction et d'une augmentation des avances à la suite de l'obtention de plusieurs grands projets de construction.

Les impôts payés diminuent de 321 millions d'euros à 453 millions d'euros (774 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2020 ; 529 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2019).

Les intérêts financiers nets payés s'élèvent à 326 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2021, en baisse de 25 millions d'euros par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2020 (351 millions d'euros).

Les dividendes versés par les sociétés mises en équivalence s'élèvent à 37 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2021 (31 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2020).

Les **flux de trésorerie liés à l'activité**<sup>2</sup> ressortent ainsi à 1 655 millions d'euros, en hausse de 475 millions d'euros par rapport à ceux du 1<sup>er</sup> semestre 2020 (1 180 millions d'euros) et de 53 millions d'euros par rapport à ceux du 1<sup>er</sup> semestre 2019 (1 602 millions d'euros).

Après prise en compte des investissements opérationnels pour un montant, net de cessions, de 543 millions d'euros en hausse de 46 millions d'euros par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2020 (497 millions d'euros) et des remboursements de dettes de location pour 302 millions d'euros (comparables à ceux du 1<sup>er</sup> semestre 2020), le **cash-flow opérationnel**<sup>2</sup> s'établit à 811 millions d'euros (388 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2020) ; il est proche de celui du 1<sup>er</sup> semestre 2019 (823 millions d'euros).

Les investissements de développement dans les concessions et les partenariats public-privé se sont élevés à 430 millions d'euros (569 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2020 et 507 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2019). Ils comprennent 361 millions d'euros investis par VINCI Autoroutes (377 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2020) et 68 millions d'euros par VINCI Airports (189 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2020), notamment en Serbie.

Le **cash-flow libre**<sup>2</sup> fait ressortir un flux net positif de 381 millions d'euros (contre un flux net négatif de 182 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2020 et un flux net positif de 316 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2019). Il se décompose en un flux net positif de 830 millions d'euros dans les concessions (dont un flux positif chez VINCI Autoroutes de 1 023 millions d'euros et un flux négatif de 286 millions d'euros chez VINCI Airports) et un flux net négatif de - 368 millions chez VINCI Energies et VINCI Construction (respectivement -47 millions et - 250 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2020 ; +1 191 millions et - 987 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2019).

Les investissements financiers, nets des cessions, représentent un montant de 170 millions d'euros, concernant essentiellement la prise de contrôle d'Urbat Promotion par VINCI Immobilier et les acquisitions réalisées par VINCI Energies. Au 1<sup>er</sup> semestre 2020, ils s'étaient élevés à 144 millions d'euros.

Les opérations sur le capital représentent un flux net positif de 605 millions d'euros (contre un flux net négatif de 259 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2020). Elles comprennent les augmentations de capital chez VINCI SA pour 613 millions d'euros au titre des plans d'épargne Groupe, représentant 8,4 millions d'actions créées. Les rachats d'actions ont été suspendus en mars 2020 et le programme de rachat d'actions approuvé par l'assemblée générale du 8 avril 2021 n'a pas été activé.

Les dividendes versés par le Groupe au cours du semestre se sont élevés à 1 173 millions d'euros, dont 1 157 millions d'euros versés par VINCI au titre du dividende 2020, soit 2,04 euros par action.

<sup>2</sup> Voir glossaire

L'ensemble de ces flux, couplés à une incidence négative des variations de change, a entraîné une augmentation de l'endettement financier net sur le semestre de 0,6 milliard d'euros, le portant ainsi à 18,6 milliards d'euros au 30 juin 2021.

## 5. Bilan et endettement financier net

Les actifs non courants s'élevaient à 55,0 milliards d'euros au 30 juin 2021 (55,3 milliards d'euros au 30 juin 2020 ; 55,1 milliards d'euros au 31 décembre 2020) dont 40,5 milliards d'euros pour la branche concessions (41,4 milliards d'euros au 30 juin 2020 ; 40,9 milliards d'euros au 31 décembre 2020) et 13,4 milliards d'euros pour VINCI Energies et VINCI Construction (13,2 milliards d'euros au 30 juin 2020 ; 13,3 milliards d'euros au 31 décembre 2020).

Après prise en compte d'un excédent net de fonds de roulement, principalement localisé chez VINCI Energies et VINCI Construction, de 7,9 milliards d'euros, en diminution de 0,9 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2020 (8,8 milliards d'euros), les capitaux engagés s'élevaient à 47,0 milliards d'euros au 30 juin 2021 (48,9 milliards d'euros au 30 juin 2020 et 46,3 milliards d'euros au 31 décembre 2020).

Les capitaux engagés du pôle concessions représentent 38,9 milliards d'euros, soit 83 % du total (82 % au 30 juin 2020 et 85 % au 31 décembre 2020).

Les capitaux propres s'établissent à 23,2 milliards d'euros au 30 juin 2021, en augmentation de 2,3 milliards d'euros par rapport au 30 juin 2020 (20,9 milliards d'euros) et de 0,2 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2020 (23,0 milliards d'euros). Ils comprennent les intérêts minoritaires pour 1,9 milliards d'euros (2,2 milliards d'euros au 30 juin et au 31 décembre 2020), dont 1,3 milliard d'euros pour l'aéroport de Londres Gatwick.

Le nombre d'actions composant le capital, y compris les actions auto-détenues, s'élevait à 596 880 000 au 30 juin 2021 (588 519 218 au 31 décembre 2020). Les actions auto-détenues représentent 4,0 % du capital au 30 juin 2021 (4,5 % au 31 décembre 2020).

L'endettement financier net s'élevait à 18,6 milliards d'euros au 30 juin 2021, en baisse de 3,5 milliards d'euros sur 12 mois (22,1 milliards d'euros au 30 juin 2020) et en augmentation de 0,6 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2020 (18,0 milliards d'euros). Il se décompose entre des dettes financières de 27,6 milliards d'euros (27,9 milliards d'euros au 31 décembre 2020) et une trésorerie nette gérée de 9,0 milliards d'euros (10,0 milliards d'euros au 31 décembre 2020).

L'endettement financier net du pôle concessions, y compris ses holdings, s'établit à 33,5 milliards d'euros, en hausse de 0,8 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2020 (32,7 milliards d'euros). De son côté, l'ensemble VINCI Energies et VINCI Construction affiche un excédent financier net de 1,4 milliard d'euros, qui s'améliore de 2,1 milliards d'euros par rapport au 30 juin 2020 (endettement financier net de 0,7 milliard d'euros) et diminue de 0,6 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2020 (2,0 milliards d'euros). Les holdings et autres activités présentent un excédent financier net de 13,5 milliards d'euros, en progression par rapport au 31 décembre 2020 (12,8 milliards d'euros). Cet excédent comprend à hauteur de 14,7 milliards d'euros le solde net entre les prêts consentis aux filiales du Groupe et les placements réalisés par celles-ci auprès des holdings.

Le ratio endettement financier net/fonds propres s'établit à 0,8 au 30 juin 2021 (0,8 au 31 décembre 2020). L'endettement financier rapporté à la Cafice sur 12 mois glissants s'établit à 2,6 à fin juin 2021 (3,0 au 31 décembre 2020).

La liquidité du Groupe au 30 juin 2021 ressort à 17,3 milliards d'euros (18,3 milliards d'euros au 30 juin 2020 et 19,2 milliards d'euros au 31 décembre 2020). Elle se répartit entre une trésorerie nette gérée de 9,0 milliards d'euros, d'un encours de 0,3 milliard d'euros de billets de trésorerie (1,2 milliard d'euros au 30 juin 2020 et 1,0 milliard d'euros au 31 décembre 2020) et des lignes de crédit bancaires confirmées non utilisées pour 8,0 milliards d'euros détenues par VINCI, dont 7,7 milliards d'euros à échéance novembre 2025. La société aéroportuaire Londres Gatwick détient une ligne de crédit de 300 millions de livres sterling à échéance juin 2025 ; elle est utilisée à 100 % au 30 juin 2021.

### Excédent (endettement) financier net

(en millions d'euros)	30/06/2021	dont EFN externe	EFN total /Cafice	30/06/2020	dont EFN externe	31/12/2020	dont EFN externe	Variation 30/06/2021 / 30/06/2020	Variation 30/06/2021 / 31/12/2020
Concessions	(33 465)	(19 644)	x 8,7	(33 777)	(20 143)	(32 718)	(20 409)	312	(747)
VINCI Autoroutes	(18 037)	(13 336)	x 4,9	(19 668)	(14 500)	(18 318)	(14 484)	1 631	281
VINCI Airports	(11 515)	(5 691)	NS	(10 691)	(4 876)	(11 053)	(5 264)	(824)	(462)
Autres concessions	(3 913)	(618)		(3 418)	(767)	(3 347)	(661)	(495)	(566)
VINCI Energies	(226)	392	x 0,2	(1 178)	248	(256)	405	953	30
VINCI Construction	1 623	1 268		472	1 173	2 211	1 760	1 151	(588)
Holdings & divers	13 470	(613)		12 340	(3 421)	12 774	255	1 130	696
<b>Total</b>	<b>(18 597)</b>	<b>(18 597)</b>	<b>x 2,6</b>	<b>(22 142)</b>	<b>(22 142)</b>	<b>(17 989)</b>	<b>(17 989)</b>	<b>3 545</b>	<b>(608)</b>

## 6. Carnet de commandes

Le carnet de commandes de VINCI Energies et VINCI Construction au 30 juin 2021 s'établit à son plus haut niveau historique à 46,0 milliards d'euros, en progression de près de 9 % par rapport au 31 décembre 2020 (+ 12 % à l'international ; + 3 % en France) et de 7 % sur 12 mois (+ 15 % à l'international ; - 4 % en France). Il représente quatorze mois d'activité moyenne. L'international représente 62 % du carnet à fin juin 2021 (60 % à fin décembre 2020).

Le carnet de commandes de VINCI Energies au 30 juin 2021 s'établit à 11,2 milliards d'euros, en hausse de 13 % depuis le début de l'année (France : + 9 % ; international : + 16 %) et de 10 % sur 12 mois (France : + 3 % ; international : + 16 %). Il représente 9 mois d'activité moyenne du pôle.

Le carnet de commandes de VINCI Construction s'élève à 34,8 milliards d'euros, en hausse de 7 % sur six mois (France : stable ; international : + 11 %) et de 6,5 % sur 12 mois (France : - 6 % ; international : + 15 %). Il représente 16 mois d'activité moyenne du pôle.

### Carnet de commandes (\*)

(en milliards d'euros)	30/06/2021	dont France	dont International	30/06/2020	31/12/2020
VINCI Energies	11,2	5,0	6,3	10,2	9,9
VINCI Construction	34,8	12,4	22,4	32,7	32,5
VINCI Immobilier	1,0	1,0	-	1,1	1,1

(\*) Données non auditées

## 7. Perspectives

Pour **VINCI Energies** et **VINCI Construction**, les perspectives sont relevées : le début d'année tonique et le bon niveau des carnets de commandes permettent d'envisager - hors événements exceptionnels - une hausse du chiffre d'affaires et de la marge opérationnelle par rapport à 2019 pour chacun de ces pôles.

Dans les **concessions**, le niveau d'activité reste dépendant de l'évolution des mesures induites par la situation sanitaire en France et à l'international et des restrictions aux déplacements qui en découlent. Compte tenu des incertitudes générées par les évolutions de la pandémie, il n'est toujours pas possible à ce stade d'élaborer pour **VINCI Airports** des prévisions de trafic fiables pour les prochains trimestres.

Pour **VINCI Autoroutes**, il peut toutefois être escompté une poursuite du redressement du trafic, si de nouvelles mesures de restriction à la circulation ne sont pas mises en place en France.

Compte tenu de ces incertitudes et du poids des concessions sur la performance globale du Groupe, les résultats prévisionnels de VINCI pour 2021 ne peuvent donc être valablement quantifiés et ne pourront retrouver, dès 2021, leur niveau de 2019.

Pour autant, VINCI dispose de solides atouts pour retrouver une trajectoire de croissance pérenne, ses métiers des services à l'énergie, de la construction et de la mobilité plaçant le Groupe au cœur de la croissance verte.

## 8. Acompte sur dividende

Le Conseil d'administration du 29 juillet 2021 a approuvé le paiement d'un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2021 d'un montant de 0,65 euro par action. Il sera versé en numéraire le 18 novembre 2021 (date de détachement du coupon le 16 novembre 2021).

## 9. Principales transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées sont détaillées dans la note K.28 des comptes consolidés semestriels résumés.

## 10. Facteurs de risques

Les principaux facteurs de risques auxquels VINCI pourrait être confronté sont détaillés en note D. Facteurs de risques et procédures de gestion du rapport de gestion du document d'enregistrement universel 2020.



# Comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2021

<b>États financiers consolidés semestriels</b>	<b>16</b>
<hr/>	
Compte de résultat consolidé de la période	16
État du résultat global consolidé de la période	17
Bilan consolidé	18
Tableau des flux de trésorerie consolidés	20
Variation des capitaux propres consolidés	21
<b>Annexe aux comptes consolidés semestriels</b>	<b>22</b>
<hr/>	

## États financiers consolidés semestriels

## Compte de résultat consolidé de la période

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1 <sup>er</sup> semestre 2021	1 <sup>er</sup> semestre 2020	Exercice 2020
<b>Chiffre d'affaires (*)</b>	<b>1-2</b>	<b>22 607</b>	<b>18 493</b>	<b>43 234</b>
Chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires		272	331	696
Chiffre d'affaires total		22 879	18 824	43 930
Produits des activités annexes		115	70	188
Charges opérationnelles	4	(21 396)	(18 628)	(41 260)
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>1-4</b>	<b>1 598</b>	<b>267</b>	<b>2 859</b>
Paiements en actions (IFRS 2)	27	(115)	(90)	(239)
Résultat des sociétés mises en équivalence	4-10	(17)	(88)	(146)
Autres éléments opérationnels courants		1	29	38
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>4</b>	<b>1 467</b>	<b>118</b>	<b>2 511</b>
Éléments opérationnels non courants	4	-	(119)	(52)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>4</b>	<b>1 467</b>	<b>-</b>	<b>2 459</b>
Coût de l'endettement financier brut		(326)	(317)	(609)
Produits financiers des placements de trésorerie		7	14	21
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>5</b>	<b>(319)</b>	<b>(303)</b>	<b>(589)</b>
Autres produits et charges financiers	6	17	(9)	(47)
Impôts sur les bénéfices	7	(798)	(107)	(807)
<b>Résultat net</b>		<b>368</b>	<b>(419)</b>	<b>1 015</b>
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		(314)	(124)	(226)
<b>Résultat net - part du Groupe</b>		<b>682</b>	<b>(294)</b>	<b>1 242</b>
Résultat net par action <i>(en euros)</i>	8	1,20	(0,53)	2,23
Résultat net dilué par action <i>(en euros)</i>	8	1,19	(0,53)	2,20

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

## État du résultat global consolidé de la période

<i>(en millions d'euros)</i>	1 <sup>er</sup> semestre 2021	1 <sup>er</sup> semestre 2020	Exercice 2020
<b>Résultat net</b>	<b>368</b>	<b>(419)</b>	<b>1 015</b>
Variations de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie et d'investissement net (*)	(74)	38	130
Coûts de couverture	(6)	(9)	(22)
Impôts (**)	(31)	61	46
Écarts de conversion	312	(602)	(795)
Quote-part des sociétés mises en équivalence, nets	62	(58)	(44)
<b>Autres éléments du résultat global pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net</b>	<b>263</b>	<b>(570)</b>	<b>(684)</b>
Instruments de capitaux propres	-	(1)	(2)
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite	46	(36)	143
Impôts	(13)	(1)	(27)
Quote-part des sociétés mises en équivalence, nets	-	-	-
<b>Autres éléments du résultat global ne pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net</b>	<b>33</b>	<b>(37)</b>	<b>114</b>
<b>Total autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>295</b>	<b>(607)</b>	<b>(570)</b>
<b>Résultat global</b>	<b>663</b>	<b>(1 025)</b>	<b>445</b>
<i>dont part attribuable au Groupe</i>	<i>911</i>	<i>(753)</i>	<i>757</i>
<i>dont part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</i>	<i>(248)</i>	<i>(272)</i>	<i>(312)</i>

(\*) Les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont rapportés en résultat au moment où le flux de trésorerie couvert impacte le résultat.

Au 1<sup>er</sup> semestre 2021, ces variations se décomposent en un impact positif des couvertures de flux de trésorerie pour 116 millions d'euros et un impact négatif des couvertures d'investissement net pour 190 millions d'euros.

(\*\*) Effets d'impôt liés aux variations de juste valeur des instruments financiers de couverture de flux de trésorerie (part efficace) et aux coûts de couverture.

## Bilan consolidé

## Actif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
<b>Actifs non courants</b>				
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	12	25 466	26 389	25 886
Goodwill	9	11 794	11 667	11 619
Autres immobilisations incorporelles	15.1	7 202	6 739	6 846
Immobilisations corporelles	15.2	9 965	9 750	9 760
Participations dans les sociétés mises en équivalence	10	953	1 786	1 035
Autres actifs financiers non courants	11-13	2 283	1 405	2 237
Instruments dérivés actifs non courants		822	1 407	1 250
Impôts différés actifs		489	370	493
<b>Total actifs non courants</b>		<b>58 974</b>	<b>59 512</b>	<b>59 126</b>
<b>Actifs courants</b>				
Stocks et travaux en cours	16	1 604	1 524	1 428
Clients et autres débiteurs	16	13 934	12 902	12 493
Autres actifs courants	16	5 684	5 406	5 719
Actifs d'impôt exigible		276	637	266
Autres actifs financiers courants		67	18	30
Instruments dérivés actifs courants		262	331	201
Actifs financiers de gestion de trésorerie	23	111	157	137
Disponibilités et équivalents de trésorerie	23	10 341	7 609	11 765
<b>Total actifs courants</b>		<b>32 279</b>	<b>28 583</b>	<b>32 039</b>
<b>Total actifs</b>		<b>91 254</b>	<b>88 095</b>	<b>91 165</b>

## Bilan consolidé

## Passif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social	20.1	1 492	1 516	1 471
Primes liées au capital		12 120	10 959	11 527
Titres autodétenus	20.2	(1 914)	(3 231)	(2 111)
Autres instruments de capitaux propres		-	39	-
Réserves consolidées		10 600	11 553	10 605
Réserves de conversion		(502)	(498)	(723)
Résultat net - part du Groupe		682	(294)	1 242
Opérations reconnues directement en capitaux propres	20.3	(1 140)	(1 346)	(1 148)
<b>Capitaux propres - part du Groupe</b>		<b>21 338</b>	<b>18 697</b>	<b>20 863</b>
Capitaux propres - part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	20.4	1 894	2 222	2 161
<b>Total capitaux propres</b>		<b>23 232</b>	<b>20 919</b>	<b>23 024</b>
<b>Passifs non courants</b>				
Provisions non courantes	17	1 162	1 266	1 140
Provisions pour avantages du personnel	26	1 716	1 934	1 733
Emprunts obligataires	22	23 175	23 150	23 136
Autres emprunts et dettes financières	22	2 865	3 267	3 548
Instruments dérivés passifs non courants		390	543	434
Dettes de location non courantes	18	1 453	1 337	1 407
Autres passifs non courants		668	683	669
Impôts différés passifs		2 941	2 523	2 606
<b>Total passifs non courants</b>		<b>34 370</b>	<b>34 705</b>	<b>34 673</b>
<b>Passifs courants</b>				
Provisions courantes	16	5 061	4 654	4 973
Fournisseurs	16	9 579	8 152	8 876
Autres passifs courants	16	14 531	14 329	14 668
Passifs d'impôt exigible		272	157	221
Dettes de location courantes	18	501	490	501
Instruments dérivés passifs courants		442	428	319
Dettes financières courantes	22	3 265	4 260	3 909
<b>Total passifs courants</b>		<b>33 652</b>	<b>32 471</b>	<b>33 468</b>
<b>Total passifs et capitaux propres</b>		<b>91 254</b>	<b>88 095</b>	<b>91 165</b>

## Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)

	Notes	1 <sup>er</sup> semestre 2021	1 <sup>er</sup> semestre 2020	Exercice 2020
<b>Résultat net consolidé de la période (y compris intérêts minoritaires)</b>		<b>368</b>	<b>(419)</b>	<b>1 015</b>
Dotations aux amortissements		1 558	1 598	3 171
Dotations (reprises) aux provisions et dépréciations (nettes)		82	87	218
Paiements en actions (IFRS 2) et autres retraitements		30	4	89
Résultat sur cessions		(11)	20	(147)
Variations de juste valeur des instruments financiers		(26)	15	33
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence et dividendes des sociétés non consolidées		15	86	142
Coût de l'endettement financier net comptabilisé	5	319	303	589
Coûts d'emprunt immobilisés		(22)	(19)	(40)
Charges financières associées aux contrats de location	6	21	21	42
Charges d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisées		798	107	807
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>	<b>1</b>	<b>3 132</b>	<b>1 803</b>	<b>5 919</b>
Variations du BFR liées à l'activité et des provisions courantes	16	(735)	471	2 330
Impôts payés		(453)	(774)	(1 054)
Intérêts financiers nets payés		(326)	(351)	(590)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		37	31	71
<b>Flux nets de trésorerie liés à l'activité</b>	<b>I</b>	<b>1 655</b>	<b>1 180</b>	<b>6 675</b>
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles		(588)	(547)	(1 117)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		46	51	124
Investissements opérationnels (nets de cessions)	1	(543)	(497)	(994)
Investissements en immobilisations du domaine concédé (nets de subventions reçues)		(430)	(564)	(1 043)
Créances financières (contrats de PPP et autres)		-	(5)	(42)
Investissements de développement (concessions et PPP)	1	(430)	(569)	(1 085)
Acquisition de titres de participation (consolidés et non consolidés)		(148)	(128)	(302)
Cession de titres de participation (consolidés et non consolidés)		4	1	25
Investissements financiers nets		(144)	(127)	(277)
Autres		(33)	(23)	(85)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements</b>	<b>II</b>	<b>(1 149)</b>	<b>(1 216)</b>	<b>(2 442)</b>
Augmentations, réductions de capital et rachat d'autres instruments de capitaux propres		613	83	669
Opérations sur actions propres	20.2	-	(336)	(336)
Augmentations et réductions de capital des filiales souscrites par des tiers		-	-	(1)
Acquisitions/cessions d'intérêts minoritaires (sans prise/perte de contrôle)		(9)	(6)	(20)
Dividendes payés	21	(1 173)	(9)	(721) <sup>(*)</sup>
- aux actionnaires de VINCI SA		(1 157)	(1)	(694)
- aux minoritaires des sociétés intégrées		(16)	(8)	(27)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts à long terme		934	1 657	2 349
Remboursements d'emprunts à long terme		(1 603)	(1 648)	(2 136)
Remboursements des dettes de location et charges financières associées		(302)	(296)	(607)
Variation des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes		(841)	486	760
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>III</b>	<b>(2 380)</b>	<b>(68)</b>	<b>(42)</b>
Autres variations	IV	65	(51)	(112)
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>I+II+III+IV</b>	<b>(1 810)</b>	<b>(156)</b>	<b>4 080</b>
<b>Trésorerie nette à l'ouverture</b>		<b>11 426</b>	<b>7 346</b>	<b>7 346</b>
<b>Trésorerie nette à la clôture</b>	<b>23</b>	<b>9 616</b>	<b>7 190</b>	<b>11 426</b>

(\*) Dont dividendes payés en actions (422 millions d'euros)

## Variation de l'endettement financier net de la période

(en millions d'euros)

	Notes	1 <sup>er</sup> semestre 2021	1 <sup>er</sup> semestre 2020	Exercice 2020
<b>Endettement financier net en début de période</b>		<b>(17 989)</b>	<b>(21 654)</b>	<b>(21 654)</b>
Variation de la trésorerie nette		(1 810)	(156)	4 080
Variation des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes		841	(486)	(760)
(Émission) remboursement d'emprunts		669	(9)	(213)
Autres variations		(309)	162	558
Dont dettes reprises lors de regroupement d'entreprises		(9)	(4)	(43)
<b>Variation de l'endettement financier net</b>		<b>(608)</b>	<b>(488)</b>	<b>3 665</b>
<b>Endettement financier net en fin de période</b>	<b>22</b>	<b>(18 597)</b>	<b>(22 142)</b>	<b>(17 989)</b>

## Variation des capitaux propres consolidés

Capitaux propres - part du Groupe											
(en millions d'euros)	Capital social	Primes liées au capital	Titres auto-détenus	Autres instruments de capitaux propres	Réserves consolidées	Résultat net	Réserves de conversion	Opérations reconnues directement en capitaux propres	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Capitaux propres au 01/01/2020</b>	<b>1 513</b>	<b>10 879</b>	<b>(3 083)</b>	-	<b>9 252</b>	<b>3 260</b>	<b>(18)</b>	<b>(1 364)</b>	<b>20 438</b>	<b>2 604</b>	<b>23 042</b>
Résultat net de la période	-	-	-	-	-	(294)	-	-	(294)	(124)	(419)
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées	-	-	-	-	-	-	(477)	76	(401)	(148)	(549)
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	(58)	(58)	-	(58)
<b>Résultat global de la période</b>	-	-	-	-	-	<b>(294)</b>	<b>(477)</b>	<b>18</b>	<b>(753)</b>	<b>(272)</b>	<b>(1 025)</b>
Augmentation de capital	2	80	-	-	-	-	-	-	83	-	83
Réduction de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	(148)	-	(188)	-	-	-	(336)	-	(336)
Affectation du résultat et dividendes distribués	-	-	-	39	2 527	(3 260)	-	-	(694)	(8)	(702)
Paievements en actions (IFRS 2)	-	-	-	-	62	-	-	-	62	-	62
Incidence des acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle	-	-	-	-	(3)	-	-	-	(3)	2	(1)
Variations de périmètre	-	-	-	-	2	-	(2)	-	-	(104)	(104)
Divers	-	-	-	-	(100)	-	-	-	(100)	(1)	(101)
<b>Capitaux propres au 30/06/2020</b>	<b>1 516</b>	<b>10 959</b>	<b>(3 231)</b>	<b>39</b>	<b>11 553</b>	<b>(294)</b>	<b>(498)</b>	<b>(1 346)</b>	<b>18 697</b>	<b>2 222</b>	<b>20 919</b>
Résultat net de la période	-	-	-	-	-	1 536	-	-	1 536	(102)	1 434
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées	-	-	-	-	-	-	(205)	166	(40)	62	23
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	(20)	34	14	-	14
<b>Résultat global de la période</b>	-	-	-	-	-	<b>1 536</b>	<b>(225)</b>	<b>199</b>	<b>1 510</b>	<b>(40)</b>	<b>1 470</b>
Augmentation de capital	18	568	-	-	-	-	-	-	586	-	586
Réduction de capital	(63)	-	1 118	-	(1 055)	-	-	-	-	(1)	(1)
Opérations sur actions propres	-	-	3	-	(3)	-	-	-	-	-	-
Affectation du résultat et dividendes distribués	-	-	-	(39)	39	-	-	-	-	(19)	(19)
Paievements en actions (IFRS 2)	-	-	-	-	105	-	-	-	105	-	105
Incidence des acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle	-	-	-	-	(4)	-	-	-	(4)	-	(4)
Variations de périmètre	-	-	-	-	2	-	(1)	(1)	-	(1)	(1)
Divers	-	-	-	-	(31)	-	-	-	(31)	(1)	(32)
<b>Capitaux propres au 31/12/2020</b>	<b>1 471</b>	<b>11 527</b>	<b>(2 111)</b>	-	<b>10 605</b>	<b>1 242</b>	<b>(723)</b>	<b>(1 148)</b>	<b>20 863</b>	<b>2 161</b>	<b>23 024</b>
Résultat net de la période	-	-	-	-	-	682	-	-	682	(314)	368
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées	-	-	-	-	-	-	237	(69)	167	67	234
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	(15)	77	61	-	61
<b>Résultat global de la période</b>	-	-	-	-	-	<b>682</b>	<b>221</b>	<b>7</b>	<b>911</b>	<b>(248)</b>	<b>663</b>
Augmentation de capital	21	592	-	-	-	-	-	-	613	-	613
Réduction de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	197	-	(197)	-	-	-	-	-	-
Affectation du résultat et dividendes distribués	-	-	-	-	85	(1 242)	-	-	(1 157)	(16)	(1 173)
Paievements en actions (IFRS 2)	-	-	-	-	84	-	-	-	84	-	84
Incidence des acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle	-	-	-	-	(2)	-	-	-	(2)	(4)	(5)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Divers	-	-	-	-	24	-	1	-	25	(1)	24
<b>Capitaux propres au 30/06/2021</b>	<b>1 492</b>	<b>12 120</b>	<b>(1 914)</b>	-	<b>10 600</b>	<b>682</b>	<b>(502)</b>	<b>(1 140)</b>	<b>21 338</b>	<b>1 894</b>	<b>23 232</b>

## Annexe aux comptes consolidés semestriels

<b>A. Faits marquants et évolution du périmètre de consolidation</b>	<b>24</b>
1. Faits marquants	24
2. Évolution du périmètre de consolidation	25
<b>B. Principes comptables, méthodes de consolidation et d'évaluation</b>	<b>26</b>
1. Principes comptables	26
2. Méthodes de consolidation	27
3. Règles et méthodes d'évaluation	28
<b>C. Indicateurs financiers par pôle et zone géographique</b>	<b>30</b>
1. Informations sectorielles par pôle de métiers	30
2. Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique	37
3. Réconciliation et présentation des indicateurs de suivi de la performance	38
<b>D. Principales composantes du compte de résultat</b>	<b>39</b>
4. Résultat opérationnel	39
5. Coût de l'endettement financier net	40
6. Autres produits et charges financiers	40
7. Impôts sur les bénéfices	40
8. Résultat par action	41
<b>E. Données relatives aux participations du Groupe</b>	<b>42</b>
9. Goodwill	42
10. Participations dans les sociétés mises en équivalence : entreprises associées et coentreprises	43
11. Autres actifs financiers non courants	44
<b>F. Pôle concessions : contrats de PPP, de concession et autres infrastructures</b>	<b>45</b>
12. Immobilisations incorporelles du domaine concédé	45
13. Créances financières PPP (sociétés contrôlées)	46
14. Engagements hors bilan du pôle concessions	46
<b>G. Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité</b>	<b>48</b>
15. Autres immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles	48
16. Besoin en fonds de roulement et provisions courantes	49
17. Provisions non courantes	50
18. Dettes relatives aux contrats de location	50
19. Autres obligations contractuelles à caractère opérationnel et autres engagements donnés et reçus	50
<b>H. Capitaux propres</b>	<b>52</b>
20. Informations relatives aux capitaux propres	52
21. Dividendes	54
<b>I. Financement et gestion des risques financiers</b>	<b>55</b>
22. Données relatives à l'endettement financier net	55
23. Informations relatives à la trésorerie nette gérée et aux ressources disponibles	58
24. Informations relatives à la gestion des risques financiers	59
25. Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable	60

<b>J. Avantages du personnel et paiements en actions</b>	<b>62</b>
26. Provisions pour avantages du personnel	62
27. Paiements en actions	62
<b>K. Autres notes</b>	<b>65</b>
28. Transactions avec les parties liées	65
29. Note sur les litiges	65
30. Événements postérieurs à la clôture	67
<b>L. Autres règles et méthodes de consolidation</b>	<b>68</b>

# A. Faits marquants et évolution du périmètre de consolidation

## 1. Faits marquants

### Appréciation de la performance financière

L'activité et les résultats du Groupe se sont redressés significativement par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2020. Ils restent cependant affectés par les conséquences de la pandémie de la Covid-19, en particulier sur les concessions aéroportuaires et dans une moindre mesure sur les concessions autoroutières.

- le chiffre d'affaires consolidé du 1<sup>er</sup> semestre 2021 s'élève à 22,6 milliards d'euros, en hausse de 22,3 % par rapport à celui du 1<sup>er</sup> semestre 2020 ;
- le résultat opérationnel sur activité (ROPA), en forte hausse par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2020, s'établit à 1 598 millions d'euros. Le taux de ROPA/chiffre d'affaires s'élève à 7,1 % (1,4 % au 1<sup>er</sup> semestre 2020) ;
- le résultat opérationnel courant (ROC) incluant une contribution légèrement négative des résultats des participations consolidées par mise en équivalence, ressort à 1 467 millions d'euros (118 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2020) ;
- le résultat net consolidé part du Groupe affiche un profit de 682 millions, contre une perte de 294 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2020 ; il intègre une charge non courante au titre de la fiscalité différée, suite au relèvement du taux de l'impôt sur les bénéfices de 19 % à 25 % au Royaume-Uni à compter de 2023. Portant essentiellement sur la contribution de l'aéroport de Londres-Gatwick, cette charge représente un montant proche de 200 millions d'euros, sans impact cash.
- l'endettement financier net ressort à 18,6 milliards d'euros au 30 juin 2021, en baisse de 3,5 milliards d'euros sur 12 mois et en hausse de 0,6 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2020.

La performance opérationnelle des différents métiers du Groupe est commentée dans le rapport d'activité semestriel.

### Réorganisation d'un nouveau pôle VINCI Construction

Depuis début 2021, l'ensemble constitué par VINCI Construction et Eurovia est placé sous l'autorité de Pierre Anjolras. Cette nouvelle organisation permet d'optimiser le fonctionnement des activités de cet ensemble et de développer leurs synergies en les intégrant au sein d'un pôle de management unique. Ce nouvel ensemble est désormais nommé VINCI Construction.

### Opérations de financement et gestion de la liquidité du Groupe

Les principales opérations de financement du 1<sup>er</sup> semestre ont concerné Cofiroute et l'aéroport de Londres Gatwick et sont décrites en note I. Financement et gestion des risques financiers.

VINCI dispose au 30 juin 2021, d'un montant total de liquidités, y compris billets de trésorerie, de 17,3 milliards d'euros, dont :

- une trésorerie nette gérée de 9,0 milliards d'euros ;
- un crédit bancaire syndiqué confirmé et non utilisé par VINCI de 8,0 milliards d'euros à échéance novembre 2024, renouvelée d'un an en novembre 2020 pour 7,7 milliards d'euros ;
- un encours des billets de trésorerie de 0,3 milliard d'euros au 30 juin 2021 (1,2 milliard d'euros à fin décembre 2020).

### Signature d'un accord avec ACS pour l'acquisition de ses activités énergie

Dans le cadre de son développement, VINCI a signé le 31 mars 2021, un accord avec ACS pour l'acquisition de ses activités dans le secteur de l'énergie.

La valeur d'entreprise de ces activités a été évaluée à 4,2 milliards d'euros. Sur cette base, le prix d'acquisition est estimé à environ 4,9 milliards d'euros au closing, attendu en fin d'année 2021, après la prise en compte d'environ 0,7 milliard d'euros de trésorerie nette, besoin en fonds de roulement et ajustements divers. En outre, ACS recevra un paiement additionnel de 40 millions d'euros pour chaque gigawatt renouvelable « ready-to-build » développé par la Société, sur une période de 8,5 ans au plus, après la date du closing de la transaction, dans la limite d'un total de 15 gigawatts, soit un paiement conditionnel maximum de 600 millions d'euros.

## 2. Évolution du périmètre de consolidation

L'évolution du périmètre au 1<sup>er</sup> semestre 2021 est présentée ci-dessous. Les principales variations proviennent de l'acquisition d'une vingtaine de sociétés par VINCI Energies et de l'acquisition par VINCI Immobilier de 50,1 % du capital d'Urbat Promotion, promoteur immobilier spécialisé dans la construction de logements dans le sud de la France, portant ainsi sa participation au capital de la société à 100 %.

Les autres variations sont essentiellement liées à des restructurations juridiques au sein du périmètre du Groupe.

<i>(en nombre de sociétés)</i>	30/06/2021			30/06/2020			31/12/2020		
	Total	France	International	Total	France	International	Total	France	International
Filiales en intégration globale	2 102	1 157	945	2 052	1 112	940	2 052	1 106	946
Coentreprises (*)	160	99	61	146	94	52	162	102	60
Entreprises associées (*)	38	18	20	40	20	20	39	19	20
<b>Total</b>	<b>2 300</b>	<b>1 274</b>	<b>1 026</b>	<b>2 238</b>	<b>1 226</b>	<b>1 012</b>	<b>2 253</b>	<b>1 227</b>	<b>1 026</b>

(\*) Sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

### Evolution du périmètre de consolidation des périodes antérieures

#### Acquisitions et cessions

VINCI n'a pas réalisé d'acquisition significative en 2020.

Les principaux mouvements de la période avaient concerné l'acquisition d'une vingtaine de sociétés par VINCI Energies en France, en Europe, au Canada et en Amérique du Sud. Pour ces sociétés, VINCI a procédé à l'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis conformément aux dispositions de la norme IFRS 3. Les valeurs attribuées aux actifs et passifs identifiables acquis aux dates de prise de contrôle en 2020, n'ont pas fait l'objet d'ajustements significatifs.

#### Perte de l'influence notable sur le Groupe ADP

Xavier Huillard, président-directeur général de VINCI, a remis à la disposition du Conseil d'administration du Groupe ADP, le mandat d'administrateur que VINCI détenait dans cette société, et dont il était le représentant permanent. Ce mandat a pris fin le 15 décembre 2020, entraînant la perte d'influence notable que VINCI avait sur le Groupe ADP. En conséquence, à partir de cette date, le Groupe ADP, précédemment consolidé dans les comptes de VINCI selon la méthode de mise en équivalence est sorti du périmètre de consolidation de VINCI. Les titres ADP sont désormais comptabilisés en actifs financiers - instruments de capitaux propres et évalués à leur juste valeur conformément à IFRS 9. Le Groupe a opté pour la comptabilisation de la variation de juste valeur en autres charges et produits financiers.

## B. Principes comptables, méthodes de consolidation et d'évaluation

### 1. Principes comptables

Les principes comptables retenus au 30 juin 2021 sont conformes à ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2020, à l'exception des normes et/ou amendements adoptés par l'Union européenne, applicables de façon obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 <sup>(\*)</sup>.

Les comptes consolidés semestriels résumés du Groupe au 30 juin 2021 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 29 juillet 2021. S'agissant de comptes consolidés résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour des comptes annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces derniers sont présentés dans le document d'enregistrement universel n° D.21-0079 qui a été déposé auprès de l'AMF le 26 février 2021.

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en millions d'euros, sans décimale. Les arrondis au million d'euros le plus proche peuvent, dans certains cas de figure, conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux et des sous-totaux figurant dans les tableaux.

#### Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021

Les normes et interprétations applicables, de façon obligatoire, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 sont sans impact significatif sur les comptes consolidés de VINCI au 30 juin 2021. Elles concernent principalement les amendements à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 « Réforme des taux benchmark » :

Le 27 août 2020, l'IASB a publié des amendements à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 (phase 2) dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence. Le texte, adopté par l'Union européenne le 13 janvier 2021, est applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2021 de manière rétrospective. VINCI a mis en place un groupe de travail dédié à cette réforme, réunissant toutes les parties prenantes concernées (direction de la Trésorerie et des Financements, direction des Budgets et de la Consolidation, direction Juridique et direction des Systèmes d'information) afin d'identifier les impacts et d'anticiper au mieux les conséquences éventuelles. Ces éléments sont décrits plus en détail en note 1.24 Informations relatives à la gestion des risques financiers.

#### Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 30 juin 2021

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2021 :

- amendement à IFRS 16 « Contrats de location Covid-19 – Aménagements de loyers » ;
- amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers – Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants » ;
- amendements à IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels – Contrats déficitaires, notion de coûts directement liés au contrat » ;
- amendements à IAS 16 « Immobilisations corporelles – Comptabilisation des produits générés avant la mise en service » ;
- amendements à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises – Références au cadre conceptuel » ;
- améliorations annuelles des IFRS Cycle 2018-2020.

Une étude des impacts et des conséquences pratiques de l'application de ces amendements de normes est en cours, ceux-ci ne présentant pas de dispositions contraires aux pratiques comptables actuelles du Groupe.

Le Groupe étudie également les impacts et conséquences pratiques des décisions définitives de l'IFRIC prises sur le 1<sup>er</sup> semestre :

- la comptabilisation des coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel mis à disposition dans le "cloud" dans le cadre d'un contrat "Software as a service" ;
- la méthodologie de calcul des avantages au personnel et la période d'acquisition des droits. Cette nouvelle interprétation modifie la comptabilisation du rythme d'acquisition des droits acquis par les salariés pour les régimes présentant un plafonnement des droits à partir d'une certaine ancienneté. Les conventions collectives susceptibles d'être concernées sont en cours de recensement.

<sup>(\*)</sup> Disponibles sur le site : [http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financial-statements/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financial-statements/index_fr.htm)

## 2. Méthodes de consolidation

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 10, les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote en assemblée générale, au Conseil d'administration ou au sein de l'organe de direction équivalent, lui conférant le pouvoir de diriger leurs politiques opérationnelles et financières, sont généralement réputées contrôlées et consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Pour la détermination du contrôle, VINCI réalise une analyse approfondie de la gouvernance établie et des droits détenus par les autres actionnaires. Lorsque cela est nécessaire, une analyse des instruments détenus par le Groupe ou par des tiers (droits de vote potentiels, instruments dilutifs, instruments convertibles...) qui, en cas d'exercice, pourraient modifier le type d'influence exercée par chacune des parties, est également effectuée. Pour certaines sociétés de projet d'infrastructures dans le cadre de partenariats public-privé dans lesquels VINCI n'est pas seul investisseur en capital, outre l'analyse de la gouvernance établie avec chaque partenaire, le Groupe peut être amené à étudier les caractéristiques des contrats de sous-traitance afin de vérifier qu'ils ne confèrent pas de pouvoirs additionnels susceptibles d'aboutir à une situation de contrôle de fait. Cela concerne généralement les contrats de construction et les contrats d'exploitation/maintenance des ouvrages concédés. Une analyse est menée en cas d'occurrence d'un événement spécifique susceptible d'avoir un impact sur le niveau de contrôle exercé par le Groupe (modification de la répartition du capital d'une entité, de sa gouvernance, exercice d'un instrument financier dilutif..).

Selon les dispositions de la norme IFRS 11, les partenariats du Groupe sont classés en deux catégories (activités conjointes et coentreprises) selon la nature des droits et obligations détenus par chacune des parties. Cette classification est généralement établie en fonction de la forme légale du véhicule juridique employé pour porter le projet. Le Groupe exerce un contrôle conjoint sur l'ensemble de ces partenariats.

**Activités conjointes** : la plupart des partenariats des pôles VINCI Energies et VINCI Construction correspond à des activités conjointes de par la forme légale des structures juridiques employées, comme en France, où les parties ont généralement recours à la société en participation (SEP) pour contractualiser leurs activités de travaux en partenariat.

Dans certains cas, lorsque les faits et circonstances démontrent que les activités d'une entreprise reviennent à fournir une production aux partenaires, la nature d'activité conjointe est avérée alors même que la forme légale du véhicule juridique n'établit pas de transparence entre le patrimoine des coparticipants et celui du partenariat. En effet, cela indique que les parties ont droit, en substance, à la quasi-totalité des avantages économiques associés aux actifs de l'entreprise et qu'elles en régleront les passifs. Au sein du groupe VINCI, cette situation concerne notamment certains postes d'enrobage détenus par Eurovia destinés à ses activités de construction et de rénovation d'infrastructures routières.

**Coentreprises** : les partenariats français de copromotion immobilière contractualisés sous la forme de SCCV (société civile de construction vente) correspondent à des coentreprises selon la norme IFRS 11 et sont donc consolidés selon la méthode de la mise en équivalence. Il en est de même pour les autres partenariats du Groupe réalisés via une entité ayant une personnalité morale et dont la production n'est pas uniquement destinée aux partenaires.

Les **entreprises associées** sont des entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable. Elles sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence conformément aux dispositions de la norme IAS 28. L'influence notable est présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure ou égale à 20 %. Elle peut néanmoins être avérée dans des cas de pourcentages de détention inférieurs, notamment lorsque le Groupe est représenté au Conseil d'administration ou dans tout organe de gouvernance équivalent, participant ainsi à l'élaboration des politiques opérationnelles et financières de l'entité ainsi qu'à ses orientations stratégiques. Cela s'applique à la participation détenue par le Groupe dans CFE.

Conformément à IFRS 12, le Groupe a identifié le holding portant les activités de l'aéroport de Londres Gatwick comme le seul présentant des intérêts minoritaires significatifs (49,99 %) - voir en note I.20.4 Participations ne donnant pas le contrôle. La gouvernance de cette société est décrite dans le document d'enregistrement universel 2020 en note I.23.5 Participations ne donnant pas le contrôle.

VINCI ne détient pas d'intérêt dans des entités structurées telles que définies par la norme IFRS 12.

Les comptes consolidés de VINCI regroupent les états financiers des sociétés dont le chiffre d'affaires est supérieur à 2 millions d'euros, ainsi que ceux des entités de chiffre d'affaires inférieur lorsque leur impact est significatif sur certains indicateurs du bilan et du compte de résultat du Groupe.

## 3. Règles et méthodes d'évaluation

### 3.1 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon le référentiel IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les comptes consolidés semestriels de la période ont été établis par référence à l'environnement immédiat, notamment pour les estimations présentées ci-après :

- évaluation du chiffre d'affaires à l'avancement des contrats de construction et de services ;
- évaluation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises ;
- détermination des taux d'actualisation et des durées de location retenus pour la détermination de la valeur des droits d'utilisation et des dettes liées pour les contrats de location (IFRS 16) ;
- évaluation des amortissements calculés selon le mode des unités de production ;
- évaluations retenues pour les tests de perte de valeur des goodwill, des immobilisations incorporelles et corporelles ;
- évaluation des provisions ;
- détermination des taux d'actualisation retenus pour mettre en œuvre les tests de dépréciation d'actifs (IAS 36) et pour actualiser les provisions (IAS 37) et les engagements liés aux avantages du personnel (IAS 19) ;
- valorisation de certains instruments financiers à la juste valeur ;
- évaluation des engagements de retraite ;
- valorisation des paiements en actions (charge IFRS 2).

Compte tenu du contexte de la Covid-19 qui impacte de façons différentes les métiers de VINCI, le Groupe a procédé à un examen approfondi de ces hypothèses et estimations, et a maintenu certaines dispositions qui ont été présentées de façon détaillée en note A.3 Dispositions spécifiques mises en place dans le contexte de la crise sanitaire des comptes consolidés annuels au 31 décembre 2020.

### 3.2 Évaluation de la juste valeur

Le Groupe a principalement recours à la juste valeur pour l'évaluation, sur une base récurrente au bilan, des instruments dérivés, de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des titres de participation non consolidés, des actifs financiers de gestion de trésorerie et des actifs et passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises. Les justes valeurs des autres instruments financiers (notamment instruments de dette et actifs évalués au coût amorti, tels que définis par la norme IFRS 9 « Instruments financiers ») sont communiquées en note I.25 Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable.

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale. Elle est constatée sur le marché principal de l'actif ou du passif (ou le plus avantageux en cas d'absence de marché principal), c'est-à-dire celui qui offre le plus grand volume et le meilleur niveau d'activité. La juste valeur des instruments financiers dérivés intègre une évaluation du « risque de contrepartie » pour les instruments dérivés actifs et du « risque de crédit propre » pour les instruments dérivés passifs.

Pour déterminer ces justes valeurs, le Groupe utilise les méthodes d'évaluation suivantes :

- approches de marché, fondées sur des prix ou transactions de marché observables ;
- approches par le revenu, qui convertissent la somme de flux de trésorerie futurs en un montant unique actualisé ;
- approches par les coûts, qui prennent en considération l'obsolescence physique, technologique et économique de l'actif évalué.

Les justes valeurs sont hiérarchisées selon trois niveaux :

- niveau 1 : prix cotés sur un marché actif. Les valeurs mobilières de placement, certains titres de participation non consolidés (principalement ADP) et les emprunts obligataires cotés sont valorisés ainsi ;
- niveau 2 : modèle interne avec des paramètres observables à partir de techniques de valorisation interne : ces techniques font appel aux méthodes de calcul mathématique usuelles intégrant des données observables sur les marchés (cours à terme, courbe de taux...). Le calcul de la juste valeur de la plupart des instruments financiers dérivés (swaps, caps, floors...) négociés de gré à gré est opéré sur la base de modèles communément utilisés par les intervenants pour évaluer ces instruments financiers.

Les valorisations d'instruments dérivés calculées en interne font l'objet à chaque trimestre de contrôles de cohérence avec celles transmises par les contreparties ;

- niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables : ce modèle s'applique notamment aux relations clients et aux contrats acquis lors de regroupements d'entreprises ainsi qu'aux titres de participation non cotés, lesquels sont valorisés à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction, en l'absence de marché actif.

### 3.3 Règles et méthodes d'évaluation spécifiques appliquées par le Groupe dans le cadre des arrêts intermédiaires

#### 3.3.1 Saisonnalité de l'activité

L'activité du Groupe est structurellement saisonnière. En règle générale, le 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice est marqué par une saisonnalité de l'activité dans la plupart des métiers du Groupe et plus particulièrement dans :

- les travaux routiers, dont le volume d'activité est traditionnellement inférieur à celui de la seconde partie de l'année, du fait des conditions climatiques ;
- les sociétés de concessions autoroutières, dont le volume de trafic au 1<sup>er</sup> semestre est structurellement inférieur à celui du 2<sup>e</sup> semestre, étant donné le poids élevé du trafic des véhicules légers durant la période estivale.

Au cours des derniers exercices (à l'exception de 2020), le chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> semestre a représenté entre 45 % et 46 % du chiffre d'affaires de l'année.

Le niveau du chiffre d'affaires et celui des résultats du 1<sup>er</sup> semestre ne peuvent donc pas être extrapolés à l'ensemble de l'exercice.

La saisonnalité de l'activité se traduit habituellement par une consommation de la trésorerie d'exploitation au 1<sup>er</sup> semestre, en raison du moindre niveau des encaissements durant cette période et du profil de dégagement du cash-flow opérationnel, dont une grande partie est réalisée au 2<sup>e</sup> semestre.

L'impact des facteurs saisonniers n'a fait l'objet d'aucune correction sur les comptes consolidés semestriels du Groupe.

Les produits et charges des activités ordinaires que le Groupe perçoit ou supporte de façon saisonnière, cyclique ou occasionnelle sont pris en compte selon des règles identiques à celles retenues pour la clôture annuelle. Ils ne sont ni anticipés, ni différés à la date de l'arrêt semestriel.

Les charges et produits facturés sur une base annuelle (par exemple les redevances de brevets et licences) sont pris en compte sur la base d'une estimation annuelle au prorata de la période écoulée.

Les risques nés dans le semestre sont provisionnés dans les comptes de la période. En particulier, dans le cas de contrats déficitaires, les pertes à terminaison connues au cours du 1<sup>er</sup> semestre sont provisionnées en totalité.

#### 3.3.2 Évaluation de la charge d'impôt

La charge d'impôt du 1<sup>er</sup> semestre est déterminée en appliquant au résultat avant impôt le taux d'impôt effectif estimé pour l'exercice 2021 (y compris impôts différés). Ce taux peut être ajusté des incidences fiscales liées à des éléments à caractère inhabituel de la période.

#### 3.3.3 Engagements de retraite

Il n'est pas effectué de calcul actuariel complet à la clôture des comptes consolidés semestriels. La charge du semestre au titre des engagements de retraite est égale à la moitié de la charge calculée au titre de 2021 sur la base des hypothèses actuarielles du 31 décembre 2020. Les impacts liés aux variations d'hypothèses sur les avantages postérieurs à l'emploi intervenues au 1<sup>er</sup> semestre 2021 (taux d'actualisation et taux d'inflation à long terme) sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global ».

## C. Indicateurs financiers par pôle et zone géographique

### 1. Informations sectorielles par pôle de métiers

L'information sectorielle est présentée par pôle de métiers, conformément à l'organisation du reporting interne du Groupe.

Compte tenu de la réorganisation décrite en A.1 Faits marquants, le Groupe est désormais organisé en trois grands ensembles de métiers, les concessions, VINCI Energies et VINCI Construction, ainsi que d'un pôle directement rattaché au holding : VINCI Immobilier.

En conformité avec la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les informations sectorielles sont désormais présentées selon les nouveaux pôles définis par le management, les données 2020 ont été retraitées afin de permettre la comparabilité.

#### Concessions

- VINCI Autoroutes : concessions autoroutières en France (ASF, Escota, Cofiroute, Arcour, Arcos).
- VINCI Airports : gestion en pleine propriété, par contrats de concession et/ou de gestion déléguée de plates-formes aéroportuaires en France et à l'international.
- Autres concessions : VINCI Highways (infrastructures autoroutières et routières essentiellement à l'international), VINCI Railways (infrastructures ferroviaires), VINCI Stadium (gestion de stades).

**VINCI Energies** : services à l'industrie, infrastructures, *facility management*, technologies de l'information et de communication.

#### VINCI Construction :

- Conception, construction d'ouvrages de bâtiment (résidentiel et non résidentiel)
- Conception, construction d'ouvrages de génie civil, génie civil spécialisé, travaux hydrauliques, grands projets, travaux pour le secteur de l'oil and gas ;
- construction et maintenance d'infrastructures routières, autoroutières et ferroviaires, travaux d'aménagement urbain, travaux de signalisation, production de matériaux (enrobés), carrières, services.

**VINCI Immobilier** : activités de promotion immobilière (immobilier résidentiel, immobilier d'entreprise), exploitation de résidences gérées et services immobiliers.

## 1.1 Informations sectorielles par pôle de métiers

Les données ci-dessous sont présentées aux bornes des pôles concernés, avant élimination à leur niveau des opérations réalisées avec le reste du Groupe.

### 1<sup>er</sup> semestre 2021

(en millions d'euros)	Concessions	VINCI Energies	VINCI Construction	VINCI Immobilier et holdings	Éliminations	Total
<b>Compte de résultat</b>						
<b>Chiffre d'affaires (*)</b>	<b>2 900</b>	<b>7 162</b>	<b>12 151</b>	<b>742</b>	<b>(348)</b>	<b>22 607</b>
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	326	-	-	-	(54)**	272
Chiffre d'affaires total	3 226	7 162	12 151	742	(402)	22 879
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>944</b>	<b>428</b>	<b>213</b>	<b>13</b>	-	<b>1 598</b>
% du chiffre d'affaires (*)	32,6 %	6,0 %	1,8 %	-	-	7,1 %
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>883</b>	<b>387</b>	<b>178</b>	<b>20</b>	-	<b>1 467</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>883</b>	<b>389</b>	<b>177</b>	<b>19</b>	-	<b>1 467</b>
<b>Tableau des flux de trésorerie</b>						
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>	<b>1 879</b>	<b>518</b>	<b>555</b>	<b>180</b>	-	<b>3 132</b>
% du chiffre d'affaires (*)	64,8 %	7,2 %	4,6 %	-	-	13,9 %
Dotations aux amortissements	898	209	428	23	-	1 558
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(43)	(78)	(291)	(131)	-	(543)
Remboursement des dettes de location (**)	(21)	(140)	(120)	(20)	-	(302)
<b>Cash-flow opérationnel</b>	<b>1 255</b>	<b>134</b>	<b>(499)</b>	<b>(80)</b>	-	<b>811</b>
Investissements de développement (concessions et PPP)	(426)	1	(5)	-	-	(430)
<b>Cash-flow libre</b>	<b>830</b>	<b>135</b>	<b>(504)</b>	<b>(80)</b>	-	<b>381</b>
<b>Bilan</b>						
<b>Capitaux engagés au 30/06/2021</b>	<b>38 902</b>	<b>4 354</b>	<b>1 915</b>	<b>1 833</b>	-	<b>47 004</b>
dont participations dans les sociétés mises en équivalence	413	10	412	118	-	953
dont droits d'usage des contrats de location	303	783	706	162	-	1 954
<b>Excédent (endettement) financier net</b>	<b>(33 465)</b>	<b>(226)</b>	<b>1 623</b>	<b>13 470</b>	-	<b>(18 597)</b>

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(\*\*) Chiffre d'affaires intra-groupe réalisé par les pôles VINCI Energies et VINCI Construction pour le compte des sociétés concessionnaires du Groupe.

(\*\*\*) Y compris charges financières associées.

Nota : Partenariat public-privé (PPP).

1<sup>er</sup> semestre 2020

<i>(en millions d'euros)</i>	Concessions	VINCI Energies	VINCI Construction <sup>(1)</sup>	VINCI Immobilier et holdings	Éliminations	Total
<b>Compte de résultat</b>						
<b>Chiffre d'affaires<sup>(2)</sup></b>	<b>2 592</b>	<b>6 133</b>	<b>9 602</b>	<b>436</b>	<b>(270)</b>	<b>18 493</b>
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	400	-	-	-	(69) <sup>(3)</sup>	331
Chiffre d'affaires total	2 992	6 133	9 602	436	(339)	18 824
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>545</b>	<b>186</b>	<b>(441)</b>	<b>(24)</b>	-	<b>267</b>
% du chiffre d'affaires <sup>(2)</sup>	21,0 %	3,0 %	(4,6 %)	-	-	1,4 %
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>474</b>	<b>154</b>	<b>(481)</b>	<b>(29)</b>	-	<b>118</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>449</b>	<b>106</b>	<b>(529)</b>	<b>(27)</b>	-	<b>-</b>
<b>Tableau des flux de trésorerie</b>						
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>	<b>1 502</b>	<b>361</b>	<b>(57)</b>	<b>(3)</b>	-	<b>1 803</b>
% du chiffre d'affaires <sup>(2)</sup>	57,9 %	5,9 %	(0,6 %)	-	-	9,7 %
Dotations aux amortissements	938	201	438	20	-	1 598
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(115)	(64)	(255)	(62)	-	(497)
Remboursement des dettes de location <sup>(4)</sup>	(18)	(138)	(123)	(17)	-	(296)
<b>Cash-flow opérationnel</b>	<b>515</b>	<b>152</b>	<b>(394)</b>	<b>115</b>	-	<b>388</b>
Investissements de développement (concessions et PPP)	(561)	1	(9)	-	-	(569)
<b>Cash-flow libre</b>	<b>(47)</b>	<b>153</b>	<b>(403)</b>	<b>115</b>	-	<b>(182)</b>
<b>Bilan</b>						
<b>Capitaux engagés au 30/06/2020</b>	<b>40 080</b>	<b>4 808</b>	<b>2 544</b>	<b>1 493</b>	-	<b>48 925</b>
dont participations dans les sociétés mises en équivalence	1 208	12	387	179	-	1 786
dont droits d'usage des contrats de location	288	764	670	121	-	1 842
<b>Excédent (endettement) financier net</b>	<b>(33 777)</b>	<b>(1 178)</b>	<b>472</b>	<b>12 340</b>	-	<b>(22 142)</b>

(1) Retraité suite à la nouvelle organisation du Groupe décrite en note C.1 Information sectorielle par pôle de métiers.

(2) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(3) Chiffre d'affaires intra-groupe réalisé par les pôles VINCI Energies et VINCI Construction pour le compte des sociétés concessionnaires du Groupe.

(4) Y compris charges financières associées.

Nota : Partenariat public-privé (PPP).

## Exercice 2020

<i>(en millions d'euros)</i>	Concessions	VINCI Energies	VINCI Construction <sup>(1)</sup>	VINCI Immobilier et holdings	Éliminations	Total
<b>Compte de résultat</b>						
<b>Chiffre d'affaires<sup>(2)</sup></b>	<b>5 839</b>	<b>13 661</b>	<b>23 149</b>	<b>1 189</b>	<b>(605)</b>	<b>43 234</b>
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	864	-	-	-	(168) <sup>(3)</sup>	696
Chiffre d'affaires total	6 703	13 661	23 149	1 189	(772)	43 930
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>1 586</b>	<b>773</b>	<b>470</b>	<b>29</b>	<b>-</b>	<b>2 859</b>
% du chiffre d'affaires <sup>(2)</sup>	27,2 %	5,7 %	2,0 %	-	-	6,6 %
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 459</b>	<b>688</b>	<b>347</b>	<b>17</b>	<b>-</b>	<b>2 511</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 555</b>	<b>642</b>	<b>242</b>	<b>20</b>	<b>-</b>	<b>2 459</b>
<b>Tableau des flux de trésorerie</b>						
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>	<b>3 491</b>	<b>1 057</b>	<b>1 131</b>	<b>240</b>	<b>-</b>	<b>5 919</b>
% du chiffre d'affaires <sup>(2)</sup>	59,8 %	7,7 %	4,9 %	-	-	13,7 %
Dotations aux amortissements	1 828	412	887	43	-	3 171
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(178)	(150)	(517)	(148)	-	(994)
Remboursement des dettes de location <sup>(4)</sup>	(34)	(278)	(259)	(36)	-	(607)
<b>Cash-flow opérationnel</b>	<b>2 023</b>	<b>1 191</b>	<b>1 383</b>	<b>477</b>	<b>-</b>	<b>5 075</b>
Investissements de développement (concessions et PPP)	(1 035)	-	(50)	-	-	(1 085)
<b>Cash-flow libre</b>	<b>988</b>	<b>1 191</b>	<b>1 333</b>	<b>477</b>	<b>-</b>	<b>3 990</b>
<b>Bilan</b>						
<b>Capitaux engagés au 31/12/2020</b>	<b>39 304</b>	<b>4 181</b>	<b>1 296</b>	<b>1 477</b>	<b>-</b>	<b>46 258</b>
dont participations dans les sociétés mises en équivalence	451	18	398	168	-	1 035
dont droits d'usage des contrats de location	283	779	698	157	-	1 917
<b>Excédent (endettement) financier net</b>	<b>(32 718)</b>	<b>(256)</b>	<b>2 211</b>	<b>12 774</b>	<b>-</b>	<b>(17 989)</b>

(1) Retraité suite à la nouvelle organisation du Groupe décrite en note C.1 Information sectorielle par pôle de métiers.

(2) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(3) Chiffre d'affaires intra-groupe réalisé par les pôles VINCI Energies et Vinci Construction pour le compte des sociétés concessionnaires du Groupe.

(4) Y compris charges financières associées.

Nota : Partenariat public-privé (PPP).

## 1.2 Informations sectorielles Concessions

1<sup>er</sup> semestre 2021

<i>(en millions d'euros)</i>	Concessions			Total
	VINCI Autoroutes	VINCI Airports	Autres concessions	
<b>Compte de résultat</b>				
<b>Chiffre d'affaires (*)</b>	<b>2 393</b>	<b>371</b>	<b>136</b>	<b>2 900</b>
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	285	35	6	326
Chiffre d'affaires total	2 677	407	142	3 226
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>1 180</b>	<b>(251)</b>	<b>15</b>	<b>944</b>
% du chiffre d'affaires (*)	49,3 %	(67,6 %)	11,0 %	32,6 %
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 176</b>	<b>(293)</b>	<b>(1)</b>	<b>883</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 176</b>	<b>(293)</b>	<b>(1)</b>	<b>883</b>
<b>Tableau des flux de trésorerie</b>				
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>	<b>1 805</b>	<b>(3)</b>	<b>77</b>	<b>1 879</b>
% du chiffre d'affaires (*)	75,4 %	(0,9 %)	56,9 %	64,8 %
Dotations aux amortissements	645	210	43	898
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(13)	(22)	(8)	(43)
Remboursement des dettes de location (**)	(4)	(12)	(6)	(21)
<b>Cash-flow opérationnel</b>	<b>1 384</b>	<b>(219)</b>	<b>90</b>	<b>1 255</b>
Investissements de développement (concessions et PPP)	(361)	(67)	2	(426)
<b>Cash-flow libre</b>	<b>1 023</b>	<b>(286)</b>	<b>92</b>	<b>830</b>
<b>Bilan</b>				
<b>Capitaux engagés au 30/06/2021</b>	<b>20 112</b>	<b>16 126</b>	<b>2 664</b>	<b>38 902</b>
<i>dont participations dans les sociétés mises en équivalence</i>	14	216	183	413
<i>dont droits d'usage des contrats de location</i>	11	265	27	303
<b>Excédent (endettement) financier net</b>	<b>(18 037)</b>	<b>(11 515)</b>	<b>(3 913)</b>	<b>(33 465)</b>

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(\*\*) Y compris charges financières associées.

Nota : Partenariat public-privé (PPP).

1<sup>er</sup> semestre 2020

<i>(en millions d'euros)</i>	Concessions			Total
	VINCI Autoroutes	VINCI Airports	Autres concessions	
<b>Compte de résultat</b>				
<b>Chiffre d'affaires (*)</b>	<b>1 892</b>	<b>592</b>	<b>108</b>	<b>2 592</b>
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	204	196	1	400
Chiffre d'affaires total	2 096	788	109	2 992
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>701</b>	<b>(127)</b>	<b>(29)</b>	<b>545</b>
<i>% du chiffre d'affaires (*)</i>	<i>37,0 %</i>	<i>(21,4 %)</i>	<i>(26,9 %)</i>	<i>21,0 %</i>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>698</b>	<b>(201)</b>	<b>(23)</b>	<b>474</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>698</b>	<b>(225)</b>	<b>(23)</b>	<b>449</b>
<b>Tableau des flux de trésorerie</b>				
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>	<b>1 324</b>	<b>140</b>	<b>38</b>	<b>1 502</b>
<i>% du chiffre d'affaires (*)</i>	<i>69,9 %</i>	<i>23,7 %</i>	<i>35,3 %</i>	<i>57,9 %</i>
Dotations aux amortissements	631	258	49	938
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(7)	(99)	(9)	(115)
Remboursement des dettes de location (**)	(3)	(9)	(6)	(18)
<b>Cash-flow opérationnel</b>	<b>692</b>	<b>(200)</b>	<b>23</b>	<b>515</b>
Investissements de développement (concessions et PPP)	(377)	(188)	4	(561)
<b>Cash-flow libre</b>	<b>315</b>	<b>(388)</b>	<b>26</b>	<b>(47)</b>
<b>Bilan</b>				
<b>Capitaux engagés au 30/06/2020</b>	<b>20 979</b>	<b>16 159</b>	<b>2 941</b>	<b>40 080</b>
<i>dont participations dans les sociétés mises en équivalence</i>	<i>14</i>	<i>1 018</i>	<i>175</i>	<i>1 208</i>
<i>dont droits d'usage des contrats de location</i>	<i>9</i>	<i>239</i>	<i>40</i>	<i>288</i>
<b>Excédent (endettement) financier net</b>	<b>(19 668)</b>	<b>(10 691)</b>	<b>(3 418)</b>	<b>(33 777)</b>

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(\*\*) Y compris charges financières associées.

Nota : Partenariat public-privé (PPP).

## Exercice 2020

<i>(en millions d'euros)</i>	Concessions			Total
	VINCI Autoroutes	VINCI Airports	Autres concessions	
<b>Compte de résultat</b>				
<b>Chiffre d'affaires (*)</b>	<b>4 613</b>	<b>990</b>	<b>235</b>	<b>5 839</b>
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	558	298	8	864
Chiffre d'affaires total	5 171	1 288	243	6 703
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>1 981</b>	<b>(369)</b>	<b>(26)</b>	<b>1 586</b>
% du chiffre d'affaires (*)	42,9 %	(37,3 %)	(11,0 %)	27,2 %
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 968</b>	<b>(597)</b>	<b>87</b>	<b>1 459</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 968</b>	<b>(498)</b>	<b>85</b>	<b>1 555</b>
<b>Tableau des flux de trésorerie</b>				
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>	<b>3 231</b>	<b>146</b>	<b>114</b>	<b>3 491</b>
% du chiffre d'affaires (*)	70,0 %	14,7 %	48,3 %	59,8 %
Dotations aux amortissements	1 271	463	95	1 828
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(21)	(138)	(19)	(178)
Remboursement des dettes de location (**)	(6)	(17)	(11)	(34)
<b>Cash-flow opérationnel</b>	<b>2 405</b>	<b>(422)</b>	<b>40</b>	<b>2 023</b>
Investissements de développement (concessions et PPP)	(731)	(310)	6	(1 035)
<b>Cash-flow libre</b>	<b>1 674</b>	<b>(732)</b>	<b>46</b>	<b>988</b>
<b>Bilan</b>				
<b>Capitaux engagés au 31/12/2020</b>	<b>20 388</b>	<b>16 143</b>	<b>2 773</b>	<b>39 304</b>
<i>dont participations dans les sociétés mises en équivalence</i>	14	256	181	451
<i>dont droits d'usage pour les contrats de location</i>	10	240	33	283
<b>Excédent (endettement) financier net</b>	<b>(18 318)</b>	<b>(11 053)</b>	<b>(3 347)</b>	<b>(32 718)</b>

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(\*\*) Y compris charges financières associées.

Nota : Partenariat public-privé (PPP).

## 2. Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2021	%	1 <sup>er</sup> semestre 2020	%	Exercice 2020	%
<b>France</b>	<b>12 365</b>	<b>54,7 %</b>	<b>9 484</b>	<b>51,3 %</b>	<b>22 912</b>	<b>53,0 %</b>
Allemagne	1 466	6,5 %	1 436	7,8 %	3 213	7,4 %
Royaume-Uni	1 506	6,7 %	1 234	6,7 %	2 589	6,0 %
Europe centrale et orientale (*)	946	4,2 %	851	4,6 %	2 214	5,1 %
Portugal	197	0,9 %	234	1,3 %	435	1,0 %
Autres pays d'Europe	1 946	8,6 %	1 746	9,4 %	3 825	8,8 %
<b>Europe hors France</b>	<b>6 060</b>	<b>26,8 %</b>	<b>5 501</b>	<b>29,7 %</b>	<b>12 277</b>	<b>28,4 %</b>
<b>Europe (**)</b>	<b>18 426</b>	<b>81,5 %</b>	<b>14 985</b>	<b>81,0 %</b>	<b>35 188</b>	<b>81,4 %</b>
dont Union européenne	16 417	72,6 %	13 290	71,9 %	31 523	72,9 %
<b>Amérique du Nord</b>	<b>1 616</b>	<b>7,1 %</b>	<b>1 439</b>	<b>7,8 %</b>	<b>3 364</b>	<b>7,8 %</b>
dont Etats-Unis	996	4,4 %	1 060	5,7 %	2 268	5,2 %
Amérique centrale et du Sud	641	2,8 %	404	2,2 %	946	2,2 %
Afrique	720	3,2 %	627	3,4 %	1 386	3,2 %
Russie, Asie-Pacifique et Moyen-Orient	1 205	5,3 %	1 037	5,6 %	2 350	5,4 %
<b>International hors Europe</b>	<b>4 182</b>	<b>18,5 %</b>	<b>3 508</b>	<b>19,0 %</b>	<b>8 046</b>	<b>18,6 %</b>
<b>International hors France</b>	<b>10 242</b>	<b>45,3 %</b>	<b>9 009</b>	<b>48,7 %</b>	<b>20 322</b>	<b>47,0 %</b>
<b>Total (***)</b>	<b>22 607</b>	<b>100,0 %</b>	<b>18 493</b>	<b>100,0 %</b>	<b>43 234</b>	<b>100,0 %</b>

(\*) Albanie, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Kosovo, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Moldavie, Monténégro, Pologne, République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie et Ukraine.

(\*\*) Dont zone euro : 15 191 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2021 (67,2 % du chiffre d'affaires total), 12 183 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2020 (65,9 % du chiffre d'affaires total) et 28 887 millions d'euros pour l'exercice 2020 (66,8 % du chiffre d'affaires total).

(\*\*\*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

Le chiffre d'affaires réalisé en France s'établit à 12 365 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2021, en hausse de 30,4 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2020 qui avait été fortement affecté par la pandémie de Covid-19 et le premier confinement.

Le chiffre d'affaires réalisé à l'international s'établit à 10 242 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2021, en hausse de 13,7 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2020. Il représente 45,3 % du total (48,7 % au 1<sup>er</sup> semestre 2020 et 47,0 % en 2020).

### 3. Réconciliation et présentation des indicateurs de suivi de la performance

#### 3.1 Indicateurs du tableau des flux de trésorerie

(en millions d'euros)

	1 <sup>er</sup> semestre 2021	1 <sup>er</sup> semestre 2020	Exercice 2020
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>	<b>1 655</b>	<b>1 180</b>	<b>6 675</b>
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(543)	(497)	(994)
Remboursements des dettes de location et charges financières associées	(302)	(296)	(607)
<b>Cash-flow opérationnel</b>	<b>811</b>	<b>388</b>	<b>5 075</b>
Investissements de développement (concessions et PPP)	(430)	(569)	(1 085)
<b>Cash-flow libre</b>	<b>381</b>	<b>(182)</b>	<b>3 990</b>
Acquisition de titres de participation (consolidés et non consolidés)	(148)	(128)	(302)
Cession de titres de participation (consolidés et non consolidés)	4	1	25
Incidence nette des variations de périmètre y compris reprise des dettes nettes	7	6	(7)
<b>Investissements financiers nets</b>	<b>(138)</b>	<b>(121)</b>	<b>(285)</b>
Autres	(33)	(23)	(85)
<b>Investissements financiers nets totaux</b>	<b>(170)</b>	<b>(144)</b>	<b>(370)</b>

#### 3.2 Capitaux engagés

(en millions d'euros)

	Note	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
<b>Capitaux engagés - actifs</b>		<b>76 448</b>	<b>75 796</b>	<b>74 997</b>
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	12	25 466	26 389	25 886
- Impôts différés sur écarts d'évaluation liés aux regroupements d'entreprises		(2 965)	(2 656)	(2 555)
Goodwill brut	9	12 050	11 920	11 885
Autres immobilisations incorporelles	15.1	7 202	6 739	6 846
Immobilisations corporelles	15.2	9 965	9 750	9 760
Participations dans les sociétés mises en équivalence	10	953	1 786	1 035
Autres actifs financiers non courants	11-13	2 283	1 405	2 237
- Prêts et créances collatéralisés (à plus d'un an)		(4)	(4)	(4)
Stocks et travaux en cours	16	1 604	1 524	1 428
Clients et autres débiteurs	16	13 934	12 902	12 493
Autres actifs courants	16	5 684	5 406	5 719
Actifs d'impôt exigible		276	637	266
<b>Capitaux engagés - passifs</b>		<b>(29 444)</b>	<b>(26 871)</b>	<b>(28 739)</b>
Provisions courantes	16	(5 061)	(4 654)	(4 973)
Fournisseurs	16	(9 579)	(8 152)	(8 876)
Autres passifs courants	16	(14 531)	(13 909)	(14 668)
Passifs d'impôt exigible		(272)	(157)	(221)
<b>Total capitaux engagés</b>		<b>47 004</b>	<b>48 925</b>	<b>46 258</b>

## D. Principales composantes du compte de résultat

### 4. Résultat opérationnel

<i>(en millions d'euros)</i>	1 <sup>er</sup> semestre 2021	1 <sup>er</sup> semestre 2020	Exercice 2020
<b>Chiffre d'affaires (*)</b>	<b>22 607</b>	<b>18 493</b>	<b>43 234</b>
Chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires	272	331	696
Chiffre d'affaires total	22 879	18 824	43 930
Produits des activités annexes (**)	115	70	188
Achats consommés	(4 876)	(4 233)	(9 681)
Services extérieurs	(2 707)	(2 207)	(4 726)
Personnel intérimaire	(643)	(465)	(1 178)
Sous-traitance (y compris charges de construction des sociétés concessionnaires)	(4 798)	(3 937)	(9 262)
Impôts et taxes	(469)	(457)	(1 105)
Charges de personnel	(6 151)	(5 645)	(11 642)
Autres produits et charges opérationnels	21	(2)	(8)
Dotations aux amortissements	(1 558)	(1 598)	(3 171)
Dotations nettes aux provisions	(214)	(84)	(486)
<b>Charges opérationnelles</b>	<b>(21 396)</b>	<b>(18 628)</b>	<b>(41 260)</b>
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>1 598</b>	<b>267</b>	<b>2 859</b>
% du chiffre d'affaires (*)	7,1 %	1,4 %	6,6 %
Paiements en actions (IFRS 2)	(115)	(90)	(239)
Résultat des sociétés mises en équivalence	(17)	(88)	(146)
Autres éléments opérationnels courants	1	29	38
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 467</b>	<b>118</b>	<b>2 511</b>
Pertes de valeur des goodwill	(1)	(68)	(95)
Effets de périmètre et résultats de cession sur titres	1	4	167
Autres éléments opérationnels non courants	-	(54)	(124)
Total éléments opérationnels non courants	-	(119)	(52)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 467</b>	<b>-</b>	<b>2 459</b>

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(\*\*) Les produits des activités annexes regroupent principalement les produits locatifs, les ventes de matériel, matériaux et marchandises, les études et les redevances à l'exclusion de celles enregistrées par les sociétés concessionnaires.

Le **résultat opérationnel sur activité** correspond à la mesure de la performance opérationnelle des filiales du Groupe consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Il exclut les charges associées aux paiements en actions (IFRS 2), les autres éléments opérationnels courants (incluant la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence) ainsi que les éléments opérationnels non courants.

Au 30 juin 2021, les dotations aux amortissements intègrent les amortissements des immobilisations incorporelles du domaine concédé de VINCI Airports calculés, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020, selon le mode des unités de production (nombre de passagers).

Le **résultat opérationnel courant** est obtenu en complétant le résultat opérationnel sur activité (ROPA) avec les charges IFRS 2 associées aux paiements en actions (plans d'épargne Groupe, actions de performance), la quote-part du Groupe dans les résultats des filiales consolidées par mise en équivalence et les autres produits et charges opérationnels courants, ceux-ci incluant notamment les produits et charges courants relatifs aux sociétés mises en équivalence ou aux sociétés non consolidées (produits financiers sur les prêts et avances actionnaires accordés par le Groupe à certaines de ses filiales, dividendes reçus des sociétés non consolidées notamment). Le résultat opérationnel courant est destiné à présenter la performance opérationnelle du Groupe hors incidence des opérations et événements non courants de la période.

Le **résultat opérationnel** est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel courant les produits et charges non courants, ceux-ci comprennent principalement les pertes de valeur des goodwill, les charges de restructuration, ainsi que des produits et charges relatifs aux variations de périmètre (plus ou moins-values de cession de titres, impacts des changements de contrôle).

Les éléments opérationnels non courants du 1<sup>er</sup> semestre 2021 ne sont pas significatifs. Au 1<sup>er</sup> semestre 2020, ils s'élevaient à 119 millions d'euros et comprenaient des pertes de valeur des goodwill pour 68 millions d'euros, des dépréciations d'actifs et des coûts de restructuration.

En 2020, ils représentaient une charge nette de 52 millions d'euros et comprenaient :

- les pertes de valeur des goodwill pour - 95 millions d'euros concernant principalement les activités nord-américaines de VINCI Energies (- 67 millions d'euros) ;
- des coûts de restructuration, pour un montant total de - 95 millions d'euros, principalement chez VINCI Airports et VINCI Construction ;
- les effets de périmètre pour + 167 millions d'euros comprenant principalement l'impact du changement de mode de consolidation du Groupe ADP suite à la perte d'influence notable de VINCI.

## 5. Coût de l'endettement financier net

Au 1<sup>er</sup> semestre 2021, le coût de l'endettement financier net s'élève à 319 millions d'euros, en hausse de 16 millions d'euros par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2020 (303 millions d'euros).

Cette hausse provient principalement de la dégradation du coût de l'endettement financier de l'aéroport de Londres Gatwick. Le coût de l'endettement financier net des autres sociétés du Groupe diminue sur le semestre, témoignant de financements à des taux plus favorables, mais compensés partiellement par une baisse des conditions de rémunération des placements de trésorerie.

Le coût de l'endettement financier net s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	1 <sup>er</sup> semestre 2021	1 <sup>er</sup> semestre 2020	Exercice 2020
Passifs financiers évalués au coût amorti	(361)	(384)	(754)
Actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	(2)	17	20
Dérivés qualifiés de couvertures : actifs et passifs	72	85	137
Dérivés évalués à la juste valeur par résultat : actifs et passifs	(29)	(21)	8
<b>Total coût de l'endettement financier net</b>	<b>(319)</b>	<b>(303)</b>	<b>(589)</b>

## 6. Autres produits et charges financiers

Les autres charges et produits financiers se répartissent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	1 <sup>er</sup> semestre 2021	1 <sup>er</sup> semestre 2020	Exercice 2020
Coûts d'actualisation	(14)	(3)	(31)
Coûts d'emprunts immobilisés	22	19	40
Charges financières relatives aux contrats de location	(21)	(21)	(42)
Résultat de change et autres variations de juste valeur	31	(4)	(15)
<b>Total autres produits et charges financiers</b>	<b>17</b>	<b>(9)</b>	<b>(47)</b>

La hausse des coûts d'actualisation provient de l'évolution de la courbe des taux sur les obligations de maintien en l'état du domaine concédé, et portent également sur les provisions pour engagements de retraite pour 7 millions d'euros (7 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2020), et sur les redevances fixes à plus d'un an des aéroports de Salvador au Brésil et de Belgrade en Serbie pour 6 millions d'euros (7 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2020).

Les coûts d'emprunts immobilisés concernent principalement la société Arcos, les aéroports de Belgrade en Serbie et de Londres Gatwick au Royaume-Uni.

Les autres variations de juste valeur concernent principalement les titres de participation détenus dans le Groupe ADP.

## 7. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt s'élève à 798 millions d'euros (107 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2020). Elle intègre l'impact négatif de la réévaluation des impôts différés pour 386 millions d'euros consécutifs à la hausse du taux d'impôts de 19 % à 25 % votée au Royaume-Uni et prévue à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023.

Retraité de cet impact :

- en France, le taux effectif d'impôt ressort à 31 %, sur la base d'un résultat bénéficiaire, principalement généré par VINCI Autoroutes ;
- à l'international, le taux effectif d'impôt ressort à - 10 %, sur la base d'un résultat déficitaire.

## 8. Résultat par action

Le résultat par action avant dilution correspond au résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de la période, déduction faite du nombre moyen pondéré de titres autodétenus.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet potentiellement dilutif des instruments de capitaux propres émis par la société, principalement des actions de performance. La dilution résultant des actions de performance est déterminée selon la méthode définie par la norme IAS 33.

Pour le calcul du résultat par action avant et après dilution, le résultat est corrigé des impacts enregistrés directement en capitaux propres résultant de la conversion en actions des instruments potentiellement dilutifs.

Les tableaux ci-dessous indiquent le passage du résultat par action avant dilution au résultat net dilué par action :

		1 <sup>er</sup> semestre 2021	1 <sup>er</sup> semestre 2020	Exercice 2020
<b>Résultat net</b> (en millions d'euros)	I	<b>682</b>	<b>(294)</b>	<b>1 242</b>
<b>Total actions</b>		<b>592 432 337</b>	<b>606 094 854</b>	<b>608 321 456</b>
Actions autodétenues		(25 656 387)	(52 130 050)	(50 769 442)
<b>Avant dilution</b>	II	<b>566 775 950</b>	<b>553 964 804</b>	<b>557 552 014</b>
Plans d'épargne Groupe		772 387	-	164 835
Actions de performance		4 454 536	-	5 402 691
<b>Après dilution</b>	III	<b>572 002 873</b>	<b>553 964 804</b>	<b>563 119 540</b>
<b>Résultat par action non dilué</b> (en euros)	I / II	<b>1,20</b>	<b>(0,53)</b>	<b>2,23</b>
<b>Résultat par action dilué</b> (en euros)	I / III	<b>1,19</b>	<b>(0,53)</b>	<b>2,20</b>

## E. Données relatives aux participations du Groupe

### 9. Goodwill

Conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs », une entité doit apprécier à chaque date de reporting s'il existe un quelconque indice qu'un actif peut avoir subi une perte de valeur.

Au 30 juin 2021, le Groupe n'a pas réalisé de nouveaux tests de dépréciation, dès lors qu'il a été vérifié notamment sur VINCI Airports :

- qu'il n'existait pas d'indice de perte de valeur ;
- que les business plans établis à l'occasion de la clôture annuelle 2020, sur la base des hypothèses du management des différents pôles ou divisions, en adéquation avec les prévisions macro-économiques n'étaient pas significativement remis en cause.

Par ailleurs, la réorganisation du pôle VINCI Construction est sans conséquence sur la détermination des UGT du Groupe.

Des informations complémentaires sont communiquées en note E.9 Goodwill et tests de perte de valeur des goodwill des comptes consolidés annuels au 31 décembre 2020.

Les variations au cours de la période s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2021	31/12/2020
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>11 619</b>	<b>11 647</b>
Goodwill constatés au cours de la période	40	219
Pertes de valeur	(1)	(95)
Sorties de périmètre	-	-
Écarts de conversion	125	(263)
Autres mouvements	11	111
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>11 794</b>	<b>11 619</b>

Les goodwill constatés au cours de la période concernent principalement les acquisitions réalisées par VINCI Energies.

Les principaux goodwill au 30 juin 2021 sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2021			31/12/2020
	Valeur brute	Pertes de valeur	Valeur nette	Valeur nette
VINCI Airports	2 601	-	2 601	2 519
VINCI Energies France	2 466	-	2 466	2 454
Groupe ASF	1 935	-	1 935	1 935
VINCI Energies Allemagne	797	-	797	790
VINCI Energies Amérique du Nord	661	(64)	596	568
VINCI Energies Benelux	437	-	437	433
VINCI Energies Scandinavie	349	-	349	347
VINCI Energies Suisse	219	-	219	222
VINCI Highways	208	-	208	216
Eurovia USA	203	-	203	197
Soletanche Bachy	171	-	171	171
VINCI Energies Espagne	160	-	160	160
Autres	1 844	(191)	1 653	1 608
<b>Total</b>	<b>12 050</b>	<b>(256)</b>	<b>11 794</b>	<b>11 619</b>

## 10. Participations dans les sociétés mises en équivalence : entreprises associées et coentreprises

### 10.1 Variations de la période

(en millions d'euros)	30/06/2021			31/12/2020		
	Entreprises associées	Coentreprises	Total	Entreprises associées	Coentreprises	Total
<b>Valeur des titres en début de période</b>	<b>428</b>	<b>608</b>	<b>1 035</b>	<b>1 199</b>	<b>671</b>	<b>1 870</b>
dont Concessions	31	420	451	782	491	1 273
dont VINCI Energies	10	8	18	8	3	11
dont VINCI Construction	384	86	470	407	80	486
dont VINCI Immobilier	2	95	96	2	98	100
Augmentation / Réduction de capital des sociétés mises en équivalence	-	(3)	(3)	1	8	9
Part du Groupe dans les résultats de la période	10	(27)	(17)	(50)	(96)	(146)
Part du Groupe dans les autres éléments du résultat global de la période	(1)	62	61	(2)	(42)	(44)
Dividendes distribués	(12)	(26)	(37)	(5)	(66)	(71)
Variations de périmètre et autres	(1)	(51)	(52)	(692)	(2)	(694)
Reclassements (*)	(2)	(33)	(35)	(24)	136	112
<b>Valeur des titres en fin de période</b>	<b>423</b>	<b>530</b>	<b>953</b>	<b>428</b>	<b>608</b>	<b>1 035</b>
dont Concessions	32	380	413	31	420	451
dont VINCI Energies	4	6	10	10	8	18
dont VINCI Construction	385	95	479	384	86	470
dont VINCI Immobilier	1	49	50	2	95	96

(\*) Reclassements en provisions pour risques financiers des quotes-parts de situation nette négatives des sociétés mises en équivalence.  
Nota : les définitions des entreprises associées et coentreprises sont présentées en note B.2. Méthodes de consolidation.

Au 30 juin 2021, les participations du Groupe dans les sociétés mises en équivalence concernent notamment la participation de VINCI Airports, dans Kansai Airports (198 millions d'euros) et celle de VINCI Construction dans le groupe CFE (243 millions d'euros).

Les montants figurant sur la ligne « Part du Groupe dans les autres éléments du résultat global de la période » concernent pour l'essentiel l'impact des opérations de couverture de taux d'intérêt sur des projets en concession ou en partenariat public-privé.

### 10.2 Informations financières agrégées

Au cours de la période, la contribution des sociétés mises en équivalence au résultat global consolidé du Groupe est la suivante :

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2021			1 <sup>er</sup> semestre 2020			Exercice 2020		
	Entreprises associées	Coentreprises	Total	Entreprises associées	Coentreprises	Total	Entreprises associées	Coentreprises	Total
<b>Résultat net</b>	<b>10</b>	<b>(27)</b>	<b>(17)</b>	<b>(42)</b>	<b>(46)</b>	<b>(88)</b>	<b>(50)</b>	<b>(96)</b>	<b>(146)</b>
dont Concessions	-	(55)	(55)	(43)	(51)	(93)	(45)	(115)	(160)
dont VINCI Energies	2	1	3	1	1	2	2	2	4
dont VINCI Construction	9	15	24	-	5	5	(7)	2	(5)
dont VINCI Immobilier	-	12	12	-	-	(1)	-	15	15
Autres éléments du résultat global	(1)	62	61	(6)	(52)	(58)	(2)	(42)	(44)
dont Concessions	3	62	65	8	(55)	(48)	10	(46)	(36)
dont VINCI Energies	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont VINCI Construction	(4)	(1)	(4)	(13)	3	(10)	(13)	4	(8)
dont VINCI Immobilier	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat global</b>	<b>10</b>	<b>35</b>	<b>45</b>	<b>(48)</b>	<b>(98)</b>	<b>(146)</b>	<b>(52)</b>	<b>(138)</b>	<b>(191)</b>
dont Concessions	3	8	10	(35)	(106)	(141)	(35)	(161)	(196)
dont VINCI Energies	2	1	3	1	1	2	2	2	4
dont VINCI Construction	6	14	20	(14)	8	(6)	(20)	6	(13)
dont VINCI Immobilier	-	12	12	-	-	(1)	-	15	15

## 11. Autres actifs financiers non courants

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2021	31/12/2020
Actifs financiers évalués au coût amorti	1 058	1 034
Créances financières (PPP) (*)	213	252
Instruments de capitaux propres	1 011	951
<b>Autres actifs financiers non courants</b>	<b>2 283</b>	<b>2 237</b>

(\*) Les informations relatives aux « Créances financières (PPP) » sont présentées en note F.13.

### Actifs financiers non courants évalués au coût amorti

Les actifs financiers évalués au coût amorti comprennent principalement des créances rattachées à des participations, dont des avances d'actionnaires aux entités gérant des projets en concession ou partenariat public-privé pour 782 millions d'euros (775 millions d'euros au 31 décembre 2020).

Au cours de la période, leur évolution s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	1 <sup>er</sup> semestre 2021	Exercice 2020
<b>Début de période</b>	<b>1 034</b>	<b>1 160</b>
Acquisitions de la période	50	111
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	-	1
Pertes de valeur	(1)	(103)
Sorties de la période	(20)	(45)
Autres mouvements et écarts de conversion	(6)	(90)
<b>Fin de période</b>	<b>1 058</b>	<b>1 034</b>

### Instruments de capitaux propres

Les instruments de capitaux propres comprennent principalement la participation du Groupe dans ADP évaluée à sa juste valeur par compte de résultat depuis le 15 décembre 2020 ainsi que d'autres titres de participation de filiales dont les données financières sont inférieures aux seuils de consolidation retenus par VINCI.

## F. Pôle concessions : contrats de PPP, de concession et autres infrastructures

### 12. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

<i>(en millions d'euros)</i>	VINCI Autoroutes	VINCI Airports	Autres concessions	Total
<b>Valeur brute</b>				
<b>Au 01/01/2020</b>	<b>33 789</b>	<b>5 437</b>	<b>2 440</b>	<b>41 667</b>
Acquisitions de la période (*)	582	260	8	851
Sorties de la période	(2)	-	-	(2)
Écarts de conversion	-	(213)	(311)	(524)
Effets de périmètre et autres mouvements	16	(17)	2	1
	<b>34 386</b>	<b>5 468</b>	<b>2 139</b>	<b>41 992</b>
Subventions reçues	(11)	(5)	(3)	(18)
<b>Au 31/12/2020</b>	<b>34 375</b>	<b>5 463</b>	<b>2 136</b>	<b>41 974</b>
Acquisitions de la période (*)	299	43	16	358
Sorties de la période	(2)	(1)	-	(3)
Écarts de conversion	-	57	(56)	1
Effets de périmètre et autres mouvements	6	(109)	-	(103)
	<b>34 678</b>	<b>5 453</b>	<b>2 096</b>	<b>42 227</b>
Subventions reçues	(9)	-	(4)	(13)
<b>Au 30/06/2021</b>	<b>34 669</b>	<b>5 453</b>	<b>2 092</b>	<b>42 214</b>
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>				
<b>Au 01/01/2020</b>	<b>(13 649)</b>	<b>(804)</b>	<b>(345)</b>	<b>(14 798)</b>
Amortissements de la période	(1 133)	(122)	(74)	(1 330)
Pertes de valeur	-	(44)	-	(44)
Sorties de la période	-	-	-	-
Écarts de conversion	-	35	28	63
Autres mouvements	(15)	37	(2)	21
<b>Au 31/12/2020</b>	<b>(14 797)</b>	<b>(898)</b>	<b>(393)</b>	<b>(16 088)</b>
Amortissements de la période	(579)	(44)	(33)	(657)
Pertes de valeur	-	(60)	-	(60)
Reprises de pertes de valeur	-	24	-	24
Sorties de la période	-	1	-	1
Écarts de conversion	-	(12)	6	(5)
Autres mouvements	(8)	46	(1)	38
<b>Au 30/06/2021</b>	<b>(15 384)</b>	<b>(944)</b>	<b>(421)</b>	<b>(16 748)</b>
<b>Valeur nette</b>				
<b>Au 01/01/2020</b>	<b>20 141</b>	<b>4 633</b>	<b>2 095</b>	<b>26 869</b>
<b>Au 31/12/2020</b>	<b>19 578</b>	<b>4 564</b>	<b>1 744</b>	<b>25 886</b>
<b>Au 30/06/2021</b>	<b>19 285</b>	<b>4 510</b>	<b>1 671</b>	<b>25 466</b>

(\*) Y compris coûts d'emprunts immobilisés.

Les acquisitions de la période s'élèvent à 358 millions d'euros (378 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2020).

Elles comprennent principalement les investissements réalisés par le groupe ASF pour 141 millions d'euros, par Cofiroute pour 93 millions d'euros par Arcos pour 37 millions d'euros et par VINCI Airports pour 38 millions d'euros (respectivement 103, 63, 34 et 159 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2020).

Les immobilisations incorporelles du domaine concédé comprennent des immobilisations en cours pour un montant brut de 1 767 millions d'euros au 30 juin 2021 (1 529 millions d'euros au 30 juin 2020). Celles-ci concernent essentiellement les filiales de VINCI Autoroutes pour 1 424 millions d'euros (dont 620 millions d'euros pour Arcos, 358 millions d'euros pour Cofiroute, 315 millions d'euros pour ASF, 126 millions d'euros pour Escota) et de VINCI Airports pour 318 millions d'euros.

Au 30 juin 2021, les immobilisations incorporelles du domaine concédé rattachées à certains actifs de VINCI Airports et de VINCI Highways ont fait l'objet de tests de perte de valeur conduisant à une dépréciation de 60 millions d'euros.

Les principales caractéristiques des contrats de concession et de PPP sont décrites en note F. Branche concessions : contrats de PPP, de concession et autres infrastructures du document d'enregistrement universel 2020.

## 13. Créances financières PPP (sociétés contrôlées)

Les créances financières PPP rattachées aux contrats de concession et aux contrats de partenariat public-privé gérés par le Groupe sont présentées à l'actif du bilan consolidé, pour leur part à plus d'un an, au sein du poste « Autres actifs financiers non courants » (voir note E.11 Autres actifs financiers non courants).

Au cours de la période, leur évolution s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	1 <sup>er</sup> semestre 2021	Exercice 2020
<b>Début de période</b>	<b>252</b>	<b>207</b>
Acquisitions de la période	4	62
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	-	5
Reclassements en part à moins d'un an	(41)	(20)
Autres mouvements et écarts de conversion	(1)	(2)
<b>Fin de période</b>	<b>213</b>	<b>252</b>

## 14. Engagements hors bilan du pôle concessions

### 14.1 Engagements hors bilan des sociétés contrôlées par le Groupe

#### Obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2021	31/12/2020
Groupe ASF	749	804
Cofiroute	519	602
Aéroport de Belgrade (Serbie)	264	289
ANA Group (Portugal)	115	136
Lima Expresa (Pérou)	79	96
ADL - Aéroports de Lyon	31	34
Aéroports du Cambodge	29	71
Aéroport de Londres Gatwick (Royaume-Uni)	23	26
Arcos	17	59
Société concessionnaire Aéroport du Grand Ouest (Scago)	-	35
Autres	23	24
<b>Total</b>	<b>1 850</b>	<b>2 175</b>

Les obligations contractuelles d'investissement des sociétés concessionnaires d'autoroutes sont constituées pour l'essentiel des engagements pris par le Groupe dans le cadre des contrats de concession, des contrats de plan pluriannuels, du Plan de relance autoroutier 2015 et du Plan d'investissements autoroutiers approuvé en 2018. Au cours de la période, l'avancement des travaux réalisés par les sociétés de VINCI Autoroutes a conduit à une diminution des engagements du pôle de 180 millions d'euros, ceux-ci étant ramenés à 1 285 millions d'euros au 30 juin 2021.

Les montants ci-dessus ne comprennent pas les obligations relatives aux travaux de maintenance des infrastructures concédées, qui font l'objet de provisions spécifiques (voir note G.16 Analyse des provisions courantes) déterminées en fonction des plans d'entretien.

**Sûretés réelles rattachées au financement**

Des sûretés réelles (dont nantissements de titres) sont généralement octroyées en garantie des financements mis en place dans les filiales et s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Date de départ	Date de fin	30/06/2021
Aéroport de Londres Gatwick	2011	2049	2 540
Arcour	2008	2047	590
Arcos	2018	2045	391
Aerodom	2017	2029	360
Lima Expresa (Pérou)	2016	2037	241
ADL - Aéroports de Lyon	2016	2033	224
Aéroport de Belgrade	2018	2035	199
Gefyra	1997	2029	156
Caraibus (Martinique)	2015	2035	60
Autres sociétés concessionnaires	-	-	119

**14.2 Engagements hors bilan des sociétés mises en équivalence****Obligations contractuelles d'investissement**

Au 30 juin 2021, les engagements d'investissement pris par ces sociétés s'élèvent, en quote-part du Groupe, à 1 247 millions d'euros (344 millions d'euros au 31 décembre 2020). Ils concernent principalement les projets d'infrastructures en construction du pôle concessions, dont le projet de l'autoroute Via 40 Express entre les villes de Bogotá et Girardot en Colombie (252 millions d'euros), ainsi que les nouveaux projets de Via Salis – autoroute D4 en République Tchèque traversant la Bohême - (200 millions d'euros) et celui de Rift Valley, liaison autoroutière entre les villes de Nairobi, Nakuru et Mau Summit au Kenya, en cours de closing financier (690 millions d'euros).

**Sûretés réelles rattachées au financement**

Des sûretés réelles ont été accordées sous forme de nantissement de titres de sociétés consolidées par mise en équivalence.

La quote-part des titres nantis au 30 juin 2021, en valeur nette comptable, s'élève à 37 millions d'euros sans variation significative par rapport au 31 décembre 2020.

**Engagements de mise de fonds**

Le Groupe s'est engagé à effectuer des mises de fonds (capital et/ou prêts subordonnés) dans des sociétés mises en équivalence. Au 30 juin 2021, ces engagements s'élèvent à 184 millions d'euros (32 millions d'euros au 31 décembre 2020). Cette augmentation concerne les nouveaux projets autoroutiers de Rift Valley au Kenya (125 millions d'euros) et de Via Salis en République Tchèque (27 millions d'euros).

## G. Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité

### 15. Autres immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles

#### 15.1 Autres immobilisations incorporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	Brevets et licences	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total
<b>Valeur brute</b>				
Au 31/12/2020	246	549	6 683	7 478
Au 30/06/2021	246	565	7 037	7 847
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>				
Au 31/12/2020	(42)	(459)	(130)	(632)
Au 30/06/2021	(42)	(467)	(137)	(645)
<b>Valeur nette</b>				
<b>Au 31/12/2020</b>	<b>203</b>	<b>89</b>	<b>6 553</b>	<b>6 846</b>
<b>Au 30/06/2021</b>	<b>204</b>	<b>98</b>	<b>6 900</b>	<b>7 202</b>

Au 30 juin 2021, la valeur nette des autres immobilisations incorporelles s'élève à 7 202 millions d'euros (6 846 millions d'euros au 31 décembre 2020). La principale variation résulte de l'évolution de taux de change constatée depuis le 31 décembre 2020 sur la livre sterling.

Les autres immobilisations incorporelles comprennent le droit d'exploitation de l'aéroport de Londres Gatwick pour 6 454 millions d'euros au 30 juin 2021. Ce droit d'exploitation étant assimilé à une licence perpétuelle, il n'est pas amorti conformément à IAS 38 « Immobilisations incorporelles ». Un test de valeur a été effectué au 30 juin 2021, qui n'a pas conduit à la constatation d'une dépréciation.

#### 15.2 Immobilisations corporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	Immobilisations d'exploitation du domaine concédé	Terrains	Constructions et immeubles de placement	Matériels, installations techniques et agencements	Droits d'usage des contrats de location			Total
					Immobilisations d'exploitation du domaine concédé	Biens immobiliers	Biens mobiliers	
<b>Valeur brute</b>								
Au 31/12/2020	4 533	1 229	3 612	9 271	19	1 630	1 437	21 731
Au 30/06/2021	4 705	1 258	3 883	9 520	22	1 760	1 551	22 700
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>								
Au 31/12/2020	(3 432)	(381)	(900)	(6 088)	(9)	(547)	(613)	(11 971)
Au 30/06/2021	(3 583)	(387)	(981)	(6 406)	(11)	(669)	(699)	(12 735)
<b>Valeur nette</b>								
<b>Au 31/12/2020</b>	<b>1 101</b>	<b>847</b>	<b>2 712</b>	<b>3 183</b>	<b>10</b>	<b>1 083</b>	<b>823</b>	<b>9 760</b>
<b>Au 30/06/2021</b>	<b>1 123</b>	<b>871</b>	<b>2 903</b>	<b>3 114</b>	<b>11</b>	<b>1 090</b>	<b>853</b>	<b>9 965</b>

Les immobilisations corporelles comprennent des immobilisations en cours pour un montant de 1 275 millions d'euros au 30 juin 2021 (1 094 millions d'euros au 31 décembre 2020), constituées des travaux relatifs au chantier de l'archipel, futur siège social de VINCI à Nanterre pour 589 millions d'euros.

Au 30 juin 2021, les droits d'usage des contrats de location s'élèvent à un montant total de 1 954 millions d'euros, à comparer à 1 916 millions d'euros au 31 décembre 2020.

## 16. Besoin en fonds de roulement et provisions courantes

### 16.1 Variation du besoin en fonds de roulement

(en millions d'euros)	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variations 30/06/2021 - 31/12/2020		
				Variations du BFR liées à l'activité	Variations de périmètre	Autres variations (*)
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	1 604	1 524	1 428	70	93	12
Clients et autres débiteurs	13 934	12 902	12 493	1 278	145	17
Autres actifs courants	5 684	5 406	5 719	(78)	(5)	48
- Actifs hors exploitation	(20)	(29)	(24)	9	-	(5)
<b>Stocks et créances d'exploitation</b>	<b>I 21 202</b>	<b>19 802</b>	<b>19 616</b>	<b>1 280</b>	<b>233</b>	<b>72</b>
Fournisseurs	(9 579)	(8 152)	(8 876)	(679)	(58)	34
Autres passifs courants	(14 531)	(14 329)	(14 668)	331	(87)	(107)
- Passifs hors exploitation	368	840	429	(119)	1	57
<b>Fournisseurs et autres dettes d'exploitation</b>	<b>II (23 742)</b>	<b>(21 640)</b>	<b>(23 115)</b>	<b>(467)</b>	<b>(144)</b>	<b>(16)</b>
<b>Besoin en fonds de roulement (hors provisions courantes)</b>	<b>I+II (2 541)</b>	<b>(1 838)</b>	<b>(3 499)</b>	<b>813</b>	<b>89</b>	<b>56</b>
<b>Provisions courantes</b>	<b>(5 061)</b>	<b>(4 654)</b>	<b>(4 973)</b>	<b>(78)</b>	<b>(4)</b>	<b>(6)</b>
<i>dont part à moins d'un an des provisions non courantes</i>	<i>(148)</i>	<i>(116)</i>	<i>(182)</i>	<i>42</i>	<i>(7)</i>	<i>(1)</i>
<b>Besoin en fonds de roulement (y compris provisions courantes)</b>	<b>(7 602)</b>	<b>(6 492)</b>	<b>(8 473)</b>	<b>735</b>	<b>85</b>	<b>51</b>

(\*) Correspondant principalement aux écarts de conversion.

### 16.2 Analyse des provisions courantes

Au 1<sup>er</sup> semestre 2021 et en 2020, les provisions courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variations de périmètre et divers	Variation de la part à moins d'un an	Écarts de conversion	Clôture
<b>01/01/2020</b>	<b>4 452</b>	<b>1 849</b>	<b>(1 384)</b>	<b>(186)</b>	<b>11</b>	<b>(17)</b>	<b>17</b>	<b>4 741</b>
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	946	176	(95)	(34)	(1)	-	(6)	987
Service après-vente	396	131	(108)	(11)	-	-	(6)	401
Pertes à terminaison et risques chantiers	1 428	904	(656)	(45)	(58)	-	(14)	1 558
Litiges	533	185	(126)	(30)	(4)	-	(5)	553
Restructurations	27	45	(10)	(6)	2	-	-	58
Autres risques courants	1 219	471	(351)	(121)	35	-	(19)	1 235
Reclassement part à moins d'un an	193	-	-	-	5	(15)	(1)	182
<b>31/12/2020</b>	<b>4 741</b>	<b>1 912</b>	<b>(1 346)</b>	<b>(247)</b>	<b>(20)</b>	<b>(15)</b>	<b>(52)</b>	<b>4 973</b>
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	987	76	(57)	-	-	-	-	1 005
Service après-vente	401	50	(36)	(3)	13	-	3	428
Pertes à terminaison et risques chantiers	1 558	583	(555)	(14)	2	-	9	1 582
Litiges	553	68	(39)	(8)	1	-	-	575
Restructurations	58	9	(22)	(4)	(4)	-	-	38
Autres risques courants	1 235	182	(138)	(13)	9	-	9	1 285
Reclassement part à moins d'un an	182	-	-	-	7	(42)	1	148
<b>30/06/2021</b>	<b>4 973</b>	<b>969</b>	<b>(847)</b>	<b>(42)</b>	<b>29</b>	<b>(42)</b>	<b>22</b>	<b>5 061</b>

Les provisions courantes, liées au cycle d'exploitation, concernent principalement les provisions afférentes aux contrats de construction et les provisions pour obligation de maintien en l'état des ouvrages concédés. Celles-ci sont destinées, en particulier, à couvrir les dépenses à effectuer :

- par les sociétés concessionnaires d'autoroutes pour la réparation des chaussées, des ouvrages d'art et des ouvrages hydrauliques. Au 30 juin 2021, elles concernent pour l'essentiel le groupe ASF pour 490 millions d'euros (486 millions d'euros au 31 décembre 2020) et Cofiroute pour 280 millions d'euros (274 millions d'euros au 31 décembre 2020) ;
- par les sociétés concessionnaires de plates-formes aéroportuaires (réparation des pistes, voies de circulation et autres surfaces revêtues) pour 204 millions d'euros (196 millions d'euros au 31 décembre 2020) dont 96 millions d'euros pour le groupe ANA (93 millions d'euros au 31 décembre 2020).

Les provisions pour autres risques courants comprennent des provisions relatives aux remises en état des sites et de repliement de chantiers pour 190 millions d'euros (194 millions d'euros au 31 décembre 2020). Elles sont majoritairement constituées de provisions ayant une valeur unitaire inférieure à 2 millions d'euros.

## 17. Provisions non courantes

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021 et de l'exercice 2020, les provisions non courantes (hors avantages du personnel détaillés en note J.26 Provisions pour avantages du personnel) figurant au bilan ont évolué comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variations de périmètre et divers	Variation de la part à moins d'un an	Écarts de conversion	Clôture
<b>01/01/2020</b>	<b>1 135</b>	<b>140</b>	<b>(94)</b>	<b>(59)</b>	<b>199</b>	<b>17</b>	<b>2</b>	<b>1 341</b>
Risques financiers	978	8	(8)	(1)	42	-	-	1 019
Autres risques	557	82	(49)	(15)	(265)	-	(6)	303
Reclassement part à moins d'un an	(193)	-	-	-	(5)	15	1	(182)
<b>31/12/2020</b>	<b>1 341</b>	<b>90</b>	<b>(58)</b>	<b>(16)</b>	<b>(228)</b>	<b>15</b>	<b>(5)</b>	<b>1 140</b>
Risques financiers	1 019	28	(1)	(1)	(40)	-	-	1 005
Autres risques	303	25	(26)	(1)	3	-	1	305
Reclassement part à moins d'un an	(182)	-	-	-	(7)	42	(1)	(148)
<b>30/06/2021</b>	<b>1 140</b>	<b>53</b>	<b>(28)</b>	<b>(2)</b>	<b>(44)</b>	<b>42</b>	<b>-</b>	<b>1 162</b>

### Provisions pour risques financiers

Les provisions pour risques financiers comprennent la quote-part du Groupe dans les situations nettes négatives des sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Ces situations nettes négatives résultent de la mise à juste valeur, dans les comptes des sociétés concernées, des instruments financiers dérivés de taux (couverture de flux de trésorerie).

### Provisions pour autres risques

Les provisions pour autres risques, non directement liées au cycle d'exploitation, comprennent des provisions au titre des litiges et arbitrages, dont certains sont décrits en note K.29 Note sur les litiges.

## 18. Dettes relatives aux contrats de location

Au 30 juin 2021, les dettes relatives aux contrats de location s'élèvent à 1 954 millions d'euros, dont 1 453 millions d'euros au titre de la part à plus d'un an et 501 millions d'euros au titre de la part à moins d'un an.

La variation nette enregistrée au titre de la période écoulée (une augmentation de 47 millions d'euros) se décompose comme suit :

- nouvelles dettes de location : 285 millions d'euros ;
- remboursements des dettes de location : - 280 millions d'euros ;
- autres variations : 42 millions d'euros (dont 21 millions d'euros dus aux écarts de conversion).

## 19. Autres obligations contractuelles à caractère opérationnel et autres engagements donnés et reçus

### 19.1 Autres obligations contractuelles à caractère opérationnel

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2021	31/12/2020
Obligations d'achat et d'investissement (*)	5 658	593
Obligations rattachées à l'exploitation des carrières	116	116

(\*) Hors obligations d'investissement rattachées aux contrats de concession et de PPP (voir note F. Pôle concessions : contrats de PPP, de concession et autres infrastructures).

Les obligations d'achat et d'investissement intègrent les effets des accords signés le 31 mars 2021 par VINCI dans le cadre de son développement, pour l'acquisition des activités dans le secteur de l'énergie du groupe espagnol ACS, pour un montant de 4,9 milliards d'euros hors paiement additionnel – voir note A.1 Faits marquants.

Les autres obligations d'achat et d'investissement, hors celles rattachées aux contrats de concession, concernent principalement VINCI Immobilier et VINCI Energies.

Ces engagements incluent également les obligations d'investissement du Groupe au titre des contrats de partenariat public-privé gérés par VINCI Construction.

Les obligations rattachées à l'exploitation des carrières regroupent les droits de forage et contrats de location de carrières.

## 19.2 Autres engagements donnés et reçus

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2021	31/12/2020
Autres engagements donnés	963	958
Autres engagements reçus	342	412

Ces montants comprennent notamment des sûretés personnelles octroyées en garantie de bonne exécution des travaux des sociétés concessionnaires.

Les engagements hors bilan du Groupe font l'objet d'un reporting spécifique effectué à chaque clôture annuelle et semestrielle. Ils sont présentés selon l'activité à laquelle ils se rattachent, dans les notes annexes correspondantes.

Ainsi, les engagements donnés et reçus par le Groupe au titre des contrats de concession et des éléments non reconnus au bilan au titre des engagements de retraite figurent respectivement :

- en note F.14 Engagements hors bilan du pôle concessions ;
- en note J.26 Provisions pour avantages du personnel.

Les engagements donnés et reçus par le Groupe au titre des contrats de construction et de service sont détaillés en note G.16.3 du document d'enregistrement universel 2020.

## H. Capitaux propres

### 20. Informations relatives aux capitaux propres

#### Politique de gestion du capital

VINCI dispose d'un programme de rachat d'actions approuvé lors de l'assemblée générale du 8 avril 2021, d'une durée de 18 mois et portant sur un montant maximum d'achat de 2 milliards d'euros au cours maximum de 130 euros par action. Ce programme n'a pas été activé au 1<sup>er</sup> semestre 2021.

Les actions autodétenues (voir note H.20.2 Actions autodétenues) sont affectées au financement d'opérations de croissance externe, à la couverture des plans d'attribution d'actions de performance et à l'abondement de plans d'actionnariat salarié à l'international. Elles peuvent aussi être annulées.

La politique d'épargne salariale de VINCI vise à faciliter l'accès des salariés du Groupe à son capital. Au 30 juin 2021, plus de 55 % des salariés du Groupe sont actionnaires de VINCI, au travers des dispositifs d'actionnariat salariés collectifs (89 % en France). Ces fonds détenant 9,95 % du capital de la société, les salariés et anciens salariés du Groupe en sont collectivement le premier actionnaire.

Il n'existe aucun covenant financier faisant intervenir les capitaux propres consolidés du Groupe ou les capitaux propres de la société mère VINCI SA.

#### 20.1 Capital social

Le capital social au 30 juin 2021 est composé de 596 880 000 actions ordinaires d'un nominal de 2,5 euros.

#### Évolution du nombre d'actions composant le capital

	30/06/2021	31/12/2020
<b>Nombre d'actions en début de période</b>	<b>588 519 218</b>	<b>605 237 689</b>
Augmentations de capital	8 360 782	8 281 529
Annulation d'actions autodétenues		(25 000 000)
<b>Nombre d'actions en fin de période</b>	<b>596 880 000</b>	<b>588 519 218</b>
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	596 880 000	588 519 218
Valeur nominale de l'action (en euros)	2,5	2,5
Actions autodétenues en direct par VINCI	24 097 884	26 457 495
<i>dont actions affectées à la couverture des plans d'attribution d'actions de performance et des plans d'actionnariat salarié</i>	<i>19 420 008</i>	<i>21 779 619</i>
<b>Nombre d'actions en fin de période hors actions autodétenues</b>	<b>572 782 116</b>	<b>562 061 723</b>

#### 20.2 Actions autodétenues

Les mouvements sur actions autodétenues s'analysent de la façon suivante :

	30/06/2021	31/12/2020
<b>Nombre d'actions en début de période</b>	<b>26 457 495</b>	<b>50 491 699</b>
Rachats d'actions de la période		3 482 269
Actions attribuées aux salariés (plan d'actions de performance 2016)		778
Actions attribuées aux salariés (plan d'actions de performance 2017)		(2 139 259)
Actions attribuées aux salariés (plan d'actions de performance 2018)	(1 925 708)	(3 130)
Actions attribuées aux salariés (plan d'actions de performance 2019)	(700)	(2 930)
Actions attribuées aux salariés (plan d'actions de performance 2020)	(700)	(915)
Livraison d'actions dans le cadre de Castor International	(432 503)	(371 017)
Annulation d'actions autodétenues		(25 000 000)
<b>Nombre d'actions en fin de période</b>	<b>24 097 884</b>	<b>26 457 495</b>

Au 30 juin 2021, le nombre total d'actions autodétenues s'élève à 24 097 884 actions, pour un montant de 1 914 millions d'euros comptabilisé en diminution des capitaux propres consolidés.

19 420 008 actions sont affectées à la couverture des plans d'incitation à long terme et des opérations d'actionnariat salarié et 4 677 876 actions sont destinées à être apportées en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, ou cédées.

## 20.3 Opérations reconnues directement en capitaux propres

Les principales opérations constatées en capitaux propres s'analysent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	30/06/2021			31/12/2020		
	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total
<b>Coûts de couverture</b>						
Réserve à l'ouverture	(28)	-	(28)	(7)	-	(7)
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	I (41)	-	(41)	(28)	-	(28)
<b>Couvertures de flux de trésorerie et d'investissement net</b>						
Réserve à l'ouverture	(906)	-	(906)	(1 002)	-	(1 002)
Variations de juste valeur attribuables aux sociétés mises en équivalence	112	-	112	(35)	-	(35)
Autres variations de juste valeur de la période	(123)	-	(123)	35	-	35
Éléments de juste valeur constatés en résultat	49	-	49	95	-	95
Variations de périmètre et divers	-	-	-	-	-	-
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	II (869)	1	(868)	(906)	-	(906)
<i>dont réserve brute rattachée aux sociétés mises en équivalence</i>	(595)	-	(595)	(707)	-	(707)
Réserve brute totale avant effet d'impôt (éléments pouvant être reclassés en résultat)	I+II (910)	1	(910)	(934)	-	(934)
Effet d'impôt associé	231	-	230	289	-	289
Réserve nette d'impôt (éléments pouvant être reclassés en résultat)	III (680)	-	(679)	(645)	-	(645)
<b>Instruments de capitaux propres</b>						
Réserve à l'ouverture	(2)	-	(2)	-	-	-
Réserve nette d'impôt à la clôture	IV (1)	-	(1)	(2)	-	(2)
<b>Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite</b>						
Réserve à l'ouverture	(500)	10	(491)	(589)	(17)	(606)
Gains et pertes actuariels reconnus sur la période	54	(10)	45	111	32	143
Effet d'impôt associé	(13)	1	(12)	(22)	(6)	(27)
Variations de périmètre et divers	-	-	-	(1)	-	(1)
Réserve nette d'impôt à la clôture	V (459)	1	(458)	(500)	10	(491)
Réserve nette d'impôt totale (éléments ne pouvant être reclassés en résultat)	IV+V (461)	1	(460)	(502)	10	(492)
<b>Total opérations enregistrées directement en capitaux propres</b>	III+IV+V (1 140)	1	(1 139)	(1 148)	10	(1 138)

Les montants inscrits directement en capitaux propres concernent les opérations de couverture pour - 868 millions d'euros (- 862 millions d'euros pour les couvertures de flux de trésorerie et - 6 millions d'euros pour les couvertures d'investissement net) et les gains et pertes actuariels sur engagements de retraite pour - 458 millions d'euros.

Les opérations relatives à la couverture du risque de taux s'élèvent à -836 millions d'euros, dont :

- un montant de - 253 millions d'euros concernant les filiales intégrées globalement, notamment VINCI SA pour - 92 millions d'euros, VINCI Airports pour - 84 millions d'euros et VINCI Autoroutes pour - 64 millions d'euros.
- un montant de - 583 millions d'euros au titre des sociétés mises en équivalence, concernant pour l'essentiel la société LISEA (- 380 millions d'euros) et d'autres sociétés gestionnaires de projets d'infrastructure en partenariat public-privé ou concession.

Ces opérations sont décrites en note J.27.1.2 Description des opérations de couverture du document d'enregistrement universel 2020.

## 20.4 Participations ne donnant pas le contrôle

La seule filiale présentant des intérêts minoritaires significatifs est le holding détenant indirectement 50,01 % de l'aéroport de Londres Gatwick. Ils s'élèvent à 1 302 millions d'euros au 30 juin 2021 (1 539 millions d'euros au 31 décembre 2020).

## 21. Dividendes

L'assemblée générale du 8 avril 2021 a décidé la distribution d'un dividende de 2,04 euros par action au titre de l'exercice 2020. Le dividende a été payé en numéraire le 22 avril 2021.

Les dividendes versés par VINCI SA à ses actionnaires au titre des exercices 2020 et 2019 s'analysent comme suit :

	Exercice 2020	Exercice 2019
<b>Dividende par action</b> (en euros)		
Acompte sur dividende	-	0,79
Solde du dividende	2,04	1,25
<b>Dividende net global</b>	<b>2,04</b>	<b>2,04</b>
<b>Montant du dividende</b> (en millions d'euros)		
Acompte sur dividende		440
Solde du dividende	1 157	693
Montant versé en actions VINCI	-	420
Montant versé en numéraire	1157	273
<b>Dividende net global</b>	<b>1 157</b>	<b>1 133</b>

# I. Financement et gestion des risques financiers

## 22. Données relatives à l'endettement financier net

Au 30 juin 2021, l'endettement financier net, tel que défini par le Groupe, ressort à 18 597 millions d'euros, en augmentation de 608 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2020. Il se décompose de la manière suivante :

Analyse par catégorie comptable	(en millions d'euros)	30/06/2021			31/12/2020		
		Non courant	Courant (*)	Total	Non courant	Courant (*)	Total
	Emprunts obligataires	(23 175)	(1 240)	(24 415)	(23 136)	(1 707)	(24 842)
	Autres emprunts bancaires et autres dettes financières non courants	(2 865)	(555)	(3 421)	(3 548)	(253)	(3 801)
	<b>Dettes financières long terme (**)</b>	<b>(26 040)</b>	<b>(1 795)</b>	<b>(27 835)</b>	<b>(26 684)</b>	<b>(1 959)</b>	<b>(28 643)</b>
	Billets de trésorerie	-	(319)	(319)	-	(1 194)	(1 194)
<b>Passifs financiers évalués au coût amorti</b>	Autres dettes financières courantes	-	(395)	(395)	-	(375)	(375)
	Découverts bancaires	-	(725)	(725)	-	(339)	(339)
	Comptes courants financiers passifs	-	(31)	(31)	-	(42)	(42)
	<b>I - Dettes financières brutes</b>	<b>(26 040)</b>	<b>(3 265)</b>	<b>(29 305)</b>	<b>(26 684)</b>	<b>(3 909)</b>	<b>(30 593)</b>
	<i>dont incidence des couvertures de juste valeur</i>	<i>(775)</i>	<i>(5)</i>	<i>(780)</i>	<i>(1 144)</i>	<i>(7)</i>	<i>(1 151)</i>
	<i>dont incidence de la mise à la juste valeur des dettes de l'aéroport de Londres Gatwick</i>	<i>(447)</i>	<i>-</i>	<i>(447)</i>	<i>(453)</i>	<i>-</i>	<i>(453)</i>
<b>Actifs financiers au coût amorti</b>	Prêts et créances financières collatéralisés	4	-	4	4	-	4
	Comptes courants financiers actifs	-	70	70	-	95	95
	Actifs financiers de gestion de trésorerie	-	41	41	-	43	43
<b>Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat</b>	Équivalents de trésorerie	-	4 283	4 283	-	5 646	5 646
	Disponibilités	-	6 058	6 058	-	6 119	6 119
	<b>II - Actifs financiers</b>	<b>4</b>	<b>10 452</b>	<b>10 456</b>	<b>4</b>	<b>11 903</b>	<b>11 906</b>
<b>Dérivés</b>	Instruments dérivés passifs	(390)	(442)	(832)	(434)	(319)	(753)
	Instruments dérivés actifs	822	262	1 084	1 250	201	1 450
	<b>III - Instruments dérivés</b>	<b>432</b>	<b>(181)</b>	<b>252</b>	<b>816</b>	<b>(118)</b>	<b>698</b>
	<b>Endettement financier net</b>	<b>I+II+III</b>	<b>(25 604)</b>	<b>7 007</b>	<b>(18 597)</b>	<b>(25 864)</b>	<b>7 875</b>
	<i>Répartition par pôles de l'endettement financier net :</i>						
	<i>Concessions</i>	<i>(36 454)</i>	<i>2 989</i>	<i>(33 465)</i>	<i>(35 595)</i>	<i>2 877</i>	<i>(32 718)</i>
	<i>VINCI Energies</i>	<i>(2 417)</i>	<i>2 191</i>	<i>(226)</i>	<i>(2 426)</i>	<i>2 170</i>	<i>(256)</i>
	<i>VINCI Construction</i>	<i>(1 291)</i>	<i>2 915</i>	<i>1 623</i>	<i>(1 309)</i>	<i>3 519</i>	<i>2 211</i>
	<i>Holdings et VINCI Immobilier</i>	<i>14 558</i>	<i>(1 088)</i>	<i>13 470</i>	<i>13 466</i>	<i>(693)</i>	<i>12 774</i>

(\*) Part courante incluant les intérêts courus non échus.

(\*\*) Y compris part à moins d'un an.

Les instruments dérivés non qualifiés comptablement de couverture sont présentés en instruments dérivés actifs (passifs) courants quelle que soit leur maturité.

## Évolution de l'endettement financier net

(en millions d'euros)	Ouverture	Flux de trésorerie	Réf.	Variations « non cash »					Total « non cash »	Réf.	Clôture
				Variations de périmètre	Effets de change	Variations de juste valeur	Autres variations				
Emprunts obligataires non courants	(23 136)	(836)	(3)	-	(305)	369	734	797	(4)	(23 175)	
Autres emprunts et dettes financières non courants	(3 548)	343	(3)	(1)	(22)	-	362	340	(4)	(2 865)	
Dettes financières courantes	(3 909)	1 671	-	(35)	38	2	(1 032)	(1 027)	-	(3 265)	
dont part à moins d'un an des dettes long terme	(1 617)	1 152	(3)	(1)	49	2	(1 091)	(1 042)	(4)	(1 507)	
dont dettes financières courantes à l'origine	(1 606)	876	(2)	(12)	-	-	(4)	(15)	(4)	(745)	
dont ICNE sur dettes bancaires	(347)	-	(4)	-	(5)	-	63	59	(4)	(288)	
dont découverts bancaires	(339)	(356)	(1)	(22)	(7)	-	(1)	(29)	(1)	(725)	
Prêts et créances collatéralisés	4	-	(4)	-	-	-	-	-	(4)	4	
Actifs financiers de gestion de trésorerie	137	(34)	-	6	1	-	1	8	-	111	
dont actifs financiers de gestion de trésorerie (hors ICNE)	137	(34)	(2)	6	1	-	1	8	(4)	111	
dont ICNE sur actifs financiers de gestion	1	-	(4)	-	-	-	-	-	(4)	-	
Disponibilités et équivalents de trésorerie	11 765	(1 518)	(1)	38	57	(1)	-	94	(1)	10 341	
Instrumentés dérivés	698	11	-	-	(142)	(309)	(6)	(456)	-	252	
dont juste valeur des instruments dérivés	581	11	(3)	-	(143)	(309)	-	(451)	(4)	140	
dont ICNE sur instruments dérivés	117	-	(4)	-	1	-	(6)	(5)	(4)	112	
<b>Endettement financier net</b>	<b>(17 989)</b>	<b>(364)</b>	<b>(5)</b>	<b>8</b>	<b>(373)</b>	<b>61</b>	<b>60</b>	<b>(244)</b>	<b>(5)</b>	<b>(18 597)</b>	

Les flux de trésorerie de la période (- 364 millions d'euros) sont commentés dans le rapport d'activité (voir note 4. Flux de trésorerie). Les remboursements des dettes long terme échues au cours de la période ont été financés conjointement par de nouvelles émissions obligataires et par la trésorerie nette. Les variations « non cash » de l'endettement financier net sur la période (- 244 millions d'euros), comprennent les variations de change principalement des dettes long terme en devises, partiellement compensées par des variations de juste valeurs et d'intérêts courus non échus.

Le tableau ci-dessous permet de réconcilier les variations de l'endettement financier net avec le tableau des flux de trésorerie.

## Réconciliation de l'endettement financier net avec les flux de financement du tableau des flux de trésorerie

(en millions d'euros)	Réf.	30/06/2021
Variation de la trésorerie nette	(1)	(1 810)
Variation des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes	(2)	841
(Émission) remboursement d'emprunts	(3)	669
Autres variations	(4)	(309)
Variation de l'endettement financier net	(5)	(608)

## 22.1 Détail des dettes financières à long terme par pôle de métier

Les dettes financières à long terme au 30 juin 2021 (y compris la part à moins d'un an) se décomposent, par pôle, de la façon suivante :

(en millions d'euros)	30/06/2021				31/12/2020					
	Cessions	VINCI Energies	VINCI Construction	Holdings et VINCI Immobilier	Total	Cessions	VINCI Energies	VINCI Construction	Holdings et VINCI Immobilier	Total
Emprunts obligataires	(17 695)	-	-	(6 720)	(24 415)	(18 063)	-	-	(6 779)	(24 842)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	(3 014)	(26)	(127)	(253)	(3 421)	(3 410)	(39)	(108)	(244)	(3 801)
<b>Dettes financières à long terme</b>	<b>(20 710)</b>	<b>(26)</b>	<b>(127)</b>	<b>(6 973)</b>	<b>(27 835)</b>	<b>(21 473)</b>	<b>(39)</b>	<b>(108)</b>	<b>(7 023)</b>	<b>(28 643)</b>

Les dettes financières à long terme s'élevaient à 27,8 milliards d'euros au 30 juin 2021 en baisse de 0,8 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2020 (28,6 milliards d'euros). Cette variation résulte des opérations suivantes :

- en mai, Cofiroute a remboursé un emprunt obligataire de 1,1 milliard d'euros, émis en 2006 pour 750 millions d'euros, complété d'un « TAP » de 350 millions d'euros en 2007, et assorti d'un coupon de 5 % ;
- au cours du deuxième trimestre, ASF a remboursé des financements de 55 millions auprès de la Banque Européenne d'Investissement ;

- en mars, Gatwick Airport Finance plc – holding de contrôle de l'aéroport de Londres Gatwick – a émis un emprunt obligataire de 450 millions de livres sterling à 5 ans, assorti d'un coupon de 4,375 % ;
- en avril, l'aéroport de Londres Gatwick a émis un emprunt obligataire de 300 millions de livres sterling à 11 ans assortie d'un coupon de 2,5 %, en refinancement de la ligne de crédit de 300 millions de livres sterling, mise en place en avril 2020.

### Échéancier des dettes

Au 30 juin 2021, la maturité moyenne pondérée de la dette financière à long terme du Groupe est de 7,7 ans (7,7 ans au 31 décembre 2020). Elle est de 8 ans pour les filiales concessionnaires, de 6,7 ans pour les holdings et VINCI Immobilier et de 2,8 ans pour les pôles VINCI Energies et VINCI Construction.

## 22.2 Notations de crédit et covenants financiers

### Notations de crédit

Au 30 juin 2021, le Groupe dispose des notations de crédit suivantes :

	Agence	Notation		
		Long terme	Perspective	Court terme
VINCI SA	Standard & Poor's	A -	Stable	A2
	Moody's	A3	Stable	P2
ASF	Standard & Poor's	A -	Stable	A2
	Moody's	A3	Stable	P1
Cofiroute	Standard & Poor's	A -	Stable	A2
	Standard & Poor's	BBB	Negative	
Gatwick Funding Limited (*)	Moody's	Baa2	Negative	
	Fitch	BBB +	Negative	
	Moody's	Baa3	Negative	

(\*) Sociétés portant les financements de l'aéroport de Londres Gatwick.

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre :

- VINCI SA :
  - Moody's a modifié sa notation court-terme de P1 au 31 décembre 2020 à P2, tout en confirmant sa notation long terme A3 avec perspective stable ;
  - Standard & Poor's a confirmé, en juin 2021, les notations (long-terme : A-, court-terme : A2) avec perspective stable.
- S&P a confirmé sa notation investment grade BBB sur l'aéroport de Londres Gatwick et lui a attribué une perspective négative, retirant ainsi la surveillance *Credit Watch Negative* en place depuis mi-juillet 2020.

### Covenants financiers

Certains contrats de financement comportent des clauses de remboursement anticipé en cas de non-respect de ratios financiers.

Le Groupe suit régulièrement l'évolution de ces covenants financiers et porte une attention particulière aux contrats de financement qui pourraient présenter à court ou moyen terme des risques de non-respect des ratios financiers. Des négociations sont menées le cas échéant avec les prêteurs pour prévenir les cas de défaut potentiels liés à ces non-respects.

Les entités du Groupe ayant été amenées dans le passé à renégocier certaines de leurs conditions de financement ont obtenu des accords. En particulier, des « waivers » et amendements ont ainsi été obtenus par l'aéroport de Londres Gatwick en septembre 2020 sur sa dette bancaire et obligataire (d'un montant total de 3,4 milliards de livres sterling à fin 2020). L'accord a notamment permis à Gatwick d'obtenir une exemption de l'obligation de respect, en juin 2021, des deux ratios financiers (ratio de couverture des frais financier et ratio d'endettement) prévus dans ses contrats de financement.

Les autres contrats soumis à covenants ne portent pas sur des montants matériels (montants individuellement inférieurs à 300 millions d'euros).

Pour certains contrats de financement qui pourraient présenter des risques de non-respect des ratios financiers pour la prochaine clôture, des discussions seront initiées avec les contreparties afin d'obtenir des périodes de remédiation ou des modifications de ratios.

## 23. Informations relatives à la trésorerie nette gérée et aux ressources disponibles

Au 30 juin 2021, le Groupe dispose d'un montant de 17,3 milliards d'euros de ressources disponibles, y compris billets de trésorerie, dont 9 milliards d'euros de trésorerie nette gérée, 0,3 milliard d'euros de billets de trésorerie et 8 milliards d'euros constitués de lignes de crédit bancaires, confirmées non utilisées.

### 23.1 Trésorerie nette gérée

La trésorerie nette gérée, qui inclut notamment les actifs financiers de gestion de trésorerie et les billets de trésorerie émis, s'analyse comme suit :

	30/06/2021				
(en millions d'euros)	Concessions	VINCI Energies	VINCI Construction	Holdings et VINCI Immobilier	Total
<b>Équivalents de trésorerie</b>	<b>144</b>	<b>13</b>	<b>69</b>	<b>4 057</b>	<b>4 283</b>
Valeurs mobilières de placement (OPCVM)	-	-	2	2 613	2 615
Titres de créances négociables ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine (*)	144	13	67	1 444	1 668
<b>Disponibilités</b>	<b>1 436</b>	<b>525</b>	<b>1 687</b>	<b>2 410</b>	<b>6 058</b>
<b>Découverts bancaires</b>	<b>(3)</b>	<b>(104)</b>	<b>(403)</b>	<b>(215)</b>	<b>(725)</b>
<b>Trésorerie nette</b>	<b>1 577</b>	<b>434</b>	<b>1 354</b>	<b>6 251</b>	<b>9 616</b>
<b>Actifs financiers de gestion de trésorerie</b>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>21</b>	<b>3</b>	<b>41</b>
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine	5	1	21	3	29
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité supérieure à trois mois à l'origine	1	11	-	-	12
<b>Billets de trésorerie émis</b>	<b>(319)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(319)</b>
<b>Autres dettes financières courantes</b>	<b>(359)</b>	<b>(29)</b>	<b>(6)</b>	<b>(1)</b>	<b>(395)</b>
<b>Solde des comptes courants de trésorerie</b>	<b>2 922</b>	<b>1 788</b>	<b>1 579</b>	<b>(6 251)</b>	<b>39</b>
<b>Trésorerie nette gérée</b>	<b>3 828</b>	<b>2 205</b>	<b>2 948</b>	<b>2</b>	<b>8 982</b>

(\*) Y compris dépôts à terme, comptes rémunérés et certificats de dépôts.

	31/12/2020				
(en millions d'euros)	Concessions	VINCI Energies	VINCI Construction	Holdings et VINCI immobilier	Total
<b>Équivalents de trésorerie</b>	<b>165</b>	<b>7</b>	<b>124</b>	<b>5 351</b>	<b>5 646</b>
Valeurs mobilières de placement (OPCVM)	-	-	5	3 780	3 785
Titres de créances négociables ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine (*)	165	7	119	1 571	1 862
<b>Disponibilités</b>	<b>999</b>	<b>519</b>	<b>1 905</b>	<b>2 696</b>	<b>6 119</b>
<b>Découverts bancaires</b>	<b>-</b>	<b>(65)</b>	<b>(223)</b>	<b>(51)</b>	<b>(339)</b>
<b>Trésorerie nette</b>	<b>1 164</b>	<b>461</b>	<b>1 806</b>	<b>7 995</b>	<b>11 426</b>
<b>Actifs financiers de gestion de trésorerie</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>23</b>	<b>2</b>	<b>43</b>
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine	8	-	23	2	32
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité supérieure à trois mois à l'origine	1	9	-	-	10
<b>Billets de trésorerie émis</b>	<b>(194)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1 000)</b>	<b>(1 194)</b>
<b>Autres dettes financières courantes</b>	<b>(345)</b>	<b>(29)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(375)</b>
<b>Solde des comptes courants de trésorerie</b>	<b>4 053</b>	<b>1 755</b>	<b>1 721</b>	<b>(7 475)</b>	<b>53</b>
<b>Trésorerie nette gérée</b>	<b>4 687</b>	<b>2 196</b>	<b>3 550</b>	<b>(480)</b>	<b>9 953</b>

(\*) Y compris dépôts à terme, comptes rémunérés et certificats de dépôts.

Les supports d'investissement utilisés par le Groupe sont des OPCVM monétaires, des comptes rémunérés, des dépôts à terme ou des titres de créances négociables (certificats de dépôts bancaires ayant généralement une maturité inférieure à trois mois). Ils sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur.

Au 30 juin 2021, la trésorerie nette gérée par VINCI SA s'élève à 5,2 milliards d'euros, provenant essentiellement des excédents de trésorerie remontés des filiales françaises au travers d'un système de cash-pooling. Par ailleurs, VINCI Finance International, filiale à 100 % de VINCI SA, qui centralise les excédents de trésorerie des filiales étrangères, gère au 30 juin 2021 un encours de placements de trésorerie de 1 milliard d'euros. Ces dispositifs de centralisation permettent à la fois d'optimiser la gestion des ressources financières au niveau du Groupe et de mieux maîtriser les risques liés aux contreparties et aux supports de placements utilisés.

Les placements de certaines filiales sont gérés de manière décentralisée dans le respect des lignes directrices et des instructions émises par VINCI, qui définissent notamment les supports de placements et les contreparties autorisés. Au 30 juin 2021, ces placements représentent un encours de 2,7 milliards d'euros, dont 0,9 milliard d'euros pour les concessions et 1,8 milliard d'euros pour l'ensemble des pôles VINCI Energies et VINCI Construction.

## 23.2 Autres ressources disponibles

### Lignes de crédit revolver

VINCI dispose d'une ligne de crédit revolver syndiquée de 8 milliards d'euros, dont 7,7 milliards d'euros à échéance novembre 2025. Elle ne comporte aucune clause de défaut relative au non-respect de ratios financiers. Cette ligne de crédit n'est pas utilisée au 30 juin 2021.

La société aéroportuaire Londres Gatwick détient une ligne de crédit revolver de 300 millions de livres sterling à échéance juin 2025. Cette ligne est entièrement tirée au 30 juin 2021.

### Billets de trésorerie

VINCI SA dispose d'un programme de billets de trésorerie de 5 milliards d'euros noté A2 par Standard & Poor's et P2 par Moody's. Au 30 juin 2021, ce programme n'est pas utilisé (1,0 milliard d'euros utilisés au 31 décembre 2020).

Au cours de la période, l'aéroport de Londres Gatwick a tiré 100 millions de livres sterling supplémentaires sur le programme *Covid Corporate Financing Facility* mis en place par le gouvernement britannique jusqu'en mars 2022, portant le montant total utilisé à 275 millions de livres sterling à fin juin 2021.

## 24. Informations relatives à la gestion des risques financiers

La politique et les procédures de gestion des risques financiers définies par le Groupe sont identiques à celles décrites en note J.27 Informations relatives à la gestion des risques financiers du document d'enregistrement universel 2020. Les opérations de mise en place ou de dénouement d'instruments de couverture réalisées au cours du semestre ne modifient pas significativement l'exposition de VINCI aux risques financiers.

Les principaux risques (taux d'intérêt, change, crédit, contrepartie, actions) sont décrits respectivement aux paragraphes J.27.1, J.27.2, J.27.3 et J.27.4 du document d'enregistrement universel 2020.

Dans le contexte de la crise de la Covid-19, le Groupe a procédé à une analyse détaillée de ses relations de couvertures afin de s'assurer que les flux couverts demeuraient hautement probables. Les principales expositions de taux couvertes par le Groupe concernent les financements réalisés par VINCI SA, ASF ou Cofiroute. Le Groupe n'anticipe pas de décalage ou de modification des flux couverts pour ces financements.

Les autres expositions couvertes concernent les financements projet, les couvertures de ceux présentant des risques de décalage des échéanciers ont été réajustées pour maintenir un parfait adossement.

Par ailleurs, l'aéroport de Londres Gatwick a procédé à une restructuration de ses swaps de couverture permettant de décaler dans le temps la charge et le paiement des intérêts. Cette opération n'a pas d'impact significatif sur le résultat, la réduction de la charge d'intérêts sur les deux premières années étant globalement compensée par la reconnaissance d'une inefficacité.

Concernant le risque patrimonial, les situations nettes des filiales couvertes ont fait l'objet d'un suivi particulier, afin de s'assurer de l'absence de surcouverture.

Les principes de valorisation des instruments financiers prennent en compte l'évolution du risque de crédit sur les contreparties, ainsi que le risque de crédit propre du Groupe. La politique de gestion de VINCI prévoit des limites strictes en fonction des ratings des contreparties.

Dans le cadre de la réforme des taux de référence, le Groupe a mis en place un groupe de travail réunissant les différentes parties prenantes et a entamé les négociations avec les contreparties afin d'effectuer la transition vers les nouveaux indices. Seuls les coupons démarrants en 2022 seront calculés sur la base du nouvel indice. Certaines opérations négociées au 1<sup>er</sup> semestre et ayant des maturités postérieures au 31 décembre 2021 font aujourd'hui référence aux nouveaux indices. Les impacts comptables attendus devraient être limités, dans la mesure où la transition sur l'instrument couvert et l'instrument de couverture devrait s'effectuer de façon synchronisée. La transition vers les nouveaux indices n'a pas de conséquence sur la politique de gestion des risques du Groupe.

Le détail des principales opérations de financement (nominaux et valeurs comptables) concernées par cette réforme est présenté dans le tableau de la note J.25 du document d'enregistrement universel 2020. De même, le détail des opérations de couverture est présenté en note J.27 de ce même document.

## 25. Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable

Les modalités d'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs financiers n'ont pas été modifiées au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021.

Le tableau suivant indique la valeur comptable au bilan des actifs et passifs financiers par catégorie comptable définie selon la norme IFRS 9, ainsi que leur juste valeur :

30/06/2021	Catégories comptables							Juste valeur			
	Dérivés à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	Actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres	Actifs financiers au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Total de la valeur nette comptable au bilan	Niveau 1 : cours cotés et disponibilités	Niveau 2 : modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables	Juste valeur de la classe
Instruments de capitaux propres	-	-	1 003	9	-	-	1 011	871(*)	-	141	1 011
Actifs financiers au coût amorti et créances financières (PPP)	-	-	-	-	1 271	-	1 271	-	1 271	-	1 271
<b>I - Actifs financiers non courants (**)</b>	-	-	<b>1 003</b>	<b>9</b>	<b>1 271</b>	-	<b>2 283</b>	<b>871</b>	<b>1 271</b>	<b>141</b>	<b>2 283</b>
<b>II - Instruments dérivés actifs</b>	<b>124</b>	<b>966</b>	-	-	-	-	<b>1 090</b>	-	<b>1 090</b>	-	<b>1 090</b>
Actifs financiers de gestion de trésorerie	-	-	41	-	-	-	41	-	41	-	41
Comptes courants financiers actifs	-	-	-	-	70	-	70	70	-	-	70
Équivalents de trésorerie	-	-	4 283	-	-	-	4 283	2 615	1 668 (***)	-	4 283
Disponibilités	-	-	6 058	-	-	-	6 058	6 058	-	-	6 058
<b>III - Actifs financiers courants</b>	-	-	<b>10 382</b>	-	<b>70</b>	-	<b>10 452</b>	<b>8 744</b>	<b>1 709</b>	-	<b>10 452</b>
<b>Total actif</b>	<b>124</b>	<b>966</b>	<b>11 385</b>	<b>9</b>	<b>1 341</b>	-	<b>13 825</b>	<b>9 614</b>	<b>4 070</b>	<b>141</b>	<b>13 825</b>
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	(24 415)	(24 415)	(23 632)	(1 238)	-	(24 870)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	-	-	-	-	-	(3 421)	(3 421)	-	(3 478)	-	(3 478)
<b>IV - Dettes financières à long terme</b>	-	-	-	-	-	<b>(27 835)</b>	<b>(27 835)</b>	<b>(23 632)</b>	<b>(4 716)</b>	-	<b>(28 348)</b>
<b>V - Instruments dérivés passifs</b>	<b>(409)</b>	<b>(432)</b>	-	-	-	-	<b>(840)</b>	-	<b>(840)</b>	-	<b>(840)</b>
Autres dettes financières courantes	-	-	-	-	-	(714)	(714)	-	(714)	-	(714)
Comptes courants financiers passifs	-	-	-	-	-	(31)	(31)	(31)	-	-	(31)
Découverts bancaires	-	-	-	-	-	(725)	(725)	(725)	-	-	(725)
<b>VI - Passifs financiers courants</b>	-	-	-	-	-	<b>(1 470)</b>	<b>(1 470)</b>	<b>(756)</b>	<b>(714)</b>	-	<b>(1 470)</b>
<b>Total passif</b>	<b>(409)</b>	<b>(432)</b>	-	-	-	<b>(29 305)</b>	<b>(30 146)</b>	<b>(24 388)</b>	<b>(6 271)</b>	-	<b>(30 658)</b>
<b>Total</b>	<b>(284)</b>	<b>534</b>	<b>11 385</b>	<b>9</b>	<b>1 341</b>	<b>(29 305)</b>	<b>(16 321)</b>	<b>(14 773)</b>	<b>(2 201)</b>	<b>141</b>	<b>(16 833)</b>

(\*) Juste valeur des titres ADP - voir note E.11 Autres actifs financiers non courants.

(\*\*) Voir notes E.11. Autres actifs financiers non courants et F.13. Créances financières (PPP)

(\*\*\*) Principalement composés de certificats de dépôt, dépôts à terme et comptes rémunérés.

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable ainsi que la juste valeur des actifs et passifs financiers telles que publiées au 31 décembre 2020 selon les catégories définies par IFRS 9 :

31/12/2020	Catégories comptables							Juste valeur			
	Dérivés à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	Actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres	Actifs financiers au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Total de la valeur nette comptable au bilan	Niveau 1 : cours cotés et disponibilités	Niveau 2 : modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables	Juste valeur de la classe
Instruments de capitaux propres	-	-	943	8	-	-	951	841 <sup>(*)</sup>	-	110	951
Actifs financiers au coût amorti et créances financières (PPP)	-	-	-	-	1 286	-	1 286	-	1 286	-	1 286
<b>I - Actifs financiers non courants (**)</b>	-	-	<b>943</b>	<b>8</b>	<b>1 286</b>	-	<b>2 237</b>	<b>841</b>	<b>1 286</b>	<b>110</b>	<b>2 237</b>
<b>II - Instruments dérivés actifs</b>	<b>128</b>	<b>1 333</b>	-	-	-	-	<b>1 461</b>	-	<b>1 461</b>	-	<b>1 461</b>
Actifs financiers de gestion de trésorerie	-	-	43	-	-	-	43	-	43	-	43
Comptes courants financiers actifs	-	-	-	-	95	-	95	95	-	-	95
Équivalents de trésorerie	-	-	5 646	-	-	-	5 646	3 785	1 862 <sup>(***)</sup>	-	5 646
Disponibilités	-	-	6 119	-	-	-	6 119	6 119	-	-	6 119
<b>III - Actifs financiers courants</b>	-	-	<b>11 808</b>	-	<b>95</b>	-	<b>11 903</b>	<b>9 999</b>	<b>1 904</b>	-	<b>11 903</b>
<b>Total actif</b>	<b>128</b>	<b>1 333</b>	<b>12 751</b>	<b>8</b>	<b>1 381</b>	-	<b>15 601</b>	<b>10 839</b>	<b>4 651</b>	<b>110</b>	<b>15 601</b>
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	(24 842)	(24 842)	(24 619)	(1 300)	-	(25 920)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	-	-	-	-	-	(3 801)	(3 801)	-	(3 976)	-	(3 976)
<b>IV - Dettes financières à long terme</b>	-	-	-	-	-	<b>(28 643)</b>	<b>(28 643)</b>	<b>(24 619)</b>	<b>(5 277)</b>	-	<b>(29 896)</b>
<b>V - Instruments dérivés passifs</b>	<b>(372)</b>	<b>(387)</b>	-	-	-	-	<b>(759)</b>	-	<b>(759)</b>	-	<b>(759)</b>
Autres dettes financières courantes	-	-	-	-	-	(1 569)	(1 569)	-	(1 569)	-	(1 569)
Comptes courants financiers passifs	-	-	-	-	-	(42)	(42)	(42)	-	-	(42)
Découverts bancaires	-	-	-	-	-	(339)	(339)	(339)	-	-	(339)
<b>VI - Passifs financiers courants</b>	-	-	-	-	-	<b>(1 950)</b>	<b>(1 950)</b>	<b>(381)</b>	<b>(1 569)</b>	-	<b>(1 950)</b>
<b>Total passif</b>	<b>(372)</b>	<b>(387)</b>	-	-	-	<b>(30 593)</b>	<b>(31 352)</b>	<b>(25 000)</b>	<b>(7 604)</b>	-	<b>(32 605)</b>
<b>Total</b>	<b>(244)</b>	<b>946</b>	<b>12 751</b>	<b>8</b>	<b>1 381</b>	<b>(30 593)</b>	<b>(15 751)</b>	<b>(14 161)</b>	<b>(2 953)</b>	<b>110</b>	<b>(17 004)</b>

(\*) Juste valeur des titres ADP - voir note E.11 Autres actifs financiers non courants.

(\*\*) Voir notes E.11. Autres actifs financiers non courants et F.13. Créances financières (PPP)

(\*\*\*) Principalement composés de certificats de dépôt, dépôts à terme et comptes rémunérés.

## J. Avantages du personnel et paiements en actions

### 26. Provisions pour avantages du personnel

#### 26.1 Provisions pour engagements de retraite

Au 30 juin 2021, les provisions pour engagements de retraite s'élevaient à 1 669 millions d'euros, dont 1 611 millions d'euros à plus d'un an (1 687 millions d'euros au 31 décembre 2020, dont 1 628 millions d'euros à plus d'un an). Elles comprennent les provisions au titre des indemnités de départ à la retraite et les provisions au titre des engagements de retraite complémentaire. La baisse constatée au 1<sup>er</sup> semestre 2021 est principalement liée à la hausse des taux d'actualisation sur l'ensemble des zones monétaires.

La part à moins d'un an de ces provisions (57 millions d'euros au 30 juin 2021 et 60 millions d'euros au 31 décembre 2020) est présentée au bilan en autres passifs courants.

La charge comptabilisée au 1<sup>er</sup> semestre 2021 au titre des engagements de retraite est égale à 50 % de la charge projetée pour l'exercice 2021 déterminée sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2020 conformément aux dispositions de la norme IAS 19.

Le détail des avantages dont bénéficient les salariés du Groupe est présenté en note K.29.1 Provisions pour engagements de retraite du document d'enregistrement universel 2020.

#### 26.2 Autres avantages du personnel

Les provisions pour autres avantages du personnel comprennent principalement les médailles du travail et les primes de jubilé. Au 30 juin 2021, ces provisions s'élevaient à 119 millions d'euros (stable par rapport au 31 décembre 2020).

### 27. Paiements en actions

La charge relative aux avantages accordés aux salariés s'élève à 115 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2021 (90 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2020), dont 60 millions d'euros au titre des plans d'actions de performance (72 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2020) et 55 millions d'euros au titre des plans d'épargne salariale en France et à l'international (18 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2020).

Les caractéristiques des différents plans en cours sur la période sont décrites ci-dessous.

#### 27.1 Actions de performance

##### Informations sur l'évolution des plans d'actions de performance en cours

	30/06/2021	31/12/2020
<b>Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance en début de période</b>	<b>7 034 538</b>	<b>6 990 596</b>
Actions attribuées	2 489 680	2 365 032
Actions acquises par les bénéficiaires	(1 927 108)	(2 146 234)
Actions annulées	(418 128)	(174 856)
<b>Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance non définitivement acquises en fin de période</b>	<b>7 178 982</b>	<b>7 034 538</b>

##### Informations sur les caractéristiques des plans d'actions de performance en cours

Plan	Plan du 08/04/2021	Plan du 09/04/2020	Plan du 17/04/2019	Plan du 17/04/2018
Nombre de bénéficiaires à l'origine	3 960	3 529	3 271	2 947
Date d'acquisition définitive des actions attribuées	08/04/2024	09/04/2023	17/04/2022	17/04/2021
<b>Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance à l'origine (*)</b>	<b>2 489 680</b>	<b>2 365 032</b>	<b>2 453 497</b>	<b>2 349 324</b>
Actions annulées	(13 805)	(29 117)	(80 010)	(419 586)
Actions acquises par les bénéficiaires	-	(1 615)	(4 680)	(1 929 738)
<b>Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance en fin d'exercice</b>	<b>2 475 875</b>	<b>2 334 300</b>	<b>2 368 807</b>	-

(\*) Ce nombre comprend les allocations d'actions attribuées au dirigeant mandataire social dans les conditions de droit commun et soumises aux mêmes conditions de performance.

Le Conseil d'administration de VINCI du 4 février 2021 a décidé d'attribuer de façon définitive 88,28 % des actions de performance du plan 2018 (soit 1 925 708 actions) aux bénéficiaires remplissant le critère de présence dans le Groupe (soit à 2 666 collaborateurs). Ce taux traduit le fait que le critère de performance externe n'a pas été atteint à 100 % : l'écart entre le TSR VINCI des années 2018 à 2020 et le TSR du CAC 40 sur la même période ressortait à - 1,72 %, inférieur au seuil de 10 % fixé pour une attribution à 100 % de 20 % des actions de performance attribuées. Le critère de performance interne (comptant pour 80 % de l'allocation) était, quant à lui, rempli à 100 %.

Le Conseil d'administration de VINCI du 8 avril 2021 a décidé de mettre en place un nouveau plan d'actions de performance consistant à attribuer à 3 960 collaborateurs 2 489 680 actions de performance sous conditions. Elles ne seront attribuées définitivement qu'à l'issue d'une période de trois ans sous réserve de la présence dans le Groupe des bénéficiaires jusqu'à la fin de la période d'acquisition et à la réalisation des conditions de performances suivantes :

- un critère économique (comptant pour 50 % de la pondération) correspondant à la création de valeur. Celle-ci sera mesurée par le rapport entre le taux de rendement des capitaux employés (ROCE, déterminé après déconsolidation de l'activité aéroportuaire et ce jusqu'à ce qu'un retour du trafic aérien mondial au niveau de 2019 soit constaté) calculé sur une moyenne de 3 années et le coût moyen pondéré du capital (WACC) également calculé sur une moyenne de 3 années. Le niveau au-dessous duquel aucune attribution n'aurait lieu sera fixé à 1,0x et celui permettant une attribution à 100 % sera fixé à 1,25x, avec interpolation linéaire entre les bornes ;
- des critères financiers (comptant pour 25 % de la pondération) incluant :
  - a) une performance boursière relative (12,5 %) mesurant la performance de l'action VINCI par rapport à un indice sectoriel composite, calculé sur la base des valorisations boursières d'une liste de sociétés d'activités comparables à celles de VINCI. La performance correspond à l'écart constaté au 31 décembre 2023 entre :
    - le rendement total constaté de l'action VINCI, sur la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2023 ;
    - et le rendement total constaté de l'indice sectoriel composite, sur la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2023.
 Ce rendement total (ou « Total Shareholder Return ») s'entend dividendes inclus.  
Le niveau au-dessous duquel aucune attribution n'aurait lieu sera fixé à - 5 % et celui permettant une attribution à 100 % sera fixé à + 5 %, avec interpolation linéaire entre les bornes ;
  - b) la capacité du Groupe à maîtriser son endettement et à générer des flux de trésorerie en adéquation avec son niveau d'endettement. Cet objectif sera mesuré par le ratio FFO (Funds From Operations)/Dette Nette - tel que déterminé selon la méthodologie de l'agence de notation Standard & Poor's - calculé sur une moyenne de trois années. Le niveau au-dessous duquel aucune attribution n'aurait lieu sera fixé à 15 % et celui permettant une attribution à 100 % sera fixé à 20 %, avec interpolation linéaire entre les bornes ;
- un critère environnemental, social et gouvernance (comptant pour 25 % de la pondération) comprenant :
  - a) un critère environnemental externe (15 %) mesuré par la note « Changement Climatique » délivrée chaque année par CDP Worldwide à VINCI au titre des exercices 2021, 2022 et 2023 ;
  - b) un critère sécurité (5 %) mesurant la performance du Groupe en matière de sécurité au travers de l'évolution du taux d'accidents avec arrêt de plus de 24 heures pour un million d'heures travaillées du personnel salarié du groupe VINCI dans le monde ;
  - c) un critère lié à la féminisation (5 %) mesurant l'augmentation du taux de féminisation des nouveaux managers par promotion ou recrutement au sein du Groupe sur l'ensemble du périmètre. En 2020, le taux s'est élevé à 25,30 %. L'objectif est d'augmenter ce taux pour le porter à 28,33 % à fin 2023.

Le Conseil pourra adapter les conditions de performance en cas de mouvement stratégique affectant de manière structurante le périmètre des activités du Groupe ou en cas de circonstances exceptionnelles.

### Informations sur la juste valeur des plans d'actions de performance

Les justes valeurs des actions de performance ont été calculées par un actuaire externe, aux dates d'attribution respectives des actions, sur la base des caractéristiques et hypothèses suivantes :

	Plan 2021	Plan 2020	Plan 2019	Plan 2018
Cours de l'action VINCI à la date d'annonce du plan (en euros)	90,70	76,50	89,68	81,23
Juste valeur par action de performance à la date d'attribution (en euros)	78,64	61,69	74,84	64,12
Juste valeur par rapport au cours à la date d'attribution	86,70 %	80,64 %	83,45 %	78,94 %
Maturité à l'origine (en années) - période d'acquisition	3 ans	3 ans	3 ans	3 ans
Taux d'intérêt sans risque <sup>(*)</sup>	(0,64 %)	(0,44 %)	(0,40 %)	(0,32 %)

(\*) Taux à trois ans des obligations d'État de la zone euro.

## 27.2 Plans d'épargne Groupe

Le Conseil d'administration de VINCI définit les conditions de souscription aux plans d'épargne Groupe conformément aux autorisations de l'assemblée générale.

### Plan d'épargne Groupe France

En France en règle générale, VINCI procède trois fois par an à des augmentations de capital réservées aux salariés, à un prix de souscription comportant une décote de 5 % par rapport à une moyenne sur vingt jours du cours de bourse précédant le prix de souscription fixé par le conseil d'administration.

Les souscripteurs bénéficient d'un abondement versé par leur entreprise, plafonné à 3 500 euros par personne et par an. Les avantages ainsi consentis aux salariés du Groupe sont comptabilisés en résultat et évalués conformément à IFRS 2, sur la base des hypothèses suivantes :

- durée de la période de souscription : quatre mois ;
- durée de la période d'indisponibilité : cinq ans.

**Plan d'épargne Groupe International**

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021, VINCI a mis en œuvre, conformément aux autorisations données au Conseil d'administration par l'assemblée générale, de nouveaux plans d'épargne destinés aux salariés de certaines filiales étrangères (plan Castor International). 41 pays sont désormais concernés : Allemagne, Australie, Autriche, Bahreïn, Belgique, Brésil, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Colombie, Émirats arabes unis, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, Grèce, Hong Kong, Hongrie, Indonésie, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Maroc, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Singapour, Slovaquie, Suède et Suisse.

Les principales caractéristiques de ces plans sont les suivantes :

- période de souscription : du 18 mai au 4 juin 2021 pour l'ensemble des pays sauf le Royaume-Uni (sept périodes successives entre mars et septembre 2021) ;
- abondement en actions gratuites, avec livraison différée à trois ans – en règle générale – ou livraison immédiate avec acquisition définitive dans trois ans ;
- pas d'indisponibilité postérieure à l'acquisition définitive des actions gratuites après trois ans.

<b>Plan Castor International (hors Royaume-Uni)</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Cours de souscription ( <i>en euros</i> )	91,72	73,41	88,08	84,50
Cours de clôture à la date de fin de la période de souscription ( <i>en euros</i> )	93,45	90,32	90,28	84,32
Taux de distribution du dividende espéré	2,97 %	2,51 %	2,60 %	2,34 %
Juste valeur de l'action gratuite à la date de fin de période de souscription ( <i>en euros</i> )	85,47	83,78	83,60	78,66

## K. Autres notes

### 28. Transactions avec les parties liées

Les transactions du Groupe avec des parties liées concernent essentiellement :

- la rémunération et les avantages assimilés accordés aux membres des organes d'administration et de direction ;
- les opérations avec les sociétés sur lesquelles VINCI exerce une influence notable ou les coentreprises sur lesquelles VINCI exerce un contrôle conjoint.

Les transactions entre parties liées s'effectuent sur une base de prix de marché.

Il n'y a pas eu, au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021, de modification significative de la nature des transactions effectuées par le Groupe avec ses parties liées par rapport au 31 décembre 2020. Ces dernières sont mentionnées en note E.10.3 Transactions des filiales contrôlées avec les entreprises associées et coentreprises et en note L.31 Transactions avec les parties liées du document d'enregistrement universel 2020.

### 29. Note sur les litiges

Les sociétés qui font partie du groupe VINCI sont parfois impliquées dans des litiges dans le cadre de leurs activités. Les risques y afférents ont été évalués par VINCI et ses filiales concernées en fonction de leur connaissance des dossiers et font l'objet, le cas échéant, de provisions déterminées en conséquence.

Les principales procédures judiciaires, administratives ou arbitrales en cours à la date du 30 juin 2021 sont les suivantes :

- Dans le cadre du contentieux indemnitaire engagé par la SNCF en mars 2011 à la suite de la décision rendue le 21 mars 2006 par le Conseil de la concurrence<sup>(\*)</sup> lequel avait sanctionné plusieurs sociétés au titre d'ententes concernant les travaux de génie civil des gares Magenta et Saint-Lazare Condorcet à Paris (projet Eole), les sociétés du groupe VINCI ont conclu en mars 2016 avec la SNCF une transaction ayant pour objet d'y mettre fin. Le 8 mars 2016, le tribunal administratif de Paris avait pris acte du désistement réciproque d'instance et d'action de SNCF Mobilités à l'égard de toutes les sociétés du groupe VINCI visées par cette procédure et débouté la SNCF de sa demande à l'égard des autres sociétés concernées. La SNCF ayant interjeté appel de cette décision, le litige s'est poursuivi entre la SNCF et des sociétés extérieures au groupe VINCI qui avaient cependant appelé les filiales de celui-ci concernées en garantie. La cour administrative d'appel de Paris, par un arrêt du 29 décembre 2017, a débouté la SNCF de sa demande et la SNCF a formé un pourvoi en cassation contre cet arrêt devant le Conseil d'État qui par arrêt du 22 novembre 2019 l'a annulé et renvoyé l'affaire devant la cour administrative d'appel de Paris. Ce litige a pris fin par une transaction conclue entre la SNCF et les autres sociétés concernées dont l'effet a été notamment de rendre sans objet l'appel en garantie susmentionné.

- Après que le tribunal de grande instance de Paris, par un jugement du 17 décembre 2013, ait déclaré prescrite et irrecevable une demande de la région Île-de-France portant sur l'indemnisation du préjudice prétendument subi par elle en raison de pratiques anticoncurrentielles sanctionnées par le Conseil de la concurrence<sup>(\*)</sup> le 9 mai 2007 dans le cadre du programme de rénovation des lycées d'Île-de-France mis en œuvre de 1989 à 1996, le tribunal des conflits avait, le 16 novembre 2015, déclaré les juridictions de l'ordre judiciaire incompétentes pour trancher ce litige qui opposait la Région à diverses entreprises du secteur de la construction. Plus de deux ans après cette décision du tribunal des conflits, la Région a saisi le tribunal administratif de Paris de 88 requêtes portant sur autant de marchés de rénovation de lycées et réclame 293 millions d'euros en principal à 14 entreprises, dont plusieurs sociétés du Groupe, et 11 personnes physiques. Le tribunal administratif de Paris a décidé fin juillet 2019 de débouter la Région de ses demandes. Cette dernière a interjeté appel de ces jugements. Par des arrêts dans deux des 88 instances engagées, la cour administrative d'appel de Paris a considéré le 19 février 2021 que l'action de la Région ne serait finalement pas prescrite, que la Région serait donc fondée à demander la condamnation solidaire des défendeurs, que ses fautes exonèrent cependant les défendeurs pour un tiers, et a ordonné une expertise visant à déterminer l'éventuel préjudice subi par la Région. Les défendeurs ont formé un pourvoi en cassation contre ces 2 arrêts devant le Conseil d'État, et les 86 autres instances restent en suspens. Le Groupe considère que ce litige, dont l'origine remonte à plus de trente ans et concernant une demande qui a déjà été déclarée prescrite en 2013 puis en 2019, constitue un passif éventuel dont il n'est pas en mesure d'évaluer l'incidence.

- Suite à la notification par l'État de son intention de résilier de façon anticipée le contrat pour la concession des aéroports de Notre-Dame-des-Landes, Nantes-Atlantique et Saint-Nazaire-Montoir, la société Aéroports du Grand Ouest (AGO) a sollicité à deux reprises au mois d'août 2019, l'engagement de la procédure de conciliation prévue à l'article 94 du contrat de concession. L'État a refusé d'y donner suite et, par arrêté du 24 octobre 2019, a prononcé la résiliation pour motif d'intérêt général du contrat de concession. Afin de préserver ses droits à indemnisation, AGO a adressé à l'État, le 5 décembre 2019, une demande indemnitaire préalable et a par ailleurs déposé, le 6 décembre 2019, une requête auprès du

(\*) Devenu Autorité de la concurrence

tribunal administratif de Nantes à l'encontre de l'arrêté de résiliation. Dans sa requête, AGO a rappelé qu'elle était disposée à entamer, de manière alternative, une procédure de médiation en application de l'article L. 213-7 du code de justice administrative, afin de tenter de parvenir à un accord équilibré qui mettrait ainsi un terme au différend. Le 3 juin 2021, AGO a reçu le mémoire en défense de l'Etat, communiqué par le tribunal administratif de Nantes.

- La société Eurovia CS, filiale d'Eurovia en République tchèque, ainsi que d'autres entreprises n'appartenant pas au Groupe, font l'objet de plusieurs réclamations émanant de la Direction des routes et des autoroutes de la République tchèque (RSD). Ces réclamations concernent la réalisation de travaux entre 2003 et 2007 dans le cadre de la construction de l'autoroute D47. Fin 2012, le RSD a engagé des procédures arbitrales et judiciaires visant (I) à la réparation de malfaçons affectant, selon lui, les ouvrages routiers ou les ouvrages d'art réalisés et (II) au versement d'une somme de 37 millions de couronnes tchèques pour tenir compte de la quantité d'acier réellement intégrée dans un pont. Cette réclamation a fait l'objet d'une décision condamnant Eurovia CS et Strabag au versement de 7,4 millions de couronnes tchèques avec les intérêts. Concernant les réclamations portant principalement sur les malfaçons, le RSD évalue sa demande actuelle de réparations à 3,1 milliards de couronnes tchèques (la quote-part d'Eurovia CS représentant environ 75 % de ce montant). Des réparations sont intervenues depuis le début de l'année 2014 pour des montants substantiellement inférieurs aux demandes du RSD. Une des trois sentences arbitrales rejetant une partie des demandes formulées par le RSD a été rendue en juin 2021. Le Groupe estime, en l'état actuel du dossier, que ce litige n'aura pas d'incidence significative sur sa situation financière.

- La société Soletanche Bachy France avait introduit une requête en arbitrage devant la Chambre de commerce internationale suite à la résiliation par la société ACT (Aqaba Container Terminal) d'un contrat pour la construction d'une extension d'un terminal à conteneurs situé dans le port d'Aqaba en Jordanie. La société contestait le bien-fondé de la résiliation du contrat et sollicitait le versement d'une somme de 10 millions de dollars US. ACT, de son côté, faisait valoir que la résiliation du contrat était fondée, qu'il avait subi des frais supplémentaires pour achever les travaux et il formait une demande reconventionnelle d'un montant de 44 millions de dollars US. Le tribunal arbitral, par une sentence arbitrale en date du 30 août 2017, modifiée par deux sentences rectificatives des 28 septembre 2017 et du 1<sup>er</sup> mai 2018, a débouté la société de sa demande et l'a condamnée à payer à ACT une somme de 38,3 millions de dollars US en principal, plus 9,1 millions de dollars US de frais juridiques. La société a engagé des actions pour s'opposer à l'exécution de cette décision ainsi qu'à l'encontre de cotraitants. Par un arrêt du 15 décembre 2020, la cour d'appel de Paris a confirmé la décision du tribunal de grande instance de Paris déclarant exécutoire la sentence arbitrale du 30 août 2017. Un pourvoi devant la cour de cassation a été formé par la société Soletanche Bachy France. Compte tenu des provisions constituées dans ses comptes, le Groupe estime, en l'état actuel du dossier, que ce litige n'aura pas d'incidence significative sur sa situation financière.

- Le 6 novembre 2019, la Municipalité de Lima (Pérou) a initié à l'encontre de la société Lima Expressa (ci-après la société LimaEx), concessionnaire de l'autoroute désignée « Linea Amarilla », une requête en arbitrage devant la chambre arbitrale internationale de Paris. La demande principale de la Municipalité de Lima, en sa qualité de concédant, porte sur l'annulation du contrat de concession du 12 novembre 2009 ainsi que sur ses avenants successifs. Le Groupe a acquis 100 % de la société LimaEx le 20 décembre 2016 à travers sa filiale, VINCI Highways SAS. La société LimaEx conteste les demandes de la Municipalité de Lima basées sur des allégations de faits de corruption antérieurs à l'acquisition de la société LimaEx par le Groupe et a présenté des demandes reconventionnelles. Par ailleurs, dans le cadre de trois procédures pénales en cours, une à l'encontre d'un ancien fonctionnaire de la Municipalité de Lima et deux à l'encontre d'une ex-maire de Lima, les procureurs ont demandé à ce que la responsabilité de la société LimaEx soit mise en cause. La société LimaEx conteste ces demandes dans chacune de ces procédures. Le Groupe considère que ces litiges constituent un passif éventuel dont il n'est pas en mesure d'évaluer l'incidence.

- VINCI Construction Grands Projets a constitué le 12 mai 2015 un groupement momentané d'entreprises (*non incorporated joint venture*) avec la société italienne Astaldi. Ce groupement a pour objet la réalisation des travaux de construction du nouvel aéroport de Santiago du Chili dans le cadre d'un contrat de conception, fourniture et construction (*engineering, procurement and construction contract*) conclu le 18 novembre 2015 avec le concessionnaire, la Sociedad Concesionaria Nuevo Pudahuel. VINCI Construction Grands Projets et Astaldi disposent, au sein de ce groupement, de quotes-parts d'intérêts égales. Un différend oppose VINCI Construction Grands Projets et Astaldi, portant sur (i) des allégations de mauvaise gestion (*mismanagement*) d'Astaldi à l'encontre de VINCI Construction Grands Projets que cette dernière réfute intégralement, d'une part ; et (ii) sur l'exclusion de la gouvernance de ce groupement, par VINCI Construction Grands Projets, pour faute d'Astaldi, que cette dernière conteste, d'autre part. Une procédure arbitrale a été initiée le 14 décembre 2020 par Astaldi contre VINCI Construction Grands Projets devant la Chambre de Commerce Internationale. Astaldi a indiqué, par courrier en date du 28 décembre 2020, que le montant qu'elle réclamait était de l'ordre de 150 millions d'euros. Pour sa part, VINCI Construction Grands Projets réfute entièrement la compensation prétendue par Astaldi et lui oppose des demandes reconventionnelles qui ont pour but de (i) contraindre Astaldi à payer sa quote-part dans la perte enregistrée par le groupement au moment de son exclusion et (ii) contraindre Astaldi à lui rembourser sa quote-part dans les appels de fonds effectués pendant les travaux, s'élevant à un montant global de 59,6 millions d'euros. Le tribunal arbitral, dont le siège est à Genève, a été constitué. Le Groupe estime, en l'état actuel du dossier, que ce litige n'aura pas d'incidence significative sur sa situation financière.

Il n'existe pas d'autre procédure judiciaire, administrative ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

## 30. Événements postérieurs à la clôture

### Emission obligataire

Le 30 juin 2021, VINCI a réalisé une émission obligataire d'un montant de 750 millions d'euros, à échéance janvier 2032 et assorti d'un coupon de 0,5 %. Les fonds ont été reçus le 9 juillet. Cette émission a fait l'objet d'une variabilisation via la mise en place d'un swap payeur taux variable (Euribor 3m + 5,3 bps).

### Acompte sur dividende

Le Conseil d'administration du 29 juillet 2021 a décidé de procéder au versement d'un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2021 d'un montant de 0,65 euro par action.

Cet acompte sera payé en novembre 2021.

## L. Autres règles et méthodes de consolidation

### Opérations intra-groupe

Les opérations et transactions réciproques d'actifs et de passifs, de produits et de charges entre entreprises intégrées globalement, sont éliminées en totalité dans les comptes consolidés.

Lorsqu'une entité du Groupe consolidée selon la méthode de l'intégration globale réalise une transaction avec une coentreprise ou une entreprise associée consolidée selon la méthode de la mise en équivalence, les profits et pertes résultant de cette transaction ne sont comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe qu'à hauteur des intérêts détenus par les tiers dans la coentreprise ou l'entreprise associée.

### Conversion des états financiers des sociétés et des établissements étrangers

Dans la plupart des cas, la monnaie fonctionnelle des sociétés et établissements correspond à la monnaie du pays concerné.

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe sont convertis au cours de clôture pour les éléments de bilan et au cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultat. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en autres éléments du résultat global. Les goodwill relatifs aux sociétés étrangères font partie des actifs acquis et, à ce titre, sont libellés dans la monnaie fonctionnelle de la société et convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

### Opérations en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date d'opération.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours de change à la date de clôture de la période. Les pertes et gains de change liés sont reconnus en résultat.

Les pertes et gains de change sur les emprunts libellés en monnaies étrangères ou sur les instruments dérivés de change qualifiés de couverture d'investissement net dans les filiales étrangères, sont enregistrés en écarts de conversion en capitaux propres.

### Regroupements d'entreprises

En application d'IFRS 3, le coût d'acquisition correspond à la juste valeur, à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs encourus et/ou des instruments de capitaux propres émis en contrepartie du contrôle de l'entité acquise. Les ajustements de prix éventuels sont inclus dans le coût du regroupement d'entreprises et sont évalués à leur juste valeur à chaque arrêté. À compter de la date d'acquisition, toute variation ultérieure de cette juste valeur résultant d'événements postérieurs à la prise de contrôle est constatée en résultat.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition tels que les honoraires de due diligence et les autres honoraires associés sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. Ils sont présentés au sein du poste « effets de périmètre et résultat de cession sur titres » du compte de résultat. Les intérêts minoritaires de l'entreprise acquise, lorsqu'ils confèrent à leurs porteurs des droits de propriété actuels dans l'entité (droits de vote, participation aux résultats...) ainsi qu'un droit à une quote-part de l'actif net en cas de liquidation, sont comptabilisés soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise, soit à leur juste valeur. Cette option est appliquée au cas par cas pour chaque acquisition.

À la date de prise de contrôle, le coût d'acquisition est affecté en comptabilisant les actifs identifiables acquis et les passifs repris de l'entreprise acquise à leur juste valeur à cette date, à l'exception des actifs et passifs d'impôt ou des avantages du personnel qui sont évalués selon leur norme de référence (respectivement IAS 12 et IAS 19) ainsi que des groupes d'actifs classés comme détenus en vue de leur vente qui sont comptabilisés, selon IFRS 5, à leur juste valeur diminuée du coût de la vente. La différence positive entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis constitue le goodwill. Le cas échéant, ce dernier peut inclure une part de la juste valeur des intérêts minoritaires lorsque l'option pour la méthode du goodwill complet est retenue.

Le Groupe dispose d'un délai de douze mois, à compter de la date d'acquisition, pour finaliser la comptabilisation des opérations relatives aux sociétés acquises.

Dans le cas d'un regroupement réalisé par étapes, la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise est évaluée à la juste valeur à la date de prise de contrôle. L'éventuel profit ou perte qui en résulte est comptabilisé en résultat.

### Transactions entre actionnaires, acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle

Conformément à la norme IFRS 10, les acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires, sans impact sur le contrôle, sont considérées comme des transactions avec les actionnaires du Groupe. La différence entre le prix payé pour augmenter le pourcentage d'intérêts dans les entités déjà contrôlées et la quote-part complémentaire de capitaux propres ainsi acquise est enregistrée en capitaux propres part du Groupe. De la même manière, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée est traitée comptablement comme une transaction entre actionnaires, sans impact sur le résultat. Les frais d'honoraires et autres coûts liés aux acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires sans impact sur le contrôle, ainsi que les éventuels effets fiscaux associés sont enregistrés en capitaux propres. Les flux de trésorerie liés aux transactions entre actionnaires sont présentés en flux de trésorerie liés aux opérations de financement dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

## Engagements de rachat accordés à des actionnaires minoritaires

Les engagements de rachat consentis à des actionnaires minoritaires de certaines filiales du Groupe sont comptabilisés en autres passifs non courants pour la valeur actuelle du prix d'exercice de l'option avec pour contrepartie une diminution des capitaux propres consolidés (intérêts minoritaires et capitaux propres part du Groupe, pour l'excédent, le cas échéant).

**Rapport  
des commissaires  
aux comptes  
sur l'information  
financière  
semestrielle  
2021**

# Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2021

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 30 juin 2021

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

-l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société VINCI S.A., relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

-la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre de nos travaux.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes

## I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

## II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Les commissaires aux comptes

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 29 juillet 2021

PricewaterhouseCoopers Audit

Deloitte & Associés

Bernard Gainier

Bertrand Baloche

Mansour Belhiba

Amnon Bendavid

# Attestation du responsable du rapport financier semestriel

# Attestation du responsable du rapport financier semestriel

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés semestriels résumés présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport d'activité du premier semestre (figurant en pages 1 à 13) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Xavier HUIILLARD

Président-directeur général

# Glossaire

**Cafice - Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôt (Ebitda)** : la Cafice correspond au résultat opérationnel courant corrigé des dotations aux amortissements, des variations de provisions non courantes et des dépréciations d'actifs non courants, des résultats sur cessions d'actifs ; elle comprend également les charges de restructuration incluses dans les éléments opérationnels non courants.

**Carnet de commandes :**

- Dans les métiers de VINCI Energies et VINCI Construction, il représente le volume d'affaires restant à réaliser pour les chantiers dont le contrat est entré en vigueur (notamment, après l'obtention des ordres de service ou la levée des conditions suspensives) et est financé.
- Chez VINCI Immobilier : il correspond au chiffre d'affaires à l'avancement restant à réaliser à une date donnée au titre des ventes de biens immobiliers constatées par un acte notarié ou au titre des contrats de promotion immobilière (CPI) dont l'ordre de service a été donné par le maître d'ouvrage.

**Cash-flow libre** : le cash-flow libre est composé du cash-flow opérationnel et des investissements de développement dans les concessions et les partenariats public-privé (PPP).

**Cash-flow opérationnel** : le cash-flow opérationnel permet de mesurer les flux de trésorerie dégagés par l'activité courante du Groupe. Il est constitué de la Cafice, de la variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité et des provisions courantes, des intérêts financiers et des impôts payés, des dividendes reçus des sociétés mises en équivalence, des investissements opérationnels nets de cession et des remboursements de dettes de location et charges financières associées. Le cash-flow opérationnel ne comprend pas les investissements de développement dans les concessions et les PPP.

**Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires confié à des entreprises extérieures au Groupe** : cet indicateur correspond à la prestation de construction remplie par les sociétés concessionnaires en tant que maîtres d'ouvrage pour le compte des concédants. La contrepartie de ces travaux est comptabilisée en actif incorporel ou en créance financière selon le modèle comptable appliqué au contrat de concession, conformément aux dispositions de l'interprétation IFRIC 12 « Accords de concession de services ». Il s'entend après éliminations des prestations réalisées par les pôles VINCI Energies et VINCI Construction.

**Coût de l'endettement financier net** : le coût de l'endettement financier net comprend l'ensemble des charges et des produits financiers relatifs à l'endettement financier net, tel que défini ci-dessous. Il inclut ainsi les charges d'intérêts et le résultat des produits dérivés de taux affectés à la dette brute, ainsi que les produits financiers des placements et des équivalents de trésorerie. La réconciliation de cet indicateur avec le compte de résultat est détaillée dans les notes aux comptes consolidés du Groupe.

**Éléments opérationnels non courants** : les charges et produits non courants comprennent principalement les pertes de valeur des Goodwill ou d'actifs significatifs, les charges de restructuration, ainsi que des produits et charges relatifs aux variations de périmètre (plus ou moins-values de cession de titres, impacts des changements de contrôle).

**Évolution du chiffre d'affaires à structure comparable** : il s'agit de mesurer la variation du chiffre d'affaires à périmètre et change constants.

Périmètre constant : l'effet périmètre est neutralisé avec la méthodologie suivante :

- le chiffre d'affaires de l'année N est retraité des sociétés entrantes au cours de l'année N ;
- le chiffre d'affaires de l'année N-1 est calculé en intégrant le chiffre d'affaires en année pleine des sociétés entrantes en N-1, et en excluant les contributions des sociétés sortantes de l'année N et N-1.

Change constant : l'effet change est neutralisé en appliquant les taux de change utilisé en N au chiffre d'affaires en devises de l'année N-1.

**Excédent/endettement financier net** : cet indicateur correspond à la différence entre les actifs financiers et les dettes financières.

Selon que ce solde soit débiteur ou créditeur, il s'agit respectivement d'un excédent financier net ou d'un endettement financier net. Les dettes financières comprennent les emprunts obligataires et les autres emprunts et dettes financières (y compris dérivés et autres instruments de couverture passifs). Les actifs financiers comprennent les disponibilités et équivalents de trésorerie, ainsi que les instruments dérivés actifs.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la norme IAS 17 a été remplacée par la norme IFRS 16, qui prévoit un mode de comptabilisation unique des contrats de location. Désormais, le Groupe comptabilise en actifs non courants un droit d'usage, en contrepartie d'un passif correspondant à la valeur actualisée des loyers restant à payer. Celui-ci n'est pas inclus dans l'Excédent/endettement financier net, tel que défini par le Groupe, il est présenté en lecture directe dans le bilan.

**Partenariats public-privé - contrats de concessions et contrats de partenariat** : les partenariats public-privé sont des formes de contrats publics de longue durée par lesquels une autorité publique fait appel à un partenaire privé pour concevoir, construire, financer, exploiter et entretenir un équipement ou une infrastructure publique et/ou gérer un service.

En France, on distingue les contrats de concession (concession de travaux ou concession de services) et les contrats de partenariat.

À l'international, on rencontre, sous des appellations différentes, des catégories de contrats publics qui correspondent sensiblement aux caractéristiques respectives des contrats de concession ou des contrats de partenariat.

Dans un contrat de concession, le concessionnaire perçoit un péage (ou autre forme de rémunération) directement de la part de l'utilisateur de l'infrastructure ou du service, selon des conditions définies dans le contrat avec l'autorité publique concédante ; le concessionnaire supporte donc un risque de fréquentation ou « risque trafic », lié à l'utilisation de l'infrastructure.

Dans un contrat de partenariat, le partenaire privé est rémunéré par l'autorité publique, au moyen d'un loyer lié à des objectifs de performance, indépendamment du niveau de fréquentation de l'infrastructure par les usagers. Il en résulte que le partenaire privé ne supporte pas de risque de fréquentation.

#### Prise de commande :

- Dans les métiers de VINCI Energies et VINCI Construction : une prise de commande est reconnue dès lors que le contrat est non seulement signé mais aussi entré en vigueur (par exemple, après obtention de l'ordre de service ou levée de l'ensemble des conditions suspensives) et que le financement du projet est mis en place. Le montant enregistré en prise de commande correspond au chiffre d'affaires contractualisé.

- Chez VINCI Immobilier : une prise de commande correspond à la valeur des biens immobiliers vendus en l'état futur d'achèvement ou vendus après achèvement conformément à un acte définitif notarié ou au chiffre d'affaires des contrats de promotion immobilière dont l'ordre de service a été donné par le maître d'ouvrage.

Pour les opérations immobilières réalisées en copromotion :

- si VINCI Immobilier détient le contrôle exclusif de la société support du programme, celle-ci est comptabilisée par intégration globale. Dans ce cas, 100 % de la valeur du contrat est incluse dans le montant de la prise de commande ;

- si la société support du programme est co-contrôlée, elle est consolidée par mise en équivalence sans prise en compte du montant de la prise de commande de la société co-contrôlée.

**RO - Résultat opérationnel** : cet indicateur est présenté en lecture directe dans le compte de résultat.

Le résultat opérationnel est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel courant (ROC) les charges et produits non courants (voir ci-dessous).

**ROPA - Résultat opérationnel sur activité (Ebit)** : cet indicateur est présenté en lecture directe dans le compte de résultat.

Le résultat opérationnel sur activité correspond à la mesure de la performance opérationnelle des filiales du Groupe consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Il exclut les charges associées aux paiements en actions (IFRS 2), les autres éléments opérationnels courants (incluant la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence) ainsi que les éléments opérationnels non courants.

**ROC - Résultat opérationnel courant** : cet indicateur est présenté en lecture directe dans le compte de résultat.

Le résultat opérationnel courant est destiné à présenter la performance opérationnelle du Groupe hors incidence des opérations et événements non courants de la période. Il est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel sur activité (ROPA) les charges IFRS 2 associées aux paiements en actions (plans d'épargne Groupe, actions de performance), la quote-part du Groupe dans les résultats des filiales consolidées par mise en équivalence et les autres produits et charges opérationnels courants, ceux-ci incluant notamment les produits et charges courants relatifs aux sociétés mises en équivalence ou aux sociétés non consolidées (produits financiers sur les prêts et avances actionnaires accordés par le Groupe à certaines de ses filiales, dividendes reçus des sociétés non consolidées notamment).

**Taux d'Ebitda/chiffre d'affaires, ou de ROPA/chiffre d'affaires, ou de ROC/chiffre d'affaires** : ratio rapportant l'Ebitda, le ROPA ou le ROC au chiffre d'affaires hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires confiés à des entreprises extérieures au Groupe.

**Trafic autoroutier chez VINCI Autoroutes** : il représente le nombre de kilomètres parcourus sur le réseau autoroutier géré par VINCI Autoroutes sur une période définie, par les véhicules légers (VL) et les poids lourds (PL).

**Trafic passagers (PAX) chez VINCI Airports** : il représente le nombre de passagers ayant effectué un vol commercial à partir d'une ou vers une plate-forme aéroportuaire de VINCI Airports sur une période définie.



La version numérique de ce document est conforme aux normes pour l'accessibilité des contenus du Web, les WCAG 2.1, et certifié ISO 14289-1. Son ergonomie permet aux personnes handicapées moteurs de naviguer à travers ce PDF à l'aide de commandes clavier. Accessible aux personnes déficientes visuelles, il a été balisé de façon à être retranscrit vocalement par les lecteurs d'écran, dans son intégralité, et ce à partir de n'importe quel support informatique.

Version e-accessible par ipedis

LES VRAIES  
RÉUSSITES  
SONT CELLES  
QUE L'ON  
PARTAGE

VINCI  
1 cours Ferdinand-de-Lesseps  
92851 Rueil-Malmaison Cedex - France  
Tél. : +33 1 47 16 35 00  
Fax : +33 1 47 51 91 02  
[www.vinci.com](http://www.vinci.com)

